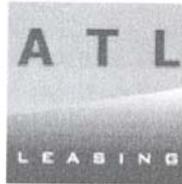


ARAB TUNISIAN LEASE



Société Anonyme au capital de 17 000 000 dinars
divisé en 17 000 000 actions de nominal 1 dinar

Siège social : Ennour Building – Centre Urbain Nord 1082 Mahragène
Registre du Commerce : B157711996
Tél : 71 135 000 – Fax : 71 767 300

L'ATL est notée BBB (tun) à long terme avec perspective d'évolution stable et F3 (tun) à court terme par l'agence de notation Fitch Ratings le 10 Août 2011.

Document de référence « ATL 2011 »

01 DEC 2011

N° 11 - 006 /

Ce document de référence a été enregistré par le CMF le.....sous le n°.....donné en application de l'article 14 du règlement du Conseil du Marché Financier relatif à l'appel public à l'épargne. Il devra être actualisé régulièrement par les informations périodiques, permanentes et occasionnelles. Il ne peut être utilisé à l'appui d'une opération financière que s'il est complété par une note d'opération visée par le Conseil du Marché Financier. Ce document de référence a été établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Cet enregistrement effectué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée sur la situation de la société n'implique pas l'authentification des éléments comptables et financiers présentés.

Responsable de l'information

M. Kamel HABIBI, Directeur Contrôle de Gestion et Système d'Information
ATL – EnnourBuilding – Centre Urbain Nord – 1082– Mahragène
Tél : 71 135 000 – Fax: 71 767 300

Intermédiaire en bourse chargé du document de référence

BNA CAPITAUX - intermédiaire en bourse

Complexe « le Banquier », Avenue Tahar HADDAD – les Berges du Lac – 1053 – Tunis
Tél : 71 139 500 – Fax: 71 860 189

Le présent document de référence est mis à la disposition du public sans frais auprès de l'ATL – Ennour Building – Centre Urbain Nord – 1082– Mahragène; de la BNA Capitaux intermédiaire en bourse –Complexe « le Banquier », Avenue Tahar HADDAD – les Berges du Lac – 1053– Tunis et sur les sites Internet du CMF www.cmf.org.tn et de l'ATL : www.atl.com.tn

Décembre 2011



SOMMAIRE

PRESENTATION RESUMEE DE LA SOCIETE	5
CHAPITRE 1 : RESPONSABLE DU DOCUMENT DE REFERENCE ET RESPONSABLES DU CONTROLE DES COMPTES	7
1.1. RESPONSABLE DU DOCUMENT DE REFERENCE	7
1.2. ATTESTATION DU RESPONSABLE DU DOCUMENT DE REFERENCE	7
1.3. RESPONSABLES DU CONTROLE DES COMPTES :	7
1.4. ATTESTATION DE L'INTERMEDIAIRE EN BOURSE CHARGE DE L'ELABORATION DU DOCUMENT DE REFERENCE	13
1.5. RESPONSABLE DE L'INFORMATION.....	13
CHAPITRE 2 : RENSEIGNEMENTS DE CARACTERE GENERAL CONCERNANT L'EMETTEUR ET SON CAPITAL.....	14
2.1. RENSEIGNEMENTS DE CARACTERE GENERAL CONCERNANT L'ATL.....	14
2.1.1. Dénomination	14
2.1.2. Forme juridique et législation particulière	14
2.1.3. Date de constitution et durée.....	14
2.1.4. Objet social	14
2.1.5. Registre du commerce	14
2.1.6. Exercice social	14
2.1.7. Clauses statutaires particulières	14
2.1.8. Nationalité	19
2.1.9. Régime fiscal	19
2.1.10. Matricule fiscal.....	19
2.1.11. Capital social	19
2.1.12. Lieu où peuvent être consultés les documents de la société	19
2.1.13. Responsable chargé de l'information et des relations avec les actionnaires, les obligataires, le CMF, la BVMT et la STICODEVAM	19
2.2. RENSEIGNEMENTS DE CARACTERE GENERAL CONCERNANT LE CAPITAL DE LA SOCIETE	20
2.3. EVOLUTION DU CAPITAL SOCIAL	20
2.4. REPARTITION DU CAPITAL ET DES DROITS DE VOTE AU 31/07/2011	20
2.4.1. Structure du capital au 31/07/2011.....	20
2.4.2. Actionnaires détenant individuellement 3% et plus du capital social et des droits de vote au 31/07/2011	21
2.4.3. Capital et droits de vote détenus par l'ensemble des membres des organes d'administration et de direction au 31/07/2011	21
2.4.4. Nombre d'actionnaires au 31/07/2011	21
2.5. DESCRIPTION SOMMAIRE DU GROUPE ATB AU 31/12/2010.....	22
2.5.1. Présentation générale du groupe ATB	22
2.5.1.1. PRESENTATION DES SOCIETES DU GROUPE ATB.....	22
2.5.1.2. SCHEMA FINANCIER DU GROUPE AU 31/12/2010	25
2.5.1.3. ETAT DES PARTICIPATIONS ENTRE LES SOCIETES DU GROUPE ATB ARRETE AU 31/12/2010.....	26
2.5.1.4. CHIFFRES CLES DES SOCIETES DU GROUPE AU 31/12/2010	27
2.5.1.5. ENGAGEMENTS FINANCIERS DES SOCIETES DU GROUPE ATB AU 31/12/2010.....	28
2.5.1.6. POLITIQUE ACTUELLE ET FUTURE DE FINANCEMENT INTER-SOCIETE DU GROUPE	29
2.5.2. Relations de l'ATL avec les sociétés du groupe ATB au 31/12/2010	29
2.5.2.1. Prêts octroyés et crédits reçus des sociétés du groupe	29
2.5.2.2. Les créances et dettes commerciales avec les sociétés du groupe.....	29
2.5.2.3. Les apports en capitaux avec les sociétés du groupe.....	29
2.5.2.4. Les dividendes encaissés par l'ATL et distribués par les sociétés du groupe	30
2.5.2.5. Les dividendes distribués par l'ATL aux sociétés du groupe	30
2.5.2.6. Garanties, sûretés réelles et cautions données ou reçues des sociétés du groupe ATB.....	31
2.5.2.6.1. Garanties et sûretés réelles.....	31
2.5.2.6.2. Cautions.....	31
2.5.3. Relations commerciales entre l'ATL et les autres sociétés du groupe durant l'exercice 2010.....	31
2.5.3.1. Chiffre d'affaires réalisé avec les sociétés du groupe	31
2.5.3.2. Achats ou ventes d'immobilisations corporelles ou incorporelles ou autres éléments d'actifs	31

2.5.3.3.	Prestations de services reçues ou données	31
2.5.3.4.	Contrats de gestion	31
2.5.3.5.	Contrats de location	31
2.5.3.6.	Fonds gérés	32
2.6.	RELATIONS AVEC LES AUTRES PARTIES LIEES AU 31/12/2010 (AUTRES QUE LES SOCIETES DU GROUPE)	32
2.6.1.	Informations sur les engagements	32
2.6.2.	Transferts de ressources.....	32
2.6.3.	Relations commerciales.....	33
2.6.4.	Fonds gérés.....	33
2.7.	DIVIDENDES.....	33
3.1.	MARCHE DES TITRES.....	33
3.2.	NOTATION DE LA SOCIETE.....	34
CHAPITRE 3.	RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ACTIVITE DE L'ATL.....	45
3.1.	IMPACT DES EVENEMENTS SOCIO-POLITQUES SURVENUS EN TUNISIE DEPUIS LE DEBUT DE L'ANNEE SUR L'ACTIVITE DE LA SOCIETE 45	
3.2.	PRESENTATION DE LA SOCIETE	45
3.3.	DESCRIPTION DE L'ACTIVITE	45
3.3.1.	ACTIVITE DE LA SOCIETE AU 31/12/2010	45
3.3.2.	ACTIVITE DE LA SOCIETE AU 30/06/2011	50
3.3.3.	ACTIVITE DE LA SOCIETE AU 30/09/2011	54
3.4.	LES FACTEURS DE RISQUE ET LA NATURE SPECULATIVE DE L'ACTIVITE.....	58
3.5.	DEPENDANCE DE L'EMETTEUR	58
3.6.	LITIGE OU ARBITRAGE EN COURS OU PASSE.....	59
3.7.	EVOLUTION DE L'EFFECTIF DE LA SOCIETE	59
3.8.	POLITIQUE D'INTERESSEMENT ET DE FORMATION DU PERSONNEL	59
3.9.	POLITIQUE D'INVESTISSEMENT.....	59
3.10.	ORGANISATION DE LA SOCIETE.....	59
CHAPITRE 4 :	PATRIMOINE, SITUATION FINANCIERE ET RESULTAT	63
4.1.	PATRIMOINE DE LA SOCIETE AU 31 DECEMBRE 2010	63
4.1.1.	Patrimoine immobilier	63
4.1.2.	Immobilisations financières.....	64
4.1.3.	Créances sur la clientèle, opérations de leasing.....	65
4.2.	PATRIMOINE DE LA SOCIETE AU 30 JUIN 2011	65
4.2.1.	Patrimoine immobilier	65
4.2.2.	Immobilisations financières.....	67
4.2.3.	Créances sur la clientèle, opérations de leasing.....	68
4.1.	ETATS FINANCIERS COMPARES AU 31 DECEMBRE	69
4.1.1.	Bilans comparés au 31 décembre	69
4.1.2.	Etats de résultat comparés au 31 décembre	71
4.1.3.	Etats de flux de trésorerie comparés au 31 décembre.....	72
4.1.4.	Tableau des engagements hors bilan	73
4.1.5.	Notes aux états financiers arrêtés au 31 décembre 2010	74
4.1.6.	Classement des actifs de l'ATL en fonction des risques encourus et calcul du ratio de couverture de ces risques au 31 Décembre 2010.....	95
4.1.7.	Rapports général et spécial du commissaire aux comptes.....	97
4.1.8.	Les engagements financiers au 31/12/2010.....	102
4.1.9.	Les engagements financiers au 30/06/2011.....	103
4.2.	ENCOURS DES EMPRUNTS EMIS PAR L'ATL.....	104
4.3.	STRUCTURE DES SOUSCRIPTEURS PAR CATEGORIE A L'EMPRUNT OBLIGATAIRE « ATL 2010/2 ».....	105
4.4.	SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION.....	105
4.5.	TABLEAU DE MOUVEMENT DES CAPITAUX PROPRES.....	106
4.6.	AFFECTATION DES RESULTATS DES TROIS DERNIERS EXERCICES.....	107
4.7.	EVOLUTION DES PRODUITS NETS ET DU RESULTAT D'EXPLOITATION	107
4.8.	EVOLUTION DU BENEFICE NET.....	107
4.9.	EVOLUTION DES DIVIDENDES	108
4.10.	EVOLUTION DE LA MARGE BRUTE D'AUTOFINANCEMENT	108
4.11.	EVOLUTION DE LA STRUCTURE FINANCIERE	108

4.11.1.	Fonds de roulement	108
4.11.2.	Besoin en fonds de roulement	108
4.11.3.	Trésorerie nette	108
4.11.4.	Indicateurs de gestion et Ratios.....	109
4.12.	ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES ARRÊTES AU 30/06/2011	110
4.12.1.	Bilan intermédiaire au 30/06/2011.....	110
4.12.2.	Etat de résultat intermédiaire au 30/06/2011	112
4.12.3.	Tableau des engagements hors bilan.....	113
4.12.4.	Etat de flux de trésorerie intermédiaire au 30/06/2011.....	114
4.12.5.	NOTES AUX ETATS FINANCIERS ARRÊTES AU 30 JUIN 2011.....	115
4.13.	COMPORTEMENT BOURSIER DE L'ACTION ATL.....	136
CHAPITRE 5 : ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE CONTROLE DES COMPTES.....		138
5.1.	CONSEIL D'ADMINISTRATION	138
5.1.1.	Membres des organes d'administration.....	138
5.1.2.	Fonction des membres et des organes d'administration et de direction dans la société	138
5.1.3.	Principales activités exercées en dehors de la société au cours des 3 dernières années.....	139
5.1.4.	Mandats des membres des organes d'administration et de direction les plus significatifs dans d'autres sociétés	139
5.1.5.	Fonctions des représentants permanents des personnes morales administrateurs dans la société qu'ils représentent	139
5.2.	INTERETS DES DIRIGEANTS DANS LA SOCIETE AU 31/12/2010.....	140
5.2.1.	Rémunérations et avantages en nature attribués aux membres des organes d'administration et de direction	140
5.2.2.	Prêts et garanties accordés en faveur des membres des organes d'administration et de direction	141
5.3.	CONTROLE	141
5.4.	NATURE ET IMPORTANCE DES OPERATIONS CONCLUES DEPUIS LE DEBUT DU DERNIER EXERCICE AVEC LES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION OU DE DIRECTION AINSI QU'AVEC UN CANDIDAT A UN POSTE DE MEMBRE DU CONSEIL ET/OU UN ACTIONNAIRE DETENANT PLUS DE 5% DU CAPITAL	141
CHAPITRE 6 : RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'EVOLUTION RECENTE ET LES PERSPECTIVES D'AVENIR		142
6.1.	IMPACT DES EVENEMENTS SOCIO-POLITIQUES SURVENUS EN TUNISIE DEPUIS LE DEBUT DE L'ANNEE SUR L'ACTIVITE DE LA SOCIETE	142
6.2.	EVOLUTION RECENTE ET ORIENTATIONS	142
6.2.1.	Evolution récente.....	142
6.2.2.	Orientations	143
6.3.	PERSPECTIVES D'AVENIR	144
6.3.1.	Analyse des écarts enregistrés et des modifications effectuées au niveau des prévisions 2011-2016 par rapport aux informations prévisionnelles 2010-2015 :.....	144
6.3.2.	Hypothèses de prévisions retenues.....	147
6.3.3.	Etats financiers prévisionnels	151
6.3.4.	Structure financière	156
6.3.5.	Marge brute d'autofinancement prévisionnelle.....	156
6.3.6.	Ratios prévisionnels	156
6.4.	AVIS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LA SITUATION PREVISIONNELLE.....	157

PRESENTATION RESUMEE DE LA SOCIETE

Impact des événements socio-politiques survenus en Tunisie depuis le début de l'année sur l'activité de l'ATL :

Les événements sociopolitiques survenus en Tunisie depuis le début de l'année 2011 ont eu un impact direct sur l'activité de notre société.

Ainsi dès le début de l'année, l'ATL a procédé à la révision à la baisse de ses objectifs en adoptant une stratégie prudente qui consiste à :

- limiter le niveau d'activité de 2011 à 120 MD soit -47% par rapport à 2010 contre un niveau initialement prévu de 285 MD ;
- Révision à la hausse des prévisions du coût de risque par l'augmentation du ratio des créances classées à 7% et le maintien du ratio de couverture à 75%.

Cette révision, qui se traduit par une baisse du résultat prévisionnel de 2011 de 29%, a été communiquée aux opérateurs du marché financier dans une communication financière en date du 11/03/2011.

Pendant les premiers mois de 2011, il y a eu effectivement une baisse importante de l'activité (-30% au premier trimestre) mais dès le deuxième semestre le niveau d'activité a commencé à se redresser (-21% au deuxième et troisième trimestre). Cette baisse est due principalement à une vigilance plus importante dans les approbations plus qu'une baisse de la demande.

Au niveau du recouvrement, le taux de rejet à première demande a connu une hausse très importante en début d'année pour atteindre 38% contre une moyenne de 22% en 2010. Cette tendance a été partiellement redressée ensuite pour se stabiliser au niveau de 33%.

Cette situation a affecté le coût du risque (provisions et agios réservés) figurant dans les états financiers publiés du 30/06/2011.

Chiffres clés :

Arab Tunisian Lease est une société anonyme au capital de 17 000 000 Dinars, créée en 1993 à l'initiative de l'ATB qui détient actuellement 32,62% de son capital.

Elle a pour objet le financement des opérations de leasing portant sur des biens mobiliers et immobiliers à usage industriel ou professionnel dans les différents secteurs économiques. Toutefois, son activité est orientée principalement vers les véhicules utilitaires et les camions.

En 1997, l'ATL a été introduite au marché principal de la cote de la bourse par voie de mise en vente à un prix minimal. La diffusion des titres dans le public a porté sur 20% du capital social.

Au cours de ses cinq dernières années, l'ATL s'est affirmée parmi les leaders de son secteur. Pendant cette période, le taux moyen de croissance en termes de volume d'activité (mises en force) était de l'ordre de 28,1% par an lui permettant d'atteindre une part de marché de l'ordre de 15,8% au 31/12/2010.

Au 31/12/2010, l'encours financier de l'ATL s'est élevé à 318,9 MD pour un total d'encours du secteur de l'ordre de 1 948,7MD.

Cet effort consenti par la société dans le développement de ses activités de leasing, s'est traduit par une hausse de 42,5% de ses approbations qui ont atteint 274,8MD en 2010 contre 192,8MD une année auparavant et une forte croissance de ses bénéfécies.

En 2010, l'ATL a enregistré une croissance de 35,89% de ses mises en force par rapport à 2009, passant de 166,9MD à 226,8MD.

Pour le besoin de ses financements, l'ATL a toujours procédé à la levée de capitaux sur le marché financier à travers le lancement des emprunts obligataires. Au total, l'ATL a lancé 28 emprunts depuis 1994. L'encours des emprunts obligataires au 31/12/2010 s'élève à 241MD.

L'agence de notation Fitch Ratings a confirmé en date du 10 Août 2011 les notes attribuées à la société Arab Tunisian Lease, ATL, soient :

- Note long terme : « BBB (tun)»
- Note court terme : « F3 (tun) »
- perspective d'évolution de la note à long terme : stable

Selon l'agence de Notation Fitch Ratings les notes nationales attribuées à l'ATL reposent sur la probabilité de soutien que pourrait lui apporter, en cas de nécessité, son actionnaire indirect, la banque jordanienne Arab Bank plc (notée 'A-' Stable), au travers de l'Arab Tunisian Bank (ATB, notée 'BBB'/Négative/'F3' ; note de soutien extérieur '2'), elle-même détenue à hauteur de 64,2% par AB et contrôlant 33% du capital d'ATL. Par ailleurs, les notes reflètent une rentabilité satisfaisante et stable malgré la hausse du coût du risque (incluant 0,9 millions de dinars de dotations suite à la prise en compte d'événements post-clôture). Les ratios de rentabilité d'ATL sont demeurés globalement stables en 2010, grâce à la croissance continue de l'activité (+42% ; secteur : +61%), au maintien d'une marge nette d'intérêt confortable, malgré un léger fléchissement, et à un effort sur le contrôle des coûts d'exploitation.

Les notes tiennent également compte de la hausse des impayés au 1^{er} semestre 2011, soit un taux de créances classées de 8% au 30 juin 2011 (contre 6% à fin 2010). Le ratio créances classées nettes / fonds propres demeurait modéré (13% des fonds propres) et dans la moyenne du secteur fin 2010.

En termes de qualité d'actifs, l'ATL affiche un taux de créances classées parmi les plus faibles du secteur : il s'élève à 5,4% au 31/12/2010 contre 7,12% au 31/12/2009.

Le ratio des créances douteuses et litigieuses CDL (créances classées / total des engagements sur la clientèle) et le ratio de couverture des créances classées (provisions + produits réservés / CDL) ont évolué comme suit :

	2008	2009	2010
Ratio des créances classées	8,60%	7,12%	5,4%
Ratio de couverture des créances classées	78,49%	75,8%	78,3%

Chapitre 1 : RESPONSABLE DU DOCUMENT DE REFERENCE ET RESPONSABLES DU CONTROLE DES COMPTES

1.1. Responsable du document de référence

M. Slimene BETTAIEB
Président Directeur Général de l'Arab Tunisian Lease

1.2. Attestation du responsable du document de référence

« A notre connaissance, les données du présent document de référence sont conformes à la réalité. Elles comprennent toutes les informations nécessaires aux investisseurs pour fonder leurs jugements sur le patrimoine, l'activité, la situation financière, les résultats et les perspectives de la société. Elles ne comportent pas d'omissions de nature à en altérer la portée ».

Arab Tunisian Lease
Le Président Directeur Général
M. Slimene BETTAIEB



1.3. Responsables du contrôle des comptes :

Etats financiers 2008: DELOITTE. Ahmed Mansour & Associés : société inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie, représentée par Monsieur Ahmed Mansour– Adresse : 51, Avenue Aboulbaba El Ansari – El Menzah VI - 2091 Tunis ; et Société Générale d'Expertise & de Management GEM : société inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie, représentée par Monsieur Abderrazak GABSI - Adresse : 11, Avenue Abderrahman Azzam – 1002 Tunis.

Etats financiers 2009 et 2010 : Ahmed Mansour & Associés : société inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie, représentée par Monsieur Ahmed Mansour– Adresse : 51, Avenue Aboulbaba El Ansari – El Menzah VI - 2091 Tunis ; et Société Générale d'Expertise & de Management GEM : société inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie, représentée par Monsieur Abderrazak GABSI - Adresse : 11, Avenue Abderrahman Azzam – 1002 Tunis.

Etats financiers intermédiaires au 30/06/2011: Ahmed Mansour & Associés : société inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie, représentée par Monsieur Ahmed Mansour– Adresse : 51, Avenue Aboulbaba El Ansari – El Menzah VI - 2091 Tunis ; et Société Générale d'Expertise & de Management GEM : société inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie, représentée par Monsieur Abderrazak GABSI - Adresse : 11, Avenue Abderrahman Azzam – 1002 Tunis.



Opinion des co-commissaires aux comptes sur les états financiers arrêtés au 31/12/2008

Les états financiers de l'ATL relatifs à l'exercice 2008 ont fait l'objet d'un audit effectué par DELOITTE. Ahmed Mansour & Associés représentée par Mr Ahmed MANSOUR et par la Société Générale d'Expertise & de Management représentée par Mr Abderrazek GABSI selon les normes professionnelles applicables en Tunisie et ont été certifiés avec la réserve suivante :

Nos travaux ont été limités par :

- L'absence de procédures de vérification matérielle des immobilisations données en location. Cette omission constitue un cas d'inobservation, par l'Arab Tunisian Lease, des dispositions de l'article 17 de la loi n°96-112 du 30 décembre 1996 relative au système comptable des entreprises.
- L'indisponibilité de rating et/ou d'informations actualisées sur la situation financière des relations de l'Arab Tunisian Lease, dont les engagements auprès du secteur se situent au-delà des seuils fixés par l'article 2 de la circulaire n° 2001-12 de la Banque Centrale de Tunisie.

Opinion des co-commissaires aux comptes sur les états financiers arrêtés au 31/12/2009

Les états financiers de l'ATL relatifs à l'exercice 2009 ont fait l'objet d'un audit effectué par Ahmed Mansour & Associés représentée par Mr Ahmed MANSOUR et par la Société Générale d'Expertise & de Management représentée par Mr Abderrazek GABSI selon les normes professionnelles applicables en Tunisie et ont été certifiés avec la réserve suivante :

Nos travaux ont été limités par :

- L'absence de procédures de vérification matérielle des immobilisations données en location. Cette omission constitue un cas d'inobservation, par l'Arab Tunisian Lease, des dispositions de l'article 17 de la loi n°96-112 du 30 décembre 1996 relative au système comptable des entreprises.
- L'indisponibilité de rating et/ou d'informations actualisées sur la situation financière des relations de l'Arab Tunisian Lease, dont les engagements auprès du secteur se situent au-delà des seuils fixés par l'article 2 de la circulaire n° 2001-12 de la Banque Centrale de Tunisie.

Opinion des co-commissaires aux comptes sur les états financiers arrêtés au 31/12/2010

Les états financiers de l'ATL relatifs à l'exercice 2010 ont fait l'objet d'un audit effectué par Ahmed Mansour & Associés représentée par Mr Ahmed MANSOUR et par la Société Générale d'Expertise & de Management représentée par Mr Abderrazek GABSI selon les normes professionnelles applicables en Tunisie, qui ont émis l'opinion suivante :

« En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire du 21 mai 2009, nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport général sur les comptes annuels de l'exercice 2010.

Nous avons procédé à l'audit des états financiers ci-joints de l'Arab Tunisian Lease (ATL), comprenant le bilan au 31 décembre 2010, ainsi que de l'état de résultat, l'état de flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, et les notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

1. Responsabilité du Conseil d'Administration dans l'établissement et la présentation des états financiers

Le Conseil d'Administration est responsable de l'établissement et la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises en Tunisie. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent

de fraudes ou d'erreurs ; le choix et l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

2. Responsabilité des co-commissaires aux comptes

2.1. Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent, de notre part, de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève de notre jugement professionnel, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, nous prenons en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance. Un audit comporte également notre appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

2.2. Dans le cadre de notre mission de co-commissariat aux comptes, nous avons procédé à l'examen du système de contrôle interne de la société. Le rapport d'évaluation correspondant a été remis sous forme définitive à la direction générale de votre société le 16 mai 2011. Il fait partie intégrante du présent rapport.

3. Justification de l'opinion

Nos travaux ont été limités par :

- L'absence de procédures de vérification matérielle des immobilisations données en location. Cette omission constitue un cas d'inobservation, par l'Arab Tunisian Lease, des dispositions de l'article 17 de la loi n°96-112 du 30 décembre 1996 relative au système comptable des entreprises.
- L'indisponibilité de rating et/ou d'informations actualisées sur la situation financière des relations de l'Arab Tunisian Lease, dont les engagements auprès du secteur se situent au delà des seuils fixés par l'article 2 de la circulaire n° 2001-12 de la Banque Centrale de Tunisie.

4. Opinion

Compte tenu des diligences que nous avons accomplies, et sous réserve de ce qui est mentionné au paragraphe « Justification de l'opinion » ci-dessus, nous estimons que les états financiers arrêtés au 31 décembre 2010 de la société Arab Tunisian Lease, tels qu'ils figurent aux pages 10 à 49 de notre rapport, présentent sincèrement dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société Arab Tunisian Lease au 31 décembre 2010 ainsi que la performance financière et les flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

5. Paragraphe d'observation

Nous estimons utile d'attirer votre attention sur les points suivants :

- L'Arab Tunisian Lease a fait l'objet en 2010 d'un contrôle fiscal approfondi couvrant les exercices 2006 à 2009 au titre de l'impôt sur les sociétés, de la retenue à la source, de la taxe de formation professionnelle, du Fonds de Promotion des Logements pour les Salariés, et de la taxe sur la valeur ajoutée. Ledit contrôle a donné lieu à une notification à la société qui a fourni, dans les délais réglementaires, une réponse écrite à l'administration fiscale appuyée des pièces justificatives. La Taxation d'office n'étant pas parvenue jusqu'à la date d'établissement de ce rapport, notre opinion ne comporte pas de réserve concernant les provisions constatées à ce titre.
- La Note 30 aux états financiers précise que les engagements de la société envers les membres de la famille de l'ancien Président de la République concernent 14 relations ayant des

engagements totalisant 13 253 KDT et représentant 3,7% du total des engagements de la société. Une seule relation litigieuse présentant un engagement de 371 KDT a été totalement provisionnée depuis 2009, le reste des engagements ont été classés par la société comme étant nécessitant un suivi particulier. La direction de l'entreprise estime que les risques d'insolvabilité des dites relations sont quasi nuls.

6. Vérifications spécifiques

6.1. En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, nous avons procédé à l'examen du rapport du Conseil d'Administration destiné à l'Assemblée Générale.

Les informations sur les comptes contenues dans ledit rapport n'appellent pas de notre part de remarques particulières.

6.2. En application des dispositions de l'article 19 du décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la société avec la réglementation en vigueur. Nous n'avons pas d'observations à formuler à ce sujet.

6.3. Nous avons accompli les diligences se rapportant à la pondération des actifs de l'Arab Tunisian Lease (classement) en conformité avec les normes professionnelles généralement acceptées et les termes des circulaires de la B.C.T précitées.

Les actifs pondérés de l'Arab Tunisian Lease, portent au 31 décembre 2010, sur 364 794 mDT dont 21 985 mDT au titre des engagements hors bilan et représentent 89,72% du total du bilan et des éléments hors bilan de la société, diminués des avances de la clientèle ainsi que des provisions constituées et des agios réservés au 31 décembre 2010. Les fonds propres de la société totalisent 59.460 mDT et représentent environ 16,30% du total des actifs pondérés.

6.4. Nous avons procédé à l'appréciation des risques inhérents aux engagements de la clientèle de l'Arab Tunisian Lease et à ses participations, conformément aux normes comptables applicables et aux dispositions légales et réglementaires, notamment celles énoncées par les circulaires de la Banque Centrale de Tunisie n°91-24, 93-23, 99-04 et 2001-12 datées respectivement du 17/12/1991, du 30/07/1993, du 19/03/1999 et du 04/05/2001.

Les risques liés aux engagements de la clientèle et aux participations et devant donner lieu à une couverture par des provisions pour dépréciation portent sur 14 415 mDT, au 31 décembre 2010, dont 559 mDT au titre des participations. En couverture des mêmes risques, l'Arab Tunisian Lease a constitué des provisions pour 13 351 mDT réparties, au cas par cas, sur les créances et les participations et a réservé des agios pour 1 064 mDT.

Nous estimons, en conséquence, que les provisions constituées et les agios réservés par l'Arab Tunisian Lease couvrent, au 31/12/2010, raisonnablement les risques inhérents aux engagements de sa clientèle et à ses participations.

6.5. En application des normes professionnelles généralement acceptées et des termes des circulaires de la B.C.T précitées, nous avons procédé à l'étude, au cas par cas, de 80,25% des engagements de la clientèle et des participations. Notre étude a couvert 2 431 cas portant sur 297 168 mDT par rapport à un total de 370 322 mDT.

La répartition par classe des dits engagements se présente au, 31/12/2010, comme suit :

Engagements courants (0)	Engagements nécessitant un suivi particulier (1)	Engagements incertains (2)	Engagements préoccupants (3)	Engagements compromis (4)
310 115 mDT	41 926 mDT	4 337 mDT	938 mDT	13 006 mDT

6.6. Par référence aux circulaires de la B.C.T précitées, nous avons procédé à l'étude de la division des risques et avons constaté que les engagements pondérés de 3 relations dépassent individuellement le seuil

de 5% des fonds propres sans que leur total n'atteigne la limite de 5 fois les fonds propres de l'Arab Tunisian Lease. Nous avons constaté, également, que les engagements pondérés d'une relation dépassent le seuil de 15% des fonds propres sans que leur total n'atteigne la limite de 2 fois les mêmes fonds propres de la Société. Nous avons relevé, enfin, qu'aucun groupe ne présente un engagement pondéré supérieur à 25% de ces mêmes fonds.

En application des termes des mêmes circulaires de la B.C.T, nous avons procédé à l'étude de la division des risques relatifs aux engagements des membres du Conseil d'Administration et des actionnaires possédant plus de 10% du capital social. Il appert que le total de ces engagements est inférieur à la limite fixée par les textes de référence ci-dessus visés ».

Avis des co-commissaires aux comptes sur les états financiers intermédiaires arrêtés au 30/06/2011

Les états financiers intermédiaires arrêtés au 30/06/2011 ont fait l'objet d'un examen limité effectué par Ahmed Mansour & Associés représentée par Mr Ahmed MANSOUR et par la Société Générale d'Expertise & de Management représentée par Mr Abderrazek GABSI qui ont émis l'avis suivant :

« En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire du 21 mai 2009, et en application des dispositions de l'article 21 bis de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier, telle que modifiée et complétée par les textes subséquents, nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport sur l'examen limité des états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2011 ; les conclusions y figurant pourraient être modifiées de façon substantielle compte tenu des contrôles subséquents.

Nous avons effectué l'examen limité des états financiers intermédiaires ci-joints de l'Arab Tunisian Lease (ATL), comprenant le bilan et l'état des engagements hors bilan au 30 juin 2011 ainsi que l'état de résultat et l'état des flux de trésorerie pour le semestre clos à cette date, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Les organes de direction et d'administration de l'ATL sont responsables de l'établissement et de la présentation sincère des ces états financiers intermédiaires, conformément au système comptable des entreprises. Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ces états financiers intermédiaires sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué cet examen selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Un examen limité d'informations financières consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen limité est très inférieure à celle d'un audit et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Fondement de notre conclusion avec réserve

Les agios réservés sur les engagements et les participations de l'ATL figurent dans les états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2011 pour 1 526 170 DT. Les provisions constituées au même titre portent sur 15 482 465 DT. Le nombre limité des dossiers d'engagement de la clientèle examinés à cette date sur une base individualisée ne nous permet pas de nous prononcer sur les risques encourus ainsi que sur leur couverture. L'appréciation en question est tributaire des conclusions de nos contrôles subséquents.

Conclusion avec réserve

Sur la base de note examen limité, et sous réserve de la question décrite au paragraphe précédent, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires annexés aux pages 7 à 47 du présent rapport, ne présentent pas sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de l'Arab Tunisian Lease (ATL) au 30 juin 2011, ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour le semestre clos à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Observations

Nous estimons utile d'attirer votre attention sur les points suivants :

1. L'ATL a fait l'objet, en 2010, d'une vérification approfondie de sa situation fiscale couvrant les exercices 2006 à 2009. Les résultats de ce contrôle fiscal ont été notifiés à l'ATL qui a fourni, dans le délai réglementaire, une réponse écrite à l'administration fiscale appuyée des justificatifs nécessaires. L'arrêté de taxation d'office n'étant pas encore parvenu à la date d'établissement du présent rapport, notre opinion ne comporte pas de réserve concernant la provision constituée à ce titre.
2. Les paragraphes 3.1 et 3.2 de la Note 2 des états financiers intermédiaires précisent que contrairement aux exercices antérieurs, l'ATL a pris en compte la valeur intrinsèque du matériel, calculée selon les normes réglementaires, et ce dans la limite de 20% de l'engagement et sans que cela ne se traduise par des reprises de provisions antérieurement constituées, et a abandonné l'ancien critère qui consiste à porter dans la classe supérieure tout client dont les impayés représentent plus de 10% de l'engagement. Ces changements de méthodes d'évaluation des engagements de la clientèle ont eu pour effet cumulé d'impacter les provisions requises et les agios réservés respectivement de 8 548 KDT et 227 KDT.
3. Le paragraphe 3.3 de la même Note 2 précise qu'en application de la circulaire de la BCT n°2011-04 du 12/04/2011, relative aux mesures conjoncturelles de soutien aux entreprises économiques affectées par les retombées des derniers événements survenus en Tunisie, l'ATL a procédé à l'identification des clients éligibles à un rééchelonnement.

Certaines opérations de rééchelonnement ont été déjà concrétisées et d'autres le sont en cours. L'enveloppe totale des engagements des relations concernées est de l'ordre de 30 millions de dinars ; elle se rapporte à 108 client dont 99 clients ayant un engagement total de 22 millions de dinars, ont été considérés par la Direction comme étant éligibles au rééchelonnement de leurs impayés sans que des dossiers ne soient valablement constitués à cet effet jusqu'à la date d'établissement du présent rapport.

L'application de la circulaire de la BCT n°2011-04 du 12/04/2011, dans les conditions et de la façon décrite ci-dessus, a eu pour effet d'impacter les provisions requises et les intérêts réservés respectivement de 10 596 KDT et 513 KDT.

4. La Note 30 des états financiers intermédiaires précise que les engagements de l'ATL envers les membres de la famille du président déchu concernent 14 relations et totalisent la somme de 11 397 KDT, ce qui représente 2,9% du total des engagements de l'ATL au 30 juin 2011. Une seule relation litigieuse ayant un engagement de 364 KDT a été totalement provisionnée depuis 2009. Le

reste des engagements a été classé par l'ATL comme nécessitant un suivi particulier ; la Direction estime que le risque de crédit s'y rapportant est quasi-nul.

Attestation des commissaires aux comptes

« Nous avons procédé à la vérification des informations financières et des données comptables figurant dans le présent document de référence en effectuant les diligences que nous avons estimées nécessaires selon les normes de la profession. Nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la régularité des informations financières et comptables présentées ».

Les Commissaires aux Comptes

Ahmed Mansour & Associés
M. Ahmed MANSOUR



Ahmed Mansour & Associés
International
51, Av Aboulhaba El Ansari
2091 EL MANZAH VI
Tél.: 71.755.755 - Fax: 71.766.692

Générale d'Expertise et de Management
M. Abderrazek GABSI



1.4. Attestation de l'intermédiaire en bourse chargé de l'élaboration du document de référence

« Nous attestons avoir accompli les diligences d'usage pour s'assurer de la sincérité du document de référence. »

BNA CAPITALUX
Le Directeur Général
M. Kamel GUESMI



1.5. Responsable de l'information

M. Kamel HBIBI
Directeur Contrôle de Gestion et Système d'Information
Tél : 71 135 000 – Fax : 71 767 300



Chapitre 2 : RENSEIGNEMENTS DE CARACTERE GENERAL CONCERNANT L'EMETTEUR ET SON CAPITAL

2.1. Renseignements de caractère général concernant l'ATL

2.1.1. Dénomination

Dénomination sociale : Arab Tunisian Lease
Siège social : Building Ennour – Centre Urbain Nord – 1082 Mahragène
Téléphone : (71) 135 000
Fax : (71) 786 684 – (71) 767 300
E-mail : atl.lease@atl.com.tn
Site web : www.atl.com.tn

2.1.2. Forme juridique et législation particulière

Forme juridique: Société Anonyme

Législation particulière applicable: La société est régie par la loi n°2001-65 du 10 Juillet 2001 relative aux établissements de crédit, telle que modifiée par la loi n°19-2006 du 02/05/2006. Elle est également régie par les dispositions de la loi 94-89 du 26 Juillet 1994 relative au leasing et de la loi 94-90 du 26 juillet 1994 portant dispositions fiscales du leasing.

2.1.3. Date de constitution et durée

Date de constitution : 04/12/1993
Durée : 99 ans

2.1.4. Objet social

La société a pour objet principal de réaliser des opérations de leasing (crédit -bail) d'équipements, de matériel ou de biens immobiliers achetés ou réalisés en vue de leurs location par celle-ci tout en demeurant propriétaire.

Ces équipements, matériels et/ou biens immobiliers doivent être destinés à être utilisés dans les activités professionnelles, commerciales, industrielles, agricoles, de pêche ou de services.

Elle peut également effectuer toutes opérations financières, industrielles, commerciales, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à l'objet ci-dessus.

2.1.5. Registre du commerce

N° du Registre de Commerce: B15771/1996

2.1.6. Exercice social

Du 1^{er} Janvier au 31 Décembre

2.1.7. Clauses statutaires particulières

Affectation et répartition des bénéfices (Article 31 des statuts) :

Les bénéfices nets s'entendent des produits nets de l'exercice, déduction faite des frais généraux et autres charges sociales ainsi que tous amortissements de l'actif social et de toutes provisions pour risques commerciaux, financiers ou industriels.

Les bénéfices distribuables sont constitués du résultat comptable net de l'exercice majoré ou minoré des résultats reportés des exercices antérieurs.

Ces bénéfices sont distribuables après déduction de ce qui suit :

- une fraction égale à 5% du bénéfice déterminé comme ci-dessus indiqué au titre de réserves légales. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque la réserve légale atteint le 1/10 du capital.
- La réserve prévue par les textes législatifs spéciaux dans la limite des taux qui y sont fixés.
- Toute somme que l'Assemblée Générale, sur proposition du Conseil d'Administration, décide d'affecter à des fonds de réserves généraux ou spéciaux ou de reporter à nouveau.

Article 22 des statuts :

Le Conseil d'Administration peut allouer des rémunérations exceptionnelles pour les missions ou mandats confiés aux membres du Conseil d'Administration.

Ces rémunérations sont portées aux charges d'exploitation de la société.

Assemblées générales

Dispositions communes aux Assemblées Générales (article 26 des statuts) :

1. Assemblées constitutives, Ordinaires et Extraordinaires

Les Assemblées générales sont constitutives, Ordinaires et Extraordinaires. Elles sont convoquées pour délibérer conformément aux dispositions légales et statutaires.

Les délibérations régulièrement prises, obligent tous les actionnaires, même les absents ou incapables.

L'Assemblée Générale, régulièrement constituée, représente l'universalité des actionnaires. Elle se compose de tous les actionnaires quel que soit le nombre de leurs actions.

Elle peut avoir les pouvoirs tout à la fois d'une Assemblée Ordinaire et d'une Assemblée Extraordinaire, si elle réunit les conditions nécessaires.

Les Assemblées Générales appelées à délibérer sur la vérification des apports, sur la nomination des premiers administrateurs, sur la sincérité de la déclaration faite par le ou par les fondateurs, sur les avantages particuliers, sont qualifiées d'Assemblées Générales constitutives.

Les délibérations de l'Assemblée, régulièrement prises, obligent tous les actionnaires, même les absents ou incapables.

2. Convocation des Assemblées

L'Assemblée Générale Ordinaire, doit se réunir, sous convocation du conseil d'administration, au moins une fois par année et dans les six mois qui suivent la clôture de l'exercice comptable, et ce pour clôturer les actes de gestion de la société, approuver les comptes de l'exercice écoulé, et prendre les décisions relatives aux résultats à la lumière des rapports du conseil d'administration et des commissaires aux comptes.

L'Assemblée Générale est convoquée, en cas de nécessité, par :

- 1) Le ou les commissaires aux comptes.
- 2) Un mandataire nommé par le Tribunal sur demande de tout intéressé en cas d'urgence ou à la demande d'un ou de plusieurs actionnaires détenant au moins Trois pour Cent (3%) du capital social
- 3) Le liquidateur.
- 4) les actionnaires détenant la majorité du capital social ou des droits de vote.

Les réunions ont lieu au siège social ou dans tout autre lieu du territoire Tunisien indiqué par l'avis de convocation.

Les convocations sont faites par un avis publié au Journal Officiel de la République Tunisienne et dans deux quotidiens dont l'un en langue arabe.

Les convocations doivent être faites dans un délai de quinze jours au moins avant la date fixée pour la réunion.

L'avis indiquera la date et le lieu de la tenue de la réunion ainsi que l'ordre du jour.

Les Assemblées peuvent même être réunies verbalement sans délai, si tous les actionnaires sont présents ou représentés.

3. Le droit de siéger à une Assemblée Générale

Les titulaires de dix (10) actions libérées des versements exigibles, peuvent seuls assister à l'Assemblée Générale sur justification de leur identité. Ils peuvent aussi s'y faire représenter par mandat spécial.

Les actionnaires, ne disposant pas de ce nombre d'actions, peuvent se réunir pour atteindre le minimum prévu à l'alinéa ci-dessus et se faire représenter par l'un d'eux.

Toutefois, les sociétés actionnaires sont valablement représentées, soit par un de leurs gérants ou par un membre de leur Conseil d'Administration, soit par un mandataire muni d'un pouvoir spécial.

La qualité d'actionnaire n'est pas requise pour le gérant, le membre du Conseil ou le mandataire comme personnes physiques.

Le nu-proprétaire est valablement représenté par l'usufruitier et le droit de vote appartient à ce dernier pour toutes les Assemblées Ordinaires et Extraordinaires, sauf, convention contraire.

La forme des pouvoirs, les lieux et délais de leur production est déterminée par le Conseil d'Administration.

4. Règlements des Assemblées Générales

L'Assemblée Générale est présidée par le Président du conseil d'administration ou en son absence, par un administrateur délégué spécialement à cet effet, par le Conseil d'Administration et à défaut à l'actionnaire choisi par les actionnaires présents.

Au cas où l'Assemblée est convoquée à la diligence d'une personne étrangère au Conseil d'Administration (commissaire aux comptes, mandataire ou liquidateur), c'est cette personne qui la préside.

Les fonctions de scrutateurs sont remplies par les deux actionnaires qui représentent tant par eux-mêmes que comme mandataires, le plus grand nombre d'actions, et sur leur refus, par ceux qui viennent après eux jusqu'à acceptation.

Le bureau désigne le Secrétaire qui peut être choisi en dehors de l'Assemblée.

Il est tenu une feuille de présence laquelle contient les noms et domiciles des actionnaires, présents ou représentés, et indique le nombre des actions possédées par chacun d'eux. Cette feuille est émargée par les actionnaires présents ou leurs mandataires, et certifiée par le bureau; elle est déposée au siège social et doit être communiquée à tout requérant.

Le bureau de l'assemblée est composé ainsi, du président, d'un secrétaire, et des deux scrutateurs.

5. Ordre du jour de l'Assemblée

L'ordre du jour est arrêté par le Conseil d'Administration si la convocation est faite par lui ou par la personne qui a fait la convocation de l'Assemblée.

Il n'est porté à l'ordre du jour que les propositions émanant du Conseil d'Administration, ou qui ont été communiquées au Conseil d'Administration quinze jours au moins avant la convocation, au moyen de demandes revêtues de la signature des actionnaires représentant au moins cinq pour cent du capital social.

Aucune proposition ne peut être soumise à l'Assemblée si elle ne figure pas à son ordre du jour.

6. Droit au vote de l'Assemblée Générale

Chaque membre de l'Assemblée Générale a autant de voix qu'il possède et représente d'actions.

Le vote a lieu à main levée ou par tout autre moyen public décidé par l'Assemblée Générale. Si l'un des actionnaires exige le scrutin secret, celui-ci devient obligatoire. Le scrutin secret est également obligatoire

pour toutes les questions d'ordre personnelles, comme la révocation des Administrateurs ou la mise en cause de leur responsabilité.

Aucun actionnaire ne peut voter, à titre personnel ou par procuration, lorsqu'il s'agit d'une décision lui attribuant un avantage personnel ou de statuer sur un différend entre lui et la société.

Tout actionnaire peut voter par correspondance.

En cas de vote par correspondance, la société doit mettre à la disposition des actionnaires un formulaire spécial à cet effet. Le vote émis de cette manière n'est valable que si la signature apposée sur le formulaire est légalisée.

Le vote par correspondance doit être adressée à la société par lettre recommandée avec accusé de réception.

Il n'est tenu compte que des votes reçus par la société avant l'expiration du jour précédant la réunion de l'assemblée générale.

7. Procès-verbal de l'Assemblée Générale

Les délibérations de l'Assemblée sont constatées par des procès-verbaux inscrits ou annexés sur un registre spécial, et signés par les membres composant le bureau, le refus de l'un d'eux doit être mentionné.

Le procès-verbal des délibérations des Assemblées doit contenir les énonciations suivantes :

- La date et le lieu de sa tenue.
- Le mode de convocation.
- L'ordre du jour.
- La composition du bureau.
- Le nombre d'actions participant au vote et le quorum atteint.
- Les documents et les rapports soumis à l'Assemblée Générale.
- Un résumé des débats, le texte des résolutions soumises au vote et son résultat.

Les copies ou extraits de ces procès-verbaux à produire en justice ou ailleurs, sont signés, soit par le Président du Conseil, soit par l'Administrateur temporairement délégué dans les fonctions de Président, soit par deux Administrateurs quelconques.

Après dissolution de la société, et pendant la liquidation, ces copies ou ces extraits sont signés par un liquidateur ou, le cas échéant, par le liquidateur unique.

Assemblées Générales Ordinaires – Assemblées Générales Extraordinaires (article 27 des statuts) :

1. Assemblée Générale Ordinaire :

a) Constitution de l'Assemblée Générale Ordinaire

Les Assemblées Générales Ordinaires (annuelles ou convoquées Extraordinairement) se composent des actionnaires détenteurs de dix (10) actions libérées des versements exigibles.

Pour délibérer valablement, l'Assemblée Générale Ordinaire doit être composée d'un nombre d'actionnaires représentant au moins le tiers (1/3) des actions donnant droit au vote.

Si ce quorum n'est pas atteint, l'Assemblée Générale Ordinaire est convoquée à nouveau. Un délai minimum de quinze jours entre les deux assemblées doit être respecté. Dans cette seconde réunion, les délibérations sont valables quelque soit le nombre d'actions représentées, mais elles ne peuvent porter que sur l'ordre du jour de la première réunion.

Les délibérations de l'Assemblée Générale Ordinaire sont prises à la majorité des voix présentes ou représentées.

b) Pouvoirs de l'Assemblée Générale Ordinaire

Les Assemblées Générales Ordinaires ont à statuer sur toutes les questions qui excèdent la compétence du Conseil d'Administration.

Elles confèrent à ce dernier, les autorisations nécessaires pour tous les cas où les pouvoirs qui lui sont attribués seraient insuffisants. D'une manière Générale, elles règlent les conditions du mandat imparti au Conseil d'Administration et elles déterminent souverainement la conduite des affaires de la société.

L'Assemblée Générale Ordinaire doit notamment prendre connaissance du rapport du Conseil d'Administration sur les affaires sociales, ainsi que du rapport des commissaires aux comptes.

- 1) Elle discute, approuve ou redresse les comptes d'une façon Générale, examine tous les actes de gestion d'Administration et leur donne quitus.

Les délibérations concernant l'approbation du bilan et des comptes doivent être précédées du rapport du ou des commissaires aux comptes à peine de nullité.

- 2) Elle statue sur l'affectation et la répartition des bénéfices.

- 3) Elle décide de l'amortissement ou du rachat des actions par prélèvement sur les bénéfices.

4) Elle approuve ou rejette les nominations provisoires d'administrateurs effectuées par le Conseil d'Administration.

- 5) Elle nomme, remplace et réélit les administrateurs et les commissaires aux comptes.

6) Elle détermine le montant des jetons de présence alloués annuellement au Conseil d'Administration, ainsi que la rémunération des commissaires aux comptes.

7) Elle approuve annuellement la rémunération des membres du comité permanent d'audit interne dont le montant est porté aux charges d'exploitation de la société.

8) Elle approuve ou désapprouve les conventions visées par l'article 200 du Code des sociétés commerciales.

9) Enfin, elle délibère sur toutes les autres propositions portées à son ordre du jour et qui ne sont pas de la compétence de l'Assemblée Générale Extraordinaire.

L'Assemblée Générale Ordinaire convoquée Extraordinairement statue sur toutes les questions qui lui sont soumises et qui ne sont pas de la compétence de l'Assemblée Générale Extraordinaire.

2. Assemblée Générale Extraordinaire

a) Constitution de l'Assemblée Générale Extraordinaire

L'Assemblée Générale Extraordinaire se compose de tous les actionnaires quelque soit le nombre de leurs actions pourvu que ces dernières aient été libérées des versements exigibles.

Préalablement à l'Assemblée Générale Extraordinaire réunie sur première convocation, le texte des résolutions proposées doit être tenu au siège de la société à la disposition des actionnaires, quinze jours au moins avant la date réunion.

Les délibérations de l'assemblée générale ne sont considérées valables que si les actionnaires présents ou représentés détiennent au moins sur première convocation, la moitié du capital et sur deuxième convocation le tiers du capital.

A défaut de ce dernier quorum le délai de la tenue de l'assemblée générale extraordinaire peut être prorogé à une date postérieure ne dépassant pas deux mois à partir de la date de la convocation.

Elle statue à la majorité des deux tiers des voix des actionnaires présents ou représentés.

Dans le cas où l'Assemblée Générale Extraordinaire décide de l'augmentation du capital social par majoration de la valeur nominative des actions, cette décision est prise à l'unanimité des actionnaires.

b) Pouvoirs de l'Assemblée Générale Extraordinaire

1- L'Assemblée Générale Extraordinaire statue sur toutes les questions visées aux articles 291 à 295, et 300, 307 à 310 du code des sociétés commerciales.

L'Assemblée Générale Extraordinaire est seule habilitée à modifier toutes les dispositions des statuts de la société, sous proposition du conseil d'administration et conformément à la réglementation en vigueur.

L'Assemblée Générale Extraordinaire décide ou autorise l'augmentation ou la réduction du capital.

L'Assemblée Générale Extraordinaire délègue au conseil d'administration la réalisation de toutes augmentations de capital qu'elle décide.

2- Modification des statuts en application de dispositions légales ou réglementaires :

Les statuts peuvent être modifiés par le président directeur général, lorsque cette modification est effectuée en application de dispositions légales ou réglementaires qui la prescrivent. Les statuts sont soumis dans leur version modifiée à l'approbation de la première assemblée générale suivante.

3.) Quorum

Les délibérations de l'Assemblée Générale ne sont valables que si les actionnaires présents ou les représentés au droit de vote détiennent la moitié (1/2) du capital et sur deuxième convocation le Tiers (1/3) du capital.

A défaut de ce dernier quorum le délai de la tenue de l'assemblée générale peut être prorogé à une date postérieure ne dépassant pas deux mois à partir de la date de la convocation. Elle statue à la majorité des Deux Tiers (2/3) des voix des actionnaires présents ou des représentants ayant droit au vote.

Transmission des actions (article 10 des statuts) :

- 1- La propriété des actions résulte de leur inscription au nom du ou des titulaires sur son compte.
- 2- La cession des actions est libre.
- 3- Les actions d'apport ne sont négociables que deux ans après la constitution définitive de la société ou de l'augmentation du capital, si elles proviennent de cette augmentation, les administrateurs doivent mentionner leur nature à la date de la constitution ou de l'augmentation de capital. Le tout sous réserve des exceptions prévues par la législation en vigueur, lorsque les actions sont émises à la suite d'une fusion ou d'un apport partiel d'actifs.

2.1.8. Nationalité

Tunisienne

2.1.9. Régime fiscal

Droit commun et particulièrement les lois 94-89 et 94-90 portant dispositions fiscales relatives au leasing. La loi n° 2000-98 du 25/12/2000 portant la loi de finance pour l'année 2001 notifiant la déduction des amortissements financiers en remplacement des amortissements ordinaires par les sociétés de leasing, ainsi que la loi 2007-70 du 27/12/2007 portant loi des finances pour l'année 2008 notifiant la suppression de la déduction des amortissements financiers pour les entreprises exerçant l'activité de leasing pour les contrats conclus à partir du premier janvier 2008.

2.1.10. Matricule fiscal

492439 NAM 000

2.1.11. Capital social

17 000 000 dinars, divisé en 17 000 000 actions de nominal 1 dinar entièrement libérées.

2.1.12. Lieu où peuvent être consultés les documents de la société

Siège de la société : La société est sise à Ennour Building – Centre Urbain Nord 1082 –Mahrajène.

2.1.13. Responsable chargé de l'information et des relations avec les actionnaires, les obligataires, le CMF, la BVMT et la STICODEVAM

M.Kamel HABIBI, Directeur Contrôle de Gestion et Système d'Information
Tél : 71 135 000 Fax : 71 767 300

2.2. Renseignements de caractère général concernant le capital de la société

Capital social : 17 000 000 dinars
Nombre d'actions : 17 000 000 actions
Nominal : 1 dinar
Forme des actions : Nominative
Libération : intégrale
Catégorie : actions ordinaires
Jouissance : 1^{er} janvier 2011

2.3. Evolution du capital social

Décision	Nature de l'opération	Evolution du capital		Capital en circulation	
		Montant en Dinars	Nombre d'actions	Montant en Dinars	Nombre d'actions
AGE du 04/12/1993	Constitution			6 000 000	60 000*
AGE du 01/12/1995	Augmentation en numéraire	2 000 000	20 000	8 000 000	80 000*
AGE du 28/03/1997	Réduction du nominal de l'action	-	720 000	8 000 000	800 000**
AGE du 28/03/1997	Augmentation en numéraire	2 000 000	200 000	10 000 000	1 000 000**
AGE du 31/05/2007	Réduction du nominal de l'action	-	9 000 000	10 000 000	10 000 000***
AGE du 21/05/2008	Augmentation par incorporation de Réserves	2 000 000	2 000 000	12 000 000	12 000 000
	Augmentation en numéraire	5 000 000	5 000 000	17 000 000	17 000 000

* La Valeur nominale était de 100D

** La valeur nominale était de 10D

*** La valeur nominale est de 1D

2.4. Répartition du capital et des droits de vote au 31/07/2011

2.4.1. Structure du capital au 31/07/2011

Actionnaires	Nombre d'actionnaires	Nombre d'actions et de droits de vote	Montant en DT	% du capital et des droits de vote
Actionnaires tunisiens	1 724	16 946 325	16 946 325	100%
Personnes morales	95	12 606 899	12 606 899	74%
Ayant 3% et plus	6	10 878 577	10 878 577	64%
Ayant plus de 0,5% et moins de 3%	6	959 919	959 919	6%
Public ayant au maximum 0,5%	83	768 403	768 403	5%
Personnes physiques	1 629	4 339 426	4 339 426	26%
Ayant 3% et plus	1	637 500	637 500	4%
Ayant plus de 0,5% et moins de 3%	6	799 712	799 712	5%
Public ayant au maximum 0,5%	1 622	2 902 214	2 902 214	17%
Actionnaires étrangers	11	53 675	53 675	0%
Personnes morales	2	29 746	29 746	0%
Ayant 3% et plus	0	0	0	0%
Ayant plus de 0,5% et moins de 3%	0	0	0	0%
Public ayant au maximum 0,5%	2	29 746	29 746	0%
Personnes physiques	9	23 929	23 929	0%
Ayant 3% et plus	0	0	0	0%
Ayant plus de 0,5% et moins de 3%	0	0	0	0%
Public ayant au maximum 0,5%	9	23 929	23 929	0%
TOTAUX	1 735	17 000 000	17 000 000	100%

2.4.2. Actionnaires détenant individuellement 3% et plus du capital social et des droits de vote au 31/07/2011

Actionnaires	Nombre d'actions et de droits de vote	Montant en DT	% du capital et des droits de vote
ARAB TUNISIAN BANK "ATB"	5 544 733	5 544 733	32,62%
ENNAKL	1 813 505	1 813 505	10,67%
BNA	1 700 000	1 700 000	10,00%
EVOLIA CAPITAL HOLDING	672 839	672 839	3,96%
DRISS MOHAMED SADOK	637 500	637 500	3,75%
SEFINA SICAF	637 500	637 500	3,75%
PIRECO PETROLIUM INDUSTRIEL REALISATION CONTRACTUE	510 000	510 000	3,00%
Total	11 516 077	11 516 077	67,74%

2.4.3. Capital et droits de vote détenus par l'ensemble des membres des organes d'administration et de direction au 31/07/2011

Actionnaires	Nombre d'actions et de droits de vote	Montant en DT	% du capital et des droits de vote
Président			
Mr Slimene BETTAIEB	17	17	0,00%
Administrateurs			
ArabTunisian Bank	5 544 733	5 544 733	32,62%
Société ENNAKL	1 813 505	1 813 505	10,67%
M. Sahir JELJELI (mandaté par la société ENNAKL)	0	0	0,00%
M. Fethi BLANCO (mandaté par l'ATB)	0	0	0,00%
Banque Nationale Agricole	1 700 000	1 700 000	10,00%
M. Ammar Tlili (mandaté par la BNA)	0	0	0,00%
SEFINA SICAF	637 500	637 500	3,75%
M. Ridha ZERZRI	34 000	34 000	0,20%
M. Abdelwahed GOUIDER (mandaté par l'ATB)	0	0	0,00%
M. Chedly BEN AMMAR	270 034	270 034	1,59%
ATI SICAF	20 000	20 000	0,12%
Total	10 019 789	10 019 789	58,94%

2.4.4. Nombre d'actionnaires au 31/07/2011

Le capital de l'ATL est réparti entre 1 735 actionnaires :

- 97 personnes morales
- 1 638 personnes physiques

2.5. Description sommaire du groupe ATB au 31/12/2010

2.5.1. Présentation générale du groupe ATB

L'ATL fait partie du groupe ATB

2.5.1.1. Présentation des sociétés du groupe ATB

DENOMINATION SOCIALE	Capital social au 31/12/2010 (En DT)	Nombre d'actions constituant le capital (au 31/12/2010)	Participation ATB (en Nombre d'actions)	Taux de participation de l'ATB	Provisions constituées (En DT)
ARAB TUNISIAN BANK - ATB	100 000 000	100 000 000			
ARAB FINANCIAL CONSULTANTS - AFC	1 000 000	200 000	60 000	30,00%	
ARAB TUNISIAN DEVELOPMENT - ATD sicar	2 187 500	218 750	89 999	41,14%	
ARAB TUNISIAN INVEST - ATI sicaf	5 775 000	1 155 000	347 745	30,11%	240
ARAB TUNISIAN LEASE - ATL	17 000 000	17 000 000	5 544 733	32,62%	
UNION DE FACTORING – UNIFACTOR	15 000 000	3 000 000	209 243	6,97%	
COMPUTER DISTRIBUTION CODIS	1 200 000	12 000	3 059	25,49%	43
ARABIA SICAV	7 455 793	98 509	21 940	22,27%	758
SANADETT SICAV	231 880 886	2 228 185	900	0,04%	
AXIS TRESORERIE SICAV	36 149 067	327 337	2 000	0,61%	
FCP AXIS CAPITAL PROTEGE	22 540 345	9 554	30	0,31%	
FCP IRADETT 20	1 174 992	102 079	7 000	6,86%	
FCP IRADETT 50	1 177 968	93 508	7 000	7,49%	
FCP IRADETT 100	1 139 343	67 601	7 000	10,35%	
FCP IRADETT CEA	504 072	29 364	7 000	23,84%	
FCP SALAMETT PLUS	11 926 175	1 174 267	7 000	0,60%	
FCP SALAMETT CAP	21 026 367	1 837 198	7 000	0,38%	

Le groupe ATB est composé de dix-sept (17) sociétés dont seize exercent dans le secteur de la finance et une exerce dans le secteur commercial.

L'ATB : (La société mère)

Créée en juin 1982, l'Arab Tunisian Bank est une société anonyme au capital actuel de 100 000 000 de dinars, divisé en 100 000 000 actions de nominal 1D, dont 64,238% est détenu par Arab Bank Plc, Banque de nationalité Jordanienne. L'objet social de l'ATB est l'exercice de la profession bancaire et notamment la mobilisation de l'épargne et l'octroi de crédits. L'introduction de l'ATB à la cote de la bourse a eu lieu en Octobre 1990.

L'AFC :

Créée en 1985, avec comme objet social la réalisation des opérations financières de gestion de fortune et de conseils. En 1994 l'AFC a obtenu l'agrément d'Intermédiaire en Bourse, et a changé son objet social qui se consacre à la négociation des valeurs mobilières et la gestion des portefeuilles titres. Son capital actuel est de 1 000 000 de dinars, divisé en 200 000 actions de nominal 5 Dinars. Au 31/12/2010 le capital de l'AFC est détenu à hauteur de 30% par l'ATB.

L'ATI SICAF :

Créée en 1994, l'Arab Tunisian Invest Sicaf est une société anonyme au capital de 5 775 000 dinars, divisé en 1 155 000 actions de 5 dinars chacune. C'est une société d'investissement à capital fixe régie par la loi n° 88-92 du 2 Août 1988 telle que modifiée par les textes subséquents. Son objet social est la gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières par l'utilisation de ses propres fonds. Au 31 décembre 2010, l'ATB détient 30,11% du capital de l'ATI SICAF.

L'ATD SICAR :

Créée en 2001 l'Arab Tunisian Development Sicar est une société anonyme au capital de 3 000 000 dinars au 31/12/2005, divisé en 300 000 actions de 10 dinars chacune. Son objet social est la participation pour son propre compte ou pour le compte des tiers et en vue de sa rétrocession, au renforcement des fonds propres des entreprises et notamment des entreprises promues par les nouveaux promoteurs. Au 31 décembre 2010, l'ATB détient 41,14% du capital de l'ATD SICAR.

L'ATL :

Créée en Décembre 1993 à l'initiative de l'ATB et de la BNA, l'Arab Tunisian Lease est une société anonyme au capital de 17 000 000 dinars divisé en 17 000 000 d'actions de 1 dinar chacune.

L'ATL est un établissement financier spécialisé dans le financement en leasing des investissements mobiliers et immobiliers.

L'ATL concentre son activité sur le leasing mobilier en intervenant dans le financement de matériel de Bâtiment et Travaux Publics, d'équipements touristiques, de matériel roulant et de matériel médical. Le leasing « véhicules légers » est entrain de connaître une forte expansion et l'ATL projette son développement sur ce créneau car il assure les marges les plus élevées tout en présentant un faible niveau de risque.

Au 31/12/2010, l'ATB et la BNA détiennent respectivement 32,62% et 10% du capital de l'ATL.

CODIS :

Créée en 1998 la Computer Distribution est une société anonyme au capital de 1 200 000 dinars divisé en 12 000 actions de 100 dinars chacune, au 31/12/2007. Son objet social est l'achat localement ou l'importation et la commercialisation, le tout en gros, de tout matériel et autre produit informatique, en particulier les ordinateurs, les accessoires, les fournitures, le matériel de télécommunication, ainsi que tous logiciels, services, conseils et assistances, se rattachant directement ou indirectement à la création ou à la gestion et au transport en local et à distance de l'information et des données sous toutes ses formes.

A partir de janvier 2004, CODIS fait partie du groupe IBM. Au 31/12/2010, son capital est détenu à hauteur de 49% par IBM et à hauteur de 25,5% par l'ATB.

UNION DE FACTORING :

Union de Factoring est une société anonyme créée en avril 2000. Son capital actuel est de 15 000 000 de dinars, divisé en 30 000 000 actions de nominal 5 Dinars.

Union de Factoring est une société d'affacturage régie par la loi 2001-65 du 10 juillet 2001 relative aux établissements de crédit, ayant pour objet l'exécution des opérations de Factoring qui englobent les encaissements et le recouvrement des créances et l'octroi d'avances ou de garanties de bonne fin sur les créances en question.

Au 31/12/2010, le capital de l'Union de Factoring était détenu à hauteur de 6,97% par l'ATB.

SANADETT SICAV :

Créée en 2000, SANADETT SICAV est une société d'investissement à capital variable ayant pour objet social la constitution et la gestion d'un portefeuille obligataire par l'utilisation de ses fonds propres.

Au 31/12/2010, le montant des actifs gérés par SANADETT SICAV était de 231,881MD. L'ATB détenait 0,04% du capital de SANADETT SICAV. Elle est aussi dépositaire de ladite SICAV.

ARABIA SICAV :

Créée en 1994, ARABIA SICAV est une société d'investissement à capital variable ayant pour objet social la constitution et la gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières par l'utilisation de ses fonds propres.

Au 31 décembre 2010, le montant des actifs gérés par ARABIA SICAV était de 7,456MD.
A cette même date, l'ATB détenait 22,27% de ARABIA SICAV. Elle est aussi dépositaire de ladite SICAV.

AXIS TRESORERIE SICAV :

Créée en 2003, Axis Trésorerie sicav est une société d'investissement à capital variable.

Au 31 décembre 2010, le montant des actifs gérés par Axis Trésorerie sicav était de 36,149MD. La société opère dans le secteur financier et elle a pour objet la gestion d'un portefeuille obligataire. Les ressources de la société sont constituées de ses fonds propres à l'exclusion de toutes autres ressources.

Au 31 décembre 2010, L'ATB détenait 0,61% du capital de Axis Trésorerie SICAV. Elle est aussi dépositaire de la SICAV.

FCP AXIS CAPITAL PROTEGE :

Créé en 2005, FCP Axis Capital Protégé est un fonds commun de placement de type mixte.

Au 31 décembre 2010, le montant des actifs gérés par le FCP était de 22,540MD. A cette même date, l'ATB détenait 0,31% du FCP Axis Capital Protégé. Elle est aussi dépositaire du FCP.

FCP IRADETT 20 :

Créé à la fin de 2006, FCP IRADETT 20 est un fonds commun de placement de type mixte. Au 31 décembre 2010, le montant des actifs gérés par le FCP est de 1,175MD. A cette même date, l'ATB détenait 6,86% du FCP IRADETT 20. Elle est aussi dépositaire du FCP.

FCP IRADETT 50 :

Créé à la fin de 2006, FCP IRADETT 50 est un fonds commun de placement de type mixte.

Au 31 décembre 2010, le montant des actifs gérés par le FCP était de 1,178MD. A cette même date, l'ATB détenait 7,49% du FCP IRADETT 50. Elle aussi dépositaire du FCP.

FCP IRADETT 100 :

Créé à la fin de 2006, FCP IRADETT 100 est un fonds commun de placement de type mixte.

Au 31 décembre 2010, le montant des actifs gérés par le FCP était de 1,139MD. A cette même date, l'ATB détenait 10,35% du FCP IRADETT 100. Elle aussi dépositaire du FCP.

FCP IRADETT CEA :

Créé à la fin de 2006, FCP IRADETT CEA est un fonds commun de placement de type mixte.

Au 31 décembre 2010, le montant des actifs gérés par le FCP était de 0,504MD. A cette même date, l'ATB détenait 23,84% du FCP IRADETT CEA. Elle aussi dépositaire du FCP.

FCP SALAMETT CAP :

Créé à la fin de 2006, FCP SALAMETT CAP est un fonds commun de placement de type mixte.

Au 31 décembre 2010, le montant des actifs gérés par le FCP était de 21,026MD. A cette même date, l'ATB détenait 0,38% du FCP SALAMETT CAP. Elle aussi dépositaire du FCP.

FCP SALAMETT PLUS :

Créé à la fin de 2006, FCP SALAMETT PLUS est un fonds commun de placement de type mixte.

Au 31 décembre 2010, le montant des actifs gérés par le FCP était de 11,926MD. A cette même date, l'ATB détenait 0,60% du FCP SALAMETT CAP. Elle est aussi dépositaire du FCP.

2.5.1.3. Etat des participations entre les sociétés du groupe ATB arrêté au 31/12/2010

	ATB	AFC	ATI sicaf	ATD sicar	ATL	UNION DE FACTORING	CODIS	ARABIA sicav	SANADETT sicav	Axis Trésorerie sicav	FCP Axis Capital Protégé	IRADETT 20	IRADETT 50	IRADETT 100	IRADETT CEA	SALAMETT PLUS	SALAMETT CAP
ATB		30,00%	30,11%	41,14%	32,62%	6,97%	25,49%	22,27%	0,04%	0,61%	0,31%	6,86%	7,49%	10,35%	23,84%	0,60%	0,38%
AFC			0,28%								0,53%	29,61%	29,13%	8,71%	13,18%		
ATI Sicaf	0,02%	10,00%		6,86%	0,12%	3,94%			0,21%								
ATD Sicar									0,09%								
ATL			1,73%			11,33%											
UNION DE FACTORING																	
CODIS																	
ARABIA sicav											0,41%			3,40%	2,83%		
SANADETT sicav										2,90%							9,42%
Axis Trésorerie sicav									0,03%								2,48%
FCP Axis Capital Protégé								0,06%		2,31%							
IRADETT 20	0,001%																
IRADETT 50	0,001%																
IRADETT 100	0,005%												2,60%				
IRADETT CEA	0,002%																
SALAMETT PLUS																	
SALAMETT CAP									4,28%							0,57%	

2.5.1.4. Chiffres clés des sociétés du groupe au 31/12/2010

Sociétés	Capitaux propres avant affectation	Chiffres d'affaires (produits d'exploitation)	Résultat d'exploitation	Résultat net	Dettes globales (total passifs)	Charges financières	(en mD)
							Dividendes distribués en 2011 au titre de l'exercice 2010
ATB	414 395	244 246	54 596	53 509	3 601 683	100 248	17 600
AFC	3 415	3 079	1 078	734	2 357	213	150
ATI SICAF	8 056	862	621	665	359	0	808
ATD SICAR	5 894	2 635	1 317	1 306	139 558	11	262
ATL	48 928	31 848	9 567	7 528	335 635	14 183	3 400
UNION DE FACTORING	14 633	7 617	1 916	1 908	61 675	2 646	0
CODIS	1 104	11 948	282	74	6 834	94	0
SANADETT SICAV	241 119	13 683	11 540	10 973	263	0	10 934
ARABIA SICAV	7 538	187	81	688	946	0	86
AXIS TRESORERIE SICAV	35 068	1 775	1 302	1 620	79	0	1 080
FCP AXIS CAPITAL PROTEGE	21 246	596	268	1 917	53	0	0
FCP IRADETT 20	1 197	46	23	44	3	0	15
FCP IRADETT 50	1 193	45	18	39	5	0	13
FCP IRADETT 100	1 142	25	3	55	62	0	2
FCP IRADETT CEA	512	16	8	56	2	0	7
FCP SALAMETT PLUS	12 371	511	422	458	16	0	418
FCP SALAMETT CAP	21 752	973	739	995	0	0	0

2.5.1.5. Engagements financiers des sociétés du groupe ATB au 31/12/2010

(en mD)

Sociétés	ATB	AFC	ATI SICAF	ATD SICAR	ATL	Union de Factoring	CODIS	SANADE TT SICAV	ARABIA SICAV	Axis Trésorerie SICAV	FCP Axis Capital Protégé	IRADETT 20	IRADETT 50	IRADETT 100	IRADETT CEA	SALAMETT PLUS	SALAMETT CAP	Total
Crédits bancaires					20 205	256	2556											23 017
Crédits extérieurs					31 446													31 446
Emprunts obligataires	93 246				245 733	8 000												346 979
Fonds gérés				133 528														133 528
Emprunts et ressources	64 986																	64 986
Découverts		18				12 488	121											12 627
Billets de Trésorerie				350		23 750	600											24 700
Leasing					1													1
TOTAL	158 232	18	0	133 878	297 385	44 494	3277	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	637 284

2.5.1.6. Politique actuelle et future de financement inter-société du groupe

Afin de répondre à leurs besoins de financement, les sociétés du groupe recourent généralement aux banques et au marché financier et peuvent émettre des billets de trésorerie souscrits par les sociétés du groupe.

2.5.2. Relations de l'ATL avec les sociétés du groupe ATB au 31/12/2010

2.5.2.1. Prêts octroyés et crédits reçus des sociétés du groupe

Crédits reçus :

Désignation	Solde au 31/12/2010
CMT	0
Billets de Trésorerie	0
Sous Total	0
Emprunt obligataire	
FCP AXIS capital protégé	248 000
FCP SALAMETT CAP	2 116 000
FCP IRADET 20	160 000
FCP IRADET 50	200 000
ATB	19 550 000
ARABIA SICAV	381 000
SANADETT SICAV	24 100 000
Axis Trésorerie SICAV	1 872 000
Sous Total	48 627 000
Total	48 627 000

Prêts octroyés :

Au 31/12/2010, les comptes courants de l'ATL ouverts auprès de l'ATB présentent un solde créditeur de 6 975 974 Dinars.

2.5.2.2. Les créances et dettes commerciales avec les sociétés du groupe

Néant

2.5.2.3. Les apports en capitaux avec les sociétés du groupe

Recus : Néant

Donnés : Néant

2.5.2.4. Les dividendes encaissés par l'ATL et distribués par les sociétés du groupe

Dividendes encaissés par l'ATL en 2010 au titre de l'exercice 2009

(en dinars)

Dénomination sociale	Nombre d'actions * détenues par l'ATL	Dividende par action	Dividendes encaissés par l'ATL
SARI**	9 900	3	29 697
ATI SICAF***	20 000	0.8	16 000
TOTAL			45 697

* Nombre d'actions détenues le jour de distribution de dividendes.

** L'ATL détient 30% du capital de la Société Arabe de Réalisations Immobilières.

*** L'ATL détient 1,73% du capital de la société ATI SICAF.

Dividendes encaissés par l'ATL en 2011 au titre de l'exercice 2010

Distribution non encore effectuée au moment de l'élaboration du présent document de référence

2.5.2.5. Les dividendes distribués par l'ATL aux sociétés du groupe

Dividendes distribués par l'ATL en 2010 au titre de l'exercice 2009

(en dinars)

Dénomination sociale	Nombre d'actions *	Dividende par action	Total dividendes encaissés par les sociétés du groupe
ATB	4 719 121	0,200	943 824
ATI SICAF	20 000	0,200	4 000
AFC	2 000	0,200	400
ARABIA SICAV	23 000	0,200	4 600
FCP IRADETT 20	2 000	0,200	400
FCP IRADETT 50	1 000	0,200	200
FCP IRADETT 100	3 500	0,200	700
FCP IRADETT CEA	6 000	0,200	1 200
TOTAL	4 776 621		955 324

* Nombre d'actions détenues le jour de distribution de dividendes

Dividendes distribués par l'ATL en 2011 au titre de l'exercice 2010

(en dinars)

Dénomination sociale	Nombre d'actions *	Dividende par action	Total dividendes encaissés par les sociétés du groupe
ATB	5 544 733	0,2	1 108 947
ATI SICAF	20 000	0,2	4 000
TOTAL	5 564 733	0	1 112 947

* Nombre d'actions détenues le jour de distribution de dividendes

2.5.2.6. Garanties, sûretés réelles et cautions données ou reçues des sociétés du groupe ATB

2.5.2.6.1. Garanties et sûretés réelles

Reçues : Néant

Données : Néant

2.5.2.6.2. Cautions

Reçues : Néant

Données : Néant

2.5.3. Relations commerciales entre l'ATL et les autres sociétés du groupe durant l'exercice 2010

2.5.3.1. Chiffre d'affaires réalisé avec les sociétés du groupe

La société n'a pas réalisé de chiffre d'affaires avec les sociétés du groupe.

2.5.3.2. Achats ou ventes d'immobilisations corporelles ou incorporelles ou autres éléments d'actifs

Néant

2.5.3.3. Prestations de services reçues ou données

Reçues :

Les prestations de service reçues de la part de l'ATD SICAR sont relatives aux commissions de gestion de quatre fonds placés pour 1 420mD, 1 400mD, 2 500mD et 4 100mD.

Les montants décaissés au titre de l'exercice 2010 en rémunération de ce service s'élèvent à 151 621 DHT.

Données : Néant

2.5.3.4. Contrats de gestion

Néant

2.5.3.5. Contrats de location

Néant

2.5.3.6. Fonds gérés

En 2007, l'ATL a conclu avec la société ATD SICAR une convention de gestion de fonds portant sur un montant de

1 420mD. En rémunération de ses services, l'ATD SICAR perçoit au titre de sa gestion :

- une commission de gestion de fonds annuelle de 1,25%HT assise sur le montant initial du fonds ;
- une part de produits de placement représentant 10% du taux de rémunération desdits placements

En 2008, l'ATL a conclu avec l'ATD SICAR un contrat de gestion de fonds portant sur un montant de 1 400mD. Les conditions de rémunération sont les mêmes que celles mentionnées ci-dessus.

En 2009, l'ATL a conclu avec l'ATD SICAR un contrat de gestion de fonds portant sur un montant de 2.500mD. Les conditions de rémunération sont les suivantes :

- une commission de gestion de fond annuelle hors taxe de 1,25% prélevée sur la base de a valeur nominal des fonds à la fin de chaque exercice.
- Une commission de performance de 10% des plus-values réalisées.
- Une commission de rendement de 10% des produits des placements réalisés par le fonds.

En 2010, l'ATL a conclu avec l'ATD SICAR un contrat de gestion de fonds portant sur un montant de 4.100mD. Les conditions de rémunération sont les mêmes que celles en 2009.

Au titre de l'exercice 2010, les commissions et produits décomptés se présentent comme suit :

En dinars

	Montant du Fond	Produits Nets Décomptés pour 2010	Commissions Décomptées pour 2010
ATD SICAR	1 420 000	19 593	17 713
ATD SICAR	1 400 000	27 290	20 242
ATD SICAR	2 500 000	69 754	48 854
ATD SICAR	4 100 000	109 126	62 811

**Produits non encore décaissés à la date de l'élaboration du présent document de référence*

En 2011, l'ATL a conclu avec l'ATD SICAR un contrat de gestion de fonds portant sur un montant de 3.450mD. Les conditions de rémunération sont les mêmes que celles en 2010.

2.6. Relations avec les autres parties liées au 31/12/2010 (autres que les sociétés du groupe)

2.6.1. Informations sur les engagements

Au 31/12/2010, les comptes courants de l'ATL ouverts auprès de la BNA présentent un solde créditeur de 17 723 815 dinars¹

2.6.2. Transferts de ressources

Néant

¹Solde figurant sur les comptes de la BNA, celui qui ressort de la comptabilité de l'ATL est de 3 785 319 dinars. Cette différence découle d'un écart entre la date de comptabilisation et de décaissement.

2.6.3. Relations commerciales

Néant

2.6.4. Fonds gérés

En 2007, ATL a conclu avec la société SICAR INVEST, filiale de la BNA, une convention de gestion de fonds portant sur un montant total de 785mD.

En 2008, ATL a conclu avec la société SICAR INVEST, filiale de la BNA, une convention de gestion de fonds portant sur un montant total de 500mD.

Au titre de l'exercice 2010, les commissions et produits décomptés se présentent comme suit :

	Montant du Fonds	Produits nets décomptés pour 2010	Commissions décomptées pour 2010
SICAR INVEST	785 000	17 585,205	10 933,854
SICAR INVEST	500 000		

2.7. Dividendes

	2004	2005	2006	2007	2008*	2009	2010
Capital (en Dinars)	10 000 000	10 000 000	10 000 000	10 000 000	10 000 000	17 000 000	17 000 000
Nombre d'actions	1 000 000	1 000 000	1 000 000	10 000 000	10 000 000	17 000 000	17 000 000
Dividende global (en Dinars)	1 500 000	1 300 000	1 500 000	1 500 000	1 500 000	3 400 000	3 400 000
Dividende par action (en Dinars)	1,5	1,3	1,5	0,15	0,15	0,2	0,2
% du nominal	15%	13%	15%	15%	15%	20%	20%

3. (*) L'augmentation du capital social de 7 000 000 DT par l'émission de 7 000 000 actions nouvelles suite à la décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire réunie en date du 21 mai 2008. Ainsi, le capital a été ramené de 10 000 000 DT au 31 décembre 2007 à 17 000 000 DT au 31 décembre 2008. La date de jouissance a été fixée au premier janvier 2009 pour les nouvelles actions.

3.1. Marché des titres

Les titres de capital de l'ATL sont négociés sur le marché principal de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Les titres de créance de l'ATL sont négociés sur le marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Au 30/09/2011, Il existe 9 emprunts obligataires en cours, émis par l'ATL et cotés sur le marché obligataire sur 16 lignes de cotation.

Il s'agit de :

Intitulé	Montant de l'emprunt (en Dinars)	Notation	Date de jouissance	Échéance annuelle	Encours au 31/12/2010 (en Dinars)	30/09/2011 (en Dinars)
"ATL 2006/1" - 7 ans* - Taux: 6,5%	30 000 000	BBB	15/06/2006	15-juin	18 000 000	12 000 000
"ATL 2007/1" - 5 ans - Taux: 6,5%	22 750 000	BBB	31/08/2007	31-août	12 000 000	6 000 000
"ATL 2007/1" - 5 ans - Taux: TMM+0,75%	7 250 000					
"ATL 2008/1" - 5 ans - Taux: 6,5%	26 000 000	BBB	30/05/2008	30-mai	18 000 000	12 000 000
"ATL 2008/1" - 5 ans - Taux: TMM+0,75%	4 000 000					

"ATL 2008/2" – 10 ans** - Taux:7%	1 000 000	BB+	22/08/2008	22-août	15 000 000	15 000 000
"ATL 2008/2" – 10 ans** - Taux : TMM+1,5%	14 000 000					
"ATL 2009" - 5 ans - Taux: 5,5%	30 000 000	BBB	05/05/2009	05-mai	24 000 000	18 000 000
"ATL 2009/2" – 7 ans* - Taux:5,25%	11 600 000	BBB	25/09/2009	25-sept	20 000 000	20 000 000
"ATL 2009/2" – 7 ans* - Taux : TMM+0,75%	8 400 000					
"ATL 2009/3" - 5 ans - Taux: 5,125%	14 615 000	BBB	31/12/2009	31-janv	24 000 000	24 000 000
"ATL 2009/3" - 5 ans - Taux: TMM+0,625%	15 385 000					
"ATL 2010/1" - 5 ans - Taux: 5,25%	40 019 000	BBB	09/08/2010	09-août	75 000 000	60 000 000
"ATL 2010/1" - 5 ans - Taux: TMM + 0,75%	34 981 000					
"ATL 2010/2" - 5 ans - Taux: 5,50%	25 950 000	BBB	30/12/2010	30-déc	35 000 000	35 000 000
"ATL 2010/2" - 5 ans - Taux: TMM +1%	9 050 000					
Total					241 000 000	202 000 000

* avec deux ans de franchise

**ATL 2008/2 est un emprunt obligataire subordonné avec 5 ans de franchise

3.2. Notation de la société

L'agence de notation Fitch Ratings a confirmé en date du 10 Août 2011 les notes attribuées à la société Arab Tunisian Lease, ATL, soient :

- Note long terme : BBB (tun)
- Note court terme : F3 (tun)
- perspective d'évolution de la note à long terme : stable

Selon l'agence de Notation Fitch Ratings les notes nationales attribuées à l'ATL reposent sur la probabilité de soutien que pourrait lui apporter, en cas de nécessité, son actionnaire indirect, la banque jordanienne Arab Bank plc (notée 'A-' Stable), au travers de l'Arab Tunisian Bank (ATB, notée 'BBB'/Négative/'F3' ; note de soutien extérieur '2'), elle-même détenue à hauteur de 64,2% par AB et contrôlant 33% du capital d'ATL. Par ailleurs, les notes reflètent une rentabilité satisfaisante et stable malgré la hausse du coût du risque (incluant 0,9 millions de dinars de dotations suite à la prise en compte d'événements post-clôture). Les ratios de rentabilité d'ATL sont demeurés globalement stables en 2010, grâce à la croissance continue de l'activité (+42% ; secteur : +61%), au maintien d'une marge nette d'intérêt confortable, malgré un léger fléchissement, et à un effort sur le contrôle des coûts d'exploitation.

Les notes tiennent également compte de la hausse des impayés au 1^{er} semestre 2011, soit un taux de créances classées de 8% au 30 juin 2011 (contre 6% à fin 2010). Le ratio créances classées nettes / fonds propres demeurait modéré (13% des fonds propres) et dans la moyenne du secteur fin 2010.

BBB+, BBB, BBB- (long terme) : Créances pour lesquelles l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts est adéquate, comparativement aux autres sociétés émettrices de dettes dans le pays. Cependant, une évolution défavorable des facteurs d'exploitation ou des conditions économiques et financières pourrait affecter cette aptitude dans une plus large mesure que pour les créances notées dans les catégories supérieures. Les signes « + » et « - » marquent les nuances de qualité.

F3 (court terme) : Créances pour lesquelles l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts est adéquate, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. Toutefois, cette aptitude au paiement en temps et en heure est plus sensible aux évolutions défavorables des conditions économiques et financières que pour les créances notées dans les catégories supérieures.

Lettre de notation



LETTRE DE NOTATION

Tunis, le 10 août 2011

Fitch ("Fitch") (voir définition ci-dessous) attribue les notes nationales suivantes à **Arab Tunisian Lease (ATL)** :

- Note nationale à long terme : BBB (tun) ; Perspective Stable
- Note nationale à court terme: F3(tun)
- Note nationale de dette senior: BBB (tun)
- Note nationale de dette subordonnée: BB+(tun) ; sous surveillance négative

Ces notes sont publiées et mises à jour sur les sites web publics de Fitch : www.fitchratings.com.tn et/ou www.fitchratings.com

Les notes attribuées par Fitch reposent sur les documents et informations fournis par l'émetteur et les tiers, sous réserve de la réception des documents définitifs de l'émission de titres. Pour établir et assurer le suivi de ses notes, Fitch s'appuie sur les informations factuelles qu'elle reçoit des émetteurs et des garants, ainsi que de toute autre source qu'elle juge crédible. Fitch procède à un examen raisonnable des informations factuelles qu'elle utilise, conformément à sa méthodologie de notation, et vérifie de manière raisonnable ces informations auprès de sources indépendantes, dans la mesure où de telles sources existent pour un titre donné ou une juridiction précise.

La nature de l'examen factuel de Fitch et l'ampleur des vérifications obtenues auprès de tiers varient en fonction du titre noté et de son émetteur, et d'un ensemble d'autres facteurs tels que les obligations et pratiques en vigueur dans la juridiction dans laquelle le titre noté est offert et vendu et/ou dans laquelle l'émetteur est domicilié, la disponibilité et la nature des informations publiques existantes, l'accès à l'équipe dirigeante de l'émetteur et ses conseillers, la disponibilité des vérifications déjà effectuées par des tiers, telles que rapports d'audit, lettres de procédures convenues, évaluations, rapports actuariels, rapports d'ingénierie, avis juridiques et autres rapports fournis par des tiers, et la disponibilité de sources de vérification par des tiers indépendantes et compétentes, pour le titre spécifique ou dans la juridiction spécifique de l'émetteur.

Les utilisateurs des notes de Fitch doivent comprendre que ni une enquête approfondie sur les points de fait, ni un contrôle effectué par des tiers ne peuvent garantir que toutes les informations sur lesquelles Fitch se fonde pour établir sa notation seront précises et complètes. En fin de compte, l'émetteur et ses conseillers assument la responsabilité de l'exactitude des informations qu'ils fournissent à Fitch et au marché en transmettant leurs documents et autres rapports. Pour émettre ses notes, Fitch doit s'appuyer sur le travail des experts, notamment des auditeurs indépendants pour les états financiers, et des avocats pour les aspects juridiques et fiscaux. Par ailleurs, les notes sont par nature prévisionnelles et intègrent des hypothèses et des pronostics sur des événements futurs, par nature impossibles à vérifier en tant que faits. En conséquence, malgré les vérifications menées sur les faits existants, les notes peuvent être affectées par des événements futurs ou des conditions qui n'étaient pas attendus au moment de leur émission ou de leur confirmation.

Fitch s'emploie à continuellement améliorer ses critères et méthodologies de notation, des mises à jour périodiques sont ainsi effectuées sur son site web des descriptions des critères et méthodologies applicables aux différents types de titres. Les critères et méthodologies utilisés pour déterminer une action sur une note sont ceux en vigueur au moment où cette action sur la note est réalisée, soit à la date du commentaire de Fitch de cette action sur la note. Chaque commentaire d'action sur une note fournit des informations sur les critères et méthodologies utilisés pour aboutir à la note considérée, ces critères et méthodologies pouvant éventuellement différer des critères et méthodologies généraux applicables à ce type de titre tel qu'apparaissant sur le site web à ce moment. Pour cette raison, vous

Fitch North Africa S.A

Société Anonyme au capital de 300 000 Dinars Tunisiens

18A, rue de Médine - 1002 Tunis - Tunisie - Tél. : (216) 71 84 48 05 / 71 84 09 02 - Fax : (216) 71 79 19 10 - Site Web : www.fitchratings.com.tn

R.C. : B198191996 - Code TVA : 578637P/A/M/000

êtes invités à toujours consulter le commentaire de l'action sur une note pour être précisément informés des fondements de cette note.

En aucune façon les notes ne peuvent être assimilées à une recommandation ou une suggestion directe ou indirecte d'acheter, de vendre, de réaliser ou de conserver tout investissement, prêt ou titre ; de même, elles ne recommandent pas, ni ne suggèrent, la mise en place d'une stratégie d'investissement à l'égard de tout investissement, prêt, titre, ou tout émetteur. Les notes n'expriment aucun avis sur l'adéquation du prix du marché, la pertinence de tout investissement, prêt ou titre pour un investisseur particulier (incluant, sans limitation, tout traitement comptable et/ou réglementaire) ou la fiscalité (exonération ou imposition) des paiements réalisés au titre de tout investissement, prêt ou titre. Fitch n'est pas votre conseiller et ne vous fournit, ni ne fournit à aucun tiers, aucun conseil financier ni services juridiques, d'audit, comptables, d'expertise, d'évaluation ou actuariels. En aucun cas une confirmation de note ne saurait se substituer à de tels conseils ou services.

Les notes sont fondées sur des méthodes et des critères établis, soumis par Fitch à des évaluations et des mises à jour permanentes. Dans ce contexte, les notes sont le fruit d'un travail collectif de Fitch et aucun individu ni groupe d'individus ne saurait en être tenu pour seul responsable. Tous les auteurs des rapports de Fitch sont collectifs. Les individus identifiés dans un rapport de Fitch ont contribué aux opinions qu'il contient, mais sans en être les seuls responsables. Ils ne sont nommés qu'à des fins de contact.

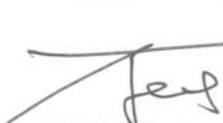
L'attribution d'une note par Fitch n'équivaut pas à un consentement pour l'utilisation de son nom comme expert dans le cadre de toute déclaration d'inscription ou autre production de documents imposées par les lois américaines, britanniques, ou toute autre législation pertinente sur les valeurs mobilières. Fitch n'autorise pas la mention de sa note ni la reproduction de la lettre faisant état de sa décision sur la note dans un document d'information en vue d'un investissement, quel qu'il soit.

Fitch demande à l'émetteur et aux autres parties de lui communiquer rapidement toute information susceptible d'affecter les notes, afin que ces dernières demeurent appropriées. Les notes peuvent être relevées, abaissées, supprimées ou placées sous surveillance suite à une modification des informations, la survenue de nouvelles informations, un changement dans leur exactitude ou leur inadéquation, ou pour toute autre raison jugée suffisante par Fitch.

Rien dans la présente lettre ne vise à créer une relation fiduciaire entre Fitch et vous, ou entre Fitch et tout utilisateur de ses notes, et elle ne saurait être interprétée dans ce sens.

Dans cette lettre, « **Fitch** » désigne Fitch North Africa et toute filiale de celle-ci, ainsi que leurs ayants droit.

Cordiales salutations,


Ikbel Bedoui
Directeur Général
Fitch North Africa



Arab Tunisian Lease

Update

Notes

Notes Nationales

Long Terme	BBB(tun)
Court Terme	F3 (tun)

Risque Souverain

NDE ³ LT en monnaie étrangère	BBB-
NDE ³ LT en monnaie locale	BBB
Note de plafond souverain	BBB

Perspective

Note Nationale Long Terme	Stable
NDE ³ LT en monnaie étrangère du souverain	Négative
NDE ³ LT en monnaie locale du souverain	Négative

* NDE – Note de Défaut Emetteur

Données Financières

Arab Tunisian Lease

	31 déc	31 déc
	10	09
Total Bilan (Mio USD)	267,5	224,5
Total Bilan (Mio TND)	384,6	295,8
Fonds propres (Mio TND)	48,9	44,8
Résultat d'exploitation (Mio TND)	9,9	9,0
Résultat Net (Mio TND)	7,5	6,7
Résultat d'exploitation/ Actifs Moyens (%)	2,91	3,41
Résultat d'exploitation/ Fonds Propres Moyens (%)	21,11	21,69
Ratio Tier 1 (%)	12,18	15,00

Fondements des notes attribuées

Notes basées sur l'actionnariat: Les notes nationales attribuées à Arab Tunisian Lease (ATL) reposent sur la probabilité de soutien que pourrait lui apporter, en cas de nécessité, son actionnaire indirect, la banque jordanienne Arab Bank plc (notée 'A-/Stable), au travers de l'Arab Tunisian Bank (ATB, notée 'BBB/ Négative/ 'F3'; note de soutien extérieur '2'), elle-même détenue à hauteur de 64,2% par AB et contrôlant 33% du capital d'ATL.

Soutien limité: Bien qu'AB ait la capacité de soutenir ATL, Fitch estime que la probabilité d'un tel soutien est seulement limitée compte tenu de la structure du capital d'ATL.

Secteur sous tension: Après une très forte croissance ces dernières années, le secteur du crédit-bail tunisien a fortement pâti des vives tensions politiques et économiques enregistrées depuis janvier 2011. Compte tenu du ralentissement d'activité et d'une prudence accrue dans l'octroi de crédit, ATL s'attend à un recul de la production de 5% en 2011 (-21% à fin juin comparé à juin 2010, correspondant au recul moyen du marché du leasing). Au vu de la montée des impayés au 1^{er} semestre 2011, le coût du risque pourrait également fortement peser sur la rentabilité en 2011, comme pour l'ensemble du secteur du leasing.

Rentabilité satisfaisante et stable: Malgré la hausse du coût du risque (incluant 0,9 Mio TND de dotations suite à la prise en compte d'événements post-clôture), les ratios de rentabilité d'ATL sont demeurés globalement stables en 2010, grâce à la croissance continue de l'activité (+42%; secteur : +61%), au maintien d'une marge nette d'intérêt confortable, malgré un léger fléchissement, et à un effort sur le contrôle des coûts d'exploitation.

Qualité d'actifs comparable aux concurrents: Suite à la hausse des impayés au S1 2011, le taux de créances classées atteignait 8% à fin juin 2011 (contre 6% à fin 2010). Le ratio créances classées nettes/fonds propres demeurait modéré (13% des fonds propres) et dans la moyenne du secteur à fin 2010. Fitch ne s'attend pas à une amélioration des ratios de qualités d'actifs à fin 2011 en raison de la persistance de difficultés de recouvrement des crédits, mais aussi en raison de l'effet mécanique de la baisse possible des encours bruts d'ATL suite au ralentissement de l'activité.

Les engagements d'ATL auprès des entreprises liées à la famille de l'ancien président représentaient 3,7% de ses engagements à fin 2010 (soit 13,2 Mio TND dont 0,4 Mio TND classés en contentieux).

Liquidité soutenue par les actionnaires: ATL se finance majoritairement par émission d'emprunts obligataires à moyen terme (environ 80% de ses financements à fin 2010), ce qui pourrait s'avérer plus difficile en 2011 en raison de tensions sur le marché obligataire. Bien que serrée, la liquidité d'ATL est confortée par le recours possible à ses actionnaires bancaires en cas de nécessité. Compte tenu du profil de risque d'ATL, et malgré sa baisse, Fitch juge adéquat le ratio Tier 1 de la société à fin 2010.

Acteur majeur du secteur: Deuxième société de crédit-bail locale, ATL détenait, à fin 2010, 16% du marché.

Perspective et éléments déterminants des notes

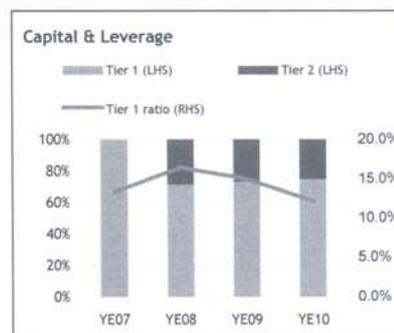
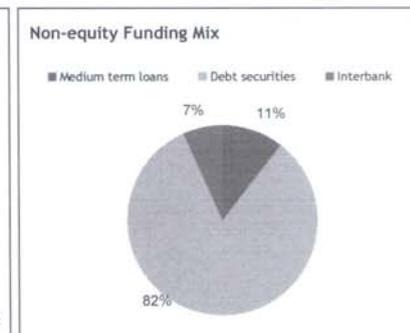
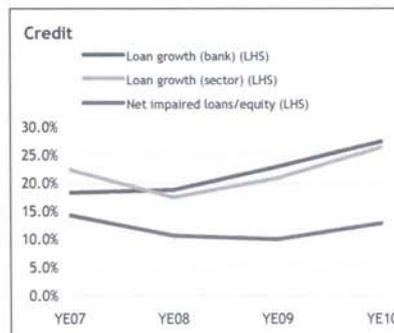
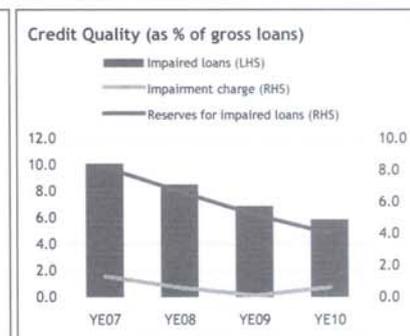
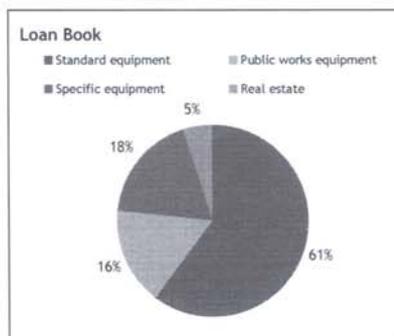
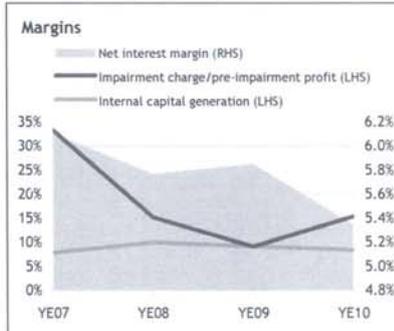
Renforcement du contrôle d'ATB: Un relèvement des notes pourrait intervenir en cas de forte augmentation de la quote-part d'ATB dans le capital d'ATL. Le risque d'abaissement des notes est limité compte tenu du soutien potentiel d'AB en cas de nécessité.

Analystes

Sonia Trabelsi
+216 71 840 902
Sonia.trabelsi@maghrebrating.com.tn

Francois-Xavier Marchand
+33 1 44 29 91 46
francois-xavier.marchand@fitchratings.com

Source: Arab Tunisian Lease; Fitch.



Critères applicables

Global Financial Institutions Rating Criteria (août 2010)

Short-Term Ratings Criteria for Corporate Finance (novembre 2010)

Finance and Leasing Companies Criteria (décembre 2010)

National Ratings Criteria (janvier 2011)

Arab Tunisian Lease
Income Statement

	31 Dec 2010			31 Dec 2009		31 Dec 2008		31 Dec 2007	
	Year End USDm	Year End TNDm	As % of Earning Assets	Year End TNDm	As % of Earning Assets	Year End TNDm	As % of Earning Assets	Year End TNDm	As % of Earning Assets
	Unqualified	Unqualified		Unqualified		Unqualified		Unqualified	
1. Interest Income on Loans	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
2. Other Interest Income	21.8	31.4	8.75	26.4	9.28	22.4	10.09	19.4	10.48
3. Dividend Income	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
4. Gross Interest and Dividend Income	21.8	31.4	8.75	26.4	9.28	22.4	10.09	19.4	10.48
5. Interest Expense on Customer Deposits	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
6. Other Interest Expense	9.9	14.2	3.96	11.6	4.08	10.5	4.73	8.8	4.75
7. Total Interest Expense	9.9	14.2	3.96	11.6	4.08	10.5	4.73	8.8	4.75
8. Net Interest Income	12.0	17.2	4.79	14.8	5.20	11.9	5.36	10.6	5.72
9. Net Gains (Losses) on Trading and Derivatives	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
10. Net Gains (Losses) on Other Securities	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
11. Net Gains (Losses) on Assets at FV through Income Statement	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
12. Net Insurance Income	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
13. Net Fees and Commissions	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00
14. Other Operating Income	0.3	0.4	0.11	0.4	0.14	0.5	0.23	0.0	0.00
15. Total Non-Interest Operating Income	0.3	0.4	0.11	0.4	0.14	0.5	0.23	0.0	0.00
16. Personnel Expenses	2.0	2.9	0.81	2.8	0.98	2.3	1.04	2.2	1.19
17. Other Operating Expenses	2.1	3.0	0.84	2.5	0.88	2.2	0.99	1.8	0.97
18. Total Non-Interest Expenses	4.1	5.9	1.64	5.3	1.86	4.5	2.03	4.0	2.16
19. Equity-accounted Profit / Loss - Operating	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
20. Pre-Impairment Operating Profit	8.1	11.7	3.26	9.9	3.48	7.9	3.56	6.6	3.56
21. Loan Impairment Charge	1.3	1.9	0.53	0.3	0.11	1.2	0.54	2.2	1.19
22. Securities and Other Credit Impairment Charges	-0.1	-0.1	-0.03	0.6	0.21	0.0	0.00	n.a.	-
23. Operating Profit	6.9	9.9	2.76	9.0	3.16	6.7	3.02	4.4	2.38
24. Equity-accounted Profit / Loss - Non-operating	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
25. Non-recurring Income	0.2	0.3	0.08	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00
26. Non-recurring Expense	0.3	0.4	0.11	0.5	0.18	0.0	0.00	0.1	0.05
27. Change in Fair Value of Own Debt	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
28. Other Non-operating Income and Expenses	n.a.	n.a.	-	0.1	0.04	0.1	0.05	n.a.	-
29. Pre-tax Profit	6.8	9.8	2.73	8.6	3.02	6.8	3.06	4.3	2.32
30. Tax expense	1.6	2.3	0.64	1.9	0.67	1.5	0.68	0.9	0.49
31. Profit/Loss from Discontinued Operations	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
32. Net Income	5.2	7.5	2.09	6.7	2.36	5.3	2.39	3.4	1.84
33. Change in Value of AFS Investments	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
34. Revaluation of Fixed Assets	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
35. Currency Translation Differences	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
36. Remaining OCI Gains/(Losses)	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
37. Fitch Comprehensive Income	5.2	7.5	2.09	6.7	2.36	5.3	2.39	3.4	1.84
38. Memo: Profit Allocation to Non-controlling Interests	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
39. Memo: Net Income after Allocation to Non-controlling Interests	5.2	7.5	2.09	6.7	2.36	5.3	2.39	3.4	1.84
40. Memo: Common Dividends Relating to the Period	2.4	3.4	0.95	2.6	0.91	1.5	0.68	1.5	0.81
41. Memo: Preferred Dividends Related to the Period	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
Exchange rate	USD1 = TND1.43790			USD1 = TND1.31730		USD1 = TND1.30990		USD1 = TND1.22070	

Arab Tunisian Lease

Balance Sheet

	31 Dec 2010			31 Dec 2009		31 Dec 2008		31 Dec 2007	
	Year End USDm	Year End TNDm	As % of Assets						
Assets									
A. Loans									
1. Residential Mortgage Loans	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
2. Other Mortgage Loans	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
3. Other Consumer / Retail Loans	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
4. Corporate & Commercial Loans	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
5. Other Loans	239.0	343.7	89.37	269.5	91.11	219.2	94.65	184.4	95.99
6. Less: Reserves for Impaired Loans / NPLs	9.6	13.8	3.59	14.0	4.73	14.6	6.30	15.1	7.86
7. Net Loans	229.4	329.9	85.78	255.5	86.38	204.6	88.34	169.3	88.13
8. Gross Loans	239.0	343.7	89.37	269.5	91.11	219.2	94.65	184.4	95.99
9. Memo: Impaired Loans included above	14.0	20.1	5.23	18.5	6.25	18.7	8.07	18.6	9.68
10. Memo: Loans at Fair Value included above	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
B. Other Earning Assets									
1. Loans and Advances to Banks	10.3	14.8	3.85	11.7	3.96	1.4	0.60	1.7	0.88
2. Reverse Repos and Cash Collateral	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
3. Trading Securities and at FV through Income	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00
4. Derivatives	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
5. Available for Sale Securities	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
6. Held to Maturity Securities	9.5	13.6	3.54	11.3	3.82	10.5	4.53	9.4	4.89
7. At-equity Investments in Associates	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	n.a.	-	n.a.	-
8. Other Securities	0.4	0.6	0.16	5.9	1.99	5.5	2.37	4.8	2.50
9. Total Securities	9.9	14.2	3.69	17.2	5.81	16.0	6.91	14.2	7.39
10. Memo: Government Securities included above	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00
11. Memo: Total Securities Pledged	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
12. Investments in Property	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
13. Insurance Assets	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
14. Other Earning Assets	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
15. Total Earning Assets	249.6	358.9	93.32	284.4	96.15	222.0	95.85	185.2	96.41
C. Non-Earning Assets									
1. Cash and Due From Banks	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00
2. Memo: Mandatory Reserves included above	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
3. Foreclosed Real Estate	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
4. Fixed Assets	3.3	4.8	1.25	4.2	1.42	4.0	1.73	3.8	1.98
5. Goodwill	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
6. Other Intangibles	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
7. Current Tax Assets	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
8. Deferred Tax Assets	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
9. Discontinued Operations	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
10. Other Assets	14.5	20.9	5.43	7.2	2.43	5.6	2.42	3.1	1.61
11. Total Assets	267.5	384.6	100.00	295.8	100.00	231.6	100.00	192.1	100.00
Liabilities and Equity									
D. Interest-Bearing Liabilities									
1. Customer Deposits - Current	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
2. Customer Deposits - Savings	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
3. Customer Deposits - Term	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00
4. Total Customer Deposits	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00
5. Deposits from Banks	14.1	20.3	5.28	59.5	20.11	13.6	5.87	13.8	7.18
6. Repos and Cash Collateral	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
7. Other Deposits and Short-term Borrowings	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
8. Total Deposits, Money Market and Short-term Funding	14.1	20.3	5.28	59.5	20.11	13.6	5.87	13.8	7.18
9. Senior Debt maturing after 1 Year	182.3	262.1	68.15	151.5	51.22	146.2	63.13	138.1	71.89
10. Subordinated Borrowing	10.4	15.0	3.90	15.0	5.07	15.0	6.48	0.0	0.00
11. Other Funding	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
12. Total Long Term Funding	192.7	277.1	72.05	166.5	56.29	161.2	69.60	138.1	71.89
13. Derivatives	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
14. Trading Liabilities	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
15. Total Funding	206.8	297.4	77.33	226.0	76.40	174.8	75.47	151.9	79.07
E. Non-Interest Bearing Liabilities									
1. Fair Value Portion of Debt	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
2. Credit impairment reserves	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
3. Reserves for Pensions and Other	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
4. Current Tax Liabilities	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
5. Deferred Tax Liabilities	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
6. Other Deferred Liabilities	2.5	3.6	0.94	2.5	0.85	1.5	0.65	1.3	0.68
7. Discontinued Operations	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
8. Insurance Liabilities	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
9. Other Liabilities	24.1	34.7	9.02	22.5	7.61	17.1	7.38	14.5	7.55
10. Total Liabilities	233.5	335.7	87.29	251.0	84.85	193.4	83.51	167.7	87.30
F. Hybrid Capital									
1. Pref. Shares and Hybrid Capital accounted for as Debt	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00
2. Pref. Shares and Hybrid Capital accounted for as Equity	0.0	0.0	0.00	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
G. Equity									
1. Common Equity	34.0	48.9	12.71	44.8	15.15	38.2	16.49	24.4	12.70
2. Non-controlling Interest	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	n.a.	-
3. Securities Revaluation Reserves	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	n.a.	-
4. Foreign Exchange Revaluation Reserves	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	n.a.	-
5. Fixed Asset Revaluations and Other Accumulated OCI	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	n.a.	-
6. Total Equity	34.0	48.9	12.71	44.8	15.15	38.2	16.49	24.4	12.70
7. Total Liabilities and Equity	267.5	384.6	100.00	295.8	100.00	231.6	100.00	192.1	100.00
8. Memo: Fitch Core Capital	34.0	48.9	12.71	44.8	15.15	n.a.	-	n.a.	-
9. Memo: Fitch Eligible Capital	34.0	48.9	12.71	44.8	15.15	n.a.	-	n.a.	-

Exchange rate

USD1 = TND1.43790

USD1 = TND1.31730

USD1 = TND1.30990

USD1 = TND1.22070

Arab Tunisian Lease Summary Analytics

	31 Dec 2010	31 Dec 2009	31 Dec 2008	31 Dec 2007
	Year End	Year End	Year End	Year End
A. Interest Ratios				
1. Interest Income on Loans/ Average Gross Loans	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.
2. Interest Expense on Customer Deposits/ Average Customer Deposits	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.
3. Interest Income/ Average Earning Assets	9.76	10.43	10.87	11.19
4. Interest Expense/ Average Interest-bearing Liabilities	5.43	5.79	6.47	6.14
5. Net Interest Income/ Average Earning Assets	5.35	5.85	5.77	6.11
6. Net Int. Inc Less Loan Impairment Charges/ Av. Earning Assets	4.76	5.73	5.19	4.84
7. Net Interest Inc Less Preferred Stock Dividend/ Average Earning Assets	5.35	5.85	5.77	6.11
B. Other Operating Profitability Ratios				
1. Non-Interest Income/ Gross Revenues	2.27	2.63	4.03	0.00
2. Non-Interest Expense/ Gross Revenues	33.52	34.87	36.29	37.74
3. Non-Interest Expense/ Average Assets	1.73	2.01	2.10	2.23
4. Pre-impairment Op. Profit/ Average Equity	24.95	23.86	26.42	27.62
5. Pre-impairment Op. Profit/ Average Total Assets	3.44	3.75	3.69	3.68
6. Loans and securities impairment charges/ Pre-impairment Op. Profit	15.38	9.09	15.19	33.33
7. Operating Profit/ Average Equity	21.11	21.69	22.41	18.41
8. Operating Profit/ Average Total Assets	2.91	3.41	3.13	2.46
9. Taxes/ Pre-tax Profit	23.47	22.09	22.06	20.93
10. Pre-impairment Operating Profit / Risk Weighted Assets	3.28	3.57	n.a.	n.a.
11. Operating Profit / Risk Weighted Assets	2.78	3.24	n.a.	n.a.
C. Other Profitability Ratios				
1. Net Income/ Average Total Equity	15.99	16.14	17.73	14.23
2. Net Income/ Average Total Assets	2.20	2.54	2.48	1.90
3. Fitch Comprehensive Income/ Average Total Equity	15.99	16.14	17.73	14.23
4. Fitch Comprehensive Income/ Average Total Assets	2.20	2.54	2.48	1.90
5. Net Income/ Av. Total Assets plus Av. Managed Securitized Assets	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.
6. Net Income/ Risk Weighted Assets	2.11	2.42	n.a.	n.a.
7. Fitch Comprehensive Income/ Risk Weighted Assets	2.11	2.42	n.a.	n.a.
D. Capitalization				
1. Fitch Core Capital/Weighted Risks	13.73	16.15	n.a.	n.a.
2. Fitch Eligible Capital/ Weighted Risks	13.73	16.15	n.a.	n.a.
3. Tangible Common Equity/ Tangible Assets	12.71	15.15	16.49	12.70
4. Tier 1 Regulatory Capital Ratio	12.18	15.00	16.50	13.31
5. Total Regulatory Capital Ratio	16.30	20.41	22.98	13.31
6. Core Tier 1 Regulatory Capital Ratio	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.
7. Equity/ Total Assets	12.71	15.15	16.49	12.70
8. Cash Dividends Paid & Declared/ Net Income	45.33	38.81	28.30	44.12
9. Cash Dividend Paid & Declared/ Fitch Comprehensive Income	45.33	38.81	28.30	44.12
10. Cash Dividends & Share Repurchase/Net Income	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.
11. Net Income - Cash Dividends/ Total Equity	8.38	9.15	9.95	7.79
E. Loan Quality				
1. Growth of Total Assets	30.02	27.72	20.56	19.84
2. Growth of Gross Loans	27.53	22.95	18.87	18.36
3. Impaired Loans(NPLs)/ Gross Loans	5.85	6.86	8.53	10.09
4. Reserves for Impaired Loans/ Gross loans	4.02	5.19	6.66	8.19
5. Reserves for Impaired Loans/ Impaired Loans	68.66	75.68	78.07	81.18
6. Impaired Loans less Reserves for Imp Loans/ Equity	12.88	10.04	10.73	14.34
7. Loan Impairment Charges/ Average Gross Loans	0.62	0.12	0.59	1.31
8. Net Charge-offs/ Average Gross Loans	n.a.	0.45	0.79	n.a.
9. Impaired Loans + Foreclosed Assets/ Gross Loans + Foreclosed Assets	5.85	6.86	8.53	10.09
F. Funding				
1. Loans/ Customer Deposits	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.
2. Interbank Assets/ Interbank Liabilities	72.91	19.66	10.29	12.32
3. Customer Deposits/ Total Funding excl Derivatives	0.00	0.00	0.00	0.00

Arab Tunisian Lease Reference Data

	31 Dec 2010			31 Dec 2009		31 Dec 2008		31 Dec 2007	
	Year End USDm	Year End TNDm	As % of Assets						
A. Off-Balance Sheet Items									
1. Managed Securitized Assets Reported Off-Balance Sheet	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
2. Other off balance sheet exposure to securitizations	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
3. Guarantees	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
4. Acceptances and documentary credits reported off-balance sheet	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
5. Committed Credit Lines	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
6. Other Contingent Liabilities	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
7. Total Business Volume	267.5	384.6	100.00	295.8	100.00	231.6	100.00	192.1	100.00
8. Memo: Total Weighted Risks	247.7	356.2	92.62	277.4	93.78	229.6	99.14	n.a.	-
9. Fitch Adjustments to Weighted Risks	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
10. Fitch Adjusted Weighted Risks	247.7	356.2	92.62	277.4	93.78	229.6	99.14	n.a.	-
B. Average Balance Sheet									
Average Loans	213.2	306.6	79.72	244.4	82.62	203.3	87.78	168.0	87.45
Average Earning Assets	223.7	321.7	83.65	253.2	85.60	206.1	88.99	173.4	90.27
Average Assets	236.6	340.2	88.46	263.7	89.15	214.0	92.40	179.2	93.28
Average Managed Securitized Assets (DBS)	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
Average Interest-Bearing Liabilities	182.0	261.7	68.04	200.4	67.75	162.2	70.03	143.4	74.65
Average Common equity	32.6	46.9	12.19	41.5	14.03	29.9	12.91	23.9	12.44
Average Equity	32.6	46.9	12.19	41.5	14.03	29.9	12.91	23.9	12.44
Average Customer Deposits	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00
C. Maturities									
Asset Maturities:									
Loans & Advances < 3 months	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
Loans & Advances 3 - 12 Months	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
Loans and Advances 1 - 5 Years	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
Loans & Advances > 5 years	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
Debt Securities < 3 Months	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
Debt Securities 3 - 12 Months	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
Debt Securities 1 - 5 Years	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
Debt Securities > 5 Years	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
Interbank < 3 Months	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
Interbank 3 - 12 Months	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
Interbank 1 - 5 Years	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
Interbank > 5 Years	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
Liability Maturities:									
Retail Deposits < 3 months	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
Retail Deposits 3 - 12 Months	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
Retail Deposits 1 - 5 Years	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
Retail Deposits > 5 Years	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
Other Deposits < 3 Months	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
Other Deposits 3 - 12 Months	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
Other Deposits 1 - 5 Years	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
Other Deposits > 5 Years	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
Interbank < 3 Months	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
Interbank 3 - 12 Months	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
Interbank 1 - 5 Years	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
Interbank > 5 Years	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
Senior Debt Maturing < 3 months	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
Senior Debt Maturing 3-12 Months	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
Senior Debt Maturing 1 - 5 Years	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
Senior Debt Maturing > 5 Years	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
Total Senior Debt on Balance Sheet	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
Fair Value Portion of Senior Debt	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
Covered Bonds	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
Subordinated Debt Maturing < 3 months	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
Subordinated Debt Maturing 3-12 Months	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
Subordinated Debt Maturing 1 - 5 Year	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
Subordinated Debt Maturing > 5 Years	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
Total Subordinated Debt on Balance Sheet	10.4	15.0	3.90	15.0	5.07	15.0	6.48	0.0	0.00
Fair Value Portion of Subordinated Debt	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
D. Equity Reconciliation									
1. Equity	34.0	48.9	12.71	44.8	15.15	38.2	16.49	24.4	12.70
2. Add: Pref. Shares and Hybrid Capital accounted for as Equity	0.0	0.0	0.00	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
3. Add: Other Adjustments	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
4. Published Equity	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
E. Fitch Eligible Capital Reconciliation									
1. Total Equity as reported (including non-controlling interests)	34.0	48.9	12.71	44.8	15.15	38.2	16.49	24.4	12.70
2. Fair value effect incl in own debt/borrowings at fv on the B/S- CC only	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	n.a.	-	n.a.	-
3. Non-loss-absorbing non-controlling interests	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	n.a.	-	n.a.	-
4. Goodwill	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	n.a.	-	n.a.	-
5. Other Intangibles	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	n.a.	-	n.a.	-
6. Deferred tax assets deduction	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	n.a.	-	n.a.	-
7. Net asset value of insurance subsidiaries	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	n.a.	-	n.a.	-
8. First loss tranches of off-balance sheet securitizations	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	n.a.	-	n.a.	-
9. Fitch Core Capital	34.0	48.9	12.71	44.8	15.15	n.a.	-	n.a.	-
10. Eligible weighted Hybrid capital	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	n.a.	-	n.a.	-
11. Government held Hybrid Capital	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	n.a.	-	n.a.	-
12. Fitch Eligible Capital	34.0	48.9	12.71	44.8	15.15	n.a.	-	n.a.	-
13. Eligible Hybrid Capital Limit	14.6	21.0	5.46	19.2	6.49	n.a.	-	n.a.	-

Exchange Rate

USD1 = TND1.43790

USD1 = TND1.31730

USD1 = TND1.30990

USD1 = TND1.22070

ALL FITCH CREDIT RATINGS ARE SUBJECT TO CERTAIN LIMITATIONS AND DISCLAIMERS. PLEASE READ THESE LIMITATIONS AND DISCLAIMERS BY FOLLOWING THIS LINK: [HTTP://FITCHRATINGS.COM/UNDERSTANDINGCREDITRATINGS](http://FITCHRATINGS.COM/UNDERSTANDINGCREDITRATINGS). IN ADDITION, RATING DEFINITIONS AND THE TERMS OF USE OF SUCH RATINGS ARE AVAILABLE ON THE AGENCY'S PUBLIC WEB SITE AT WWW.FITCHRATINGS.COM. PUBLISHED RATINGS, CRITERIA, AND METHODOLOGIES ARE AVAILABLE FROM THIS SITE AT ALL TIMES. FITCH'S CODE OF CONDUCT, CONFIDENTIALITY, CONFLICTS OF INTEREST, AFFILIATE FIREWALL, COMPLIANCE, AND OTHER RELEVANT POLICIES AND PROCEDURES ARE ALSO AVAILABLE FROM THE CODE OF CONDUCT SECTION OF THIS SITE.

Copyright © 2011 by Fitch, Inc., Fitch Ratings Ltd. and its subsidiaries. One State Street Plaza, NY, NY 10004 Telephone: 1-800-753-4824, (212) 908-0500. Fax: (212) 490-4435. Reproduction or retransmission in whole or in part is prohibited except by permission. All rights reserved. In issuing and maintaining its ratings, Fitch relies on factual information it receives from issuers and underwriters and from other sources Fitch believes to be credible. Fitch conducts a reasonable investigation of the factual information relied upon by it in accordance with its ratings methodology, and obtains reasonable verification of that information from independent sources, to the extent such sources are available for a given security or in a given jurisdiction. The manner of Fitch's factual investigation and the scope of the third-party verification it obtains will vary depending on the nature of the rated security and its issuer, the requirements and practices in the jurisdiction in which the rated security is offered and sold and/or the issuer is located, the availability and nature of relevant public information, access to the management of the issuer and its advisers, the availability of pre-existing third-party verifications such as audit reports, agreed-upon procedures letters, appraisals, actuarial reports, engineering reports, legal opinions and other reports provided by third parties, the availability of independent and competent third-party verification sources with respect to the particular security or in the particular jurisdiction of the issuer, and a variety of other factors. Users of Fitch's ratings should understand that neither an enhanced factual investigation nor any third-party verification can ensure that all of the information Fitch relies on in connection with a rating will be accurate and complete. Ultimately, the issuer and its advisers are responsible for the accuracy of the information they provide to Fitch and to the market in offering documents and other reports. In issuing its ratings Fitch must rely on the work of experts, including independent auditors with respect to financial statements and attorneys with respect to legal and tax matters. Further, ratings are inherently forward-looking and embody assumptions and predictions about future events that by their nature cannot be verified as facts. As a result, despite any verification of current facts, ratings can be affected by future events or conditions that were not anticipated at the time a rating was issued or affirmed.

The information in this report is provided "as is" without any representation or warranty of any kind. A Fitch rating is an opinion as to the creditworthiness of a security. This opinion is based on established criteria and methodologies that Fitch is continuously evaluating and updating. Therefore, ratings are the collective work product of Fitch and no individual, or group of individuals, is solely responsible for a rating. The rating does not address the risk of loss due to risks other than credit risk, unless such risk is specifically mentioned. Fitch is not engaged in the offer or sale of any security. All Fitch reports have shared authorship. Individuals identified in a Fitch report were involved in, but are not solely responsible for, the opinions stated therein. The individuals are named for contact purposes only. A report providing a Fitch rating is neither a prospectus nor a substitute for the information assembled, verified and presented to investors by the issuer and its agents in connection with the sale of the securities. Ratings may be changed or withdrawn at anytime for any reason in the sole discretion of Fitch. Fitch does not provide investment advice of any sort. Ratings are not a recommendation to buy, sell, or hold any security. Ratings do not comment on the adequacy of market price, the suitability of any security for a particular investor, or the tax-exempt nature or taxability of payments made in respect to any security. Fitch receives fees from issuers, insurers, guarantors, other obligors, and underwriters for rating securities. Such fees generally vary from US\$1,000 to US\$750,000 (or the applicable currency equivalent) per issue. In certain cases, Fitch will rate all or a number of issues issued by a particular issuer, or insured or guaranteed by a particular insurer or guarantor, for a single annual fee. Such fees are expected to vary from US\$10,000 to US\$1,500,000 (or the applicable currency equivalent). The assignment, publication, or dissemination of a rating by Fitch shall not constitute a consent by Fitch to use its name as an expert in connection with any registration statement filed under the United States securities laws, the Financial Services and Markets Act of 2000 of Great Britain, or the securities laws of any particular jurisdiction. Due to the relative efficiency of electronic publishing and distribution, Fitch research may be available to electronic subscribers up to three days earlier than to print subscribers.

Echelle de notation

MAGHREB RATING

Member of Fitch Ratings Group

ECHELLE DE NOTATION NATIONALE TUNISIENNE

NOTES COURT TERME (échéance inférieure à 12 mois)

F1+(tun) F1(tun)	Créances pour lesquelles l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts est la plus forte, comparativement aux autres entités émettrices de dette dans le pays. Dans le cas où les émetteurs présentent une solvabilité particulièrement forte, un signe "+" peut compléter la note F1.
F2(tun)	Créances pour lesquelles l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts est satisfaisante, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. Cependant, la marge de sécurité est moins importante que pour les créances notées F1.
F3(tun)	Créances pour lesquelles l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts est adéquate, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. Toutefois cette aptitude au paiement en temps et en heure est plus sensible aux évolutions défavorables des conditions économiques et financières que pour les créances notées dans les catégories supérieures.
B(tun)	Créances pour lesquelles il existe une incertitude quant à l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts par rapport aux autres entités émettrices dans le pays. Cette aptitude au paiement en temps et en heure est très sensible aux évolutions défavorables des conditions économiques et financières.
C(tun)	Créances pour lesquelles il existe une forte incertitude quant à l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts par rapport aux autres entités émettrices dans le pays. Cette aptitude au paiement en temps et en heure repose exclusivement sur la persistance de conditions économiques et financières favorables.
D(tun)	Créances dont le défaut de paiement est constaté ou imminent.

NOTES LONG TERME (échéance supérieure à 12 mois)

AAA(tun)	Créances auxquelles on attribue la note la plus élevée. L'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts est la plus forte, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. Cette note est habituellement attribuée aux émissions de l'Etat ou garanties par lui.
AA+(tun) AA(tun) AA-(tun)	Créances pour lesquelles l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts est très forte, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. Le risque de défaut lié à ces créances ne présente pas de différence significative avec celui des créances notées "AAA". Les signes "+" et "-" marquent des nuances de qualité.
A+(tun) A(tun) A-(tun)	Créances pour lesquelles l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts est forte, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. Cependant, une évolution défavorable des conditions économiques pourrait affecter cette aptitude dans une plus large mesure que pour les créances des catégories supérieures. Les signes "+" et "-" marquent des nuances de qualité.
BBB+(tun) BBB(tun) BBB-(tun)	Créances pour lesquelles l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts est adéquate, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. Cependant, une évolution défavorable des facteurs d'exploitation ou des conditions économiques et financières pourrait affecter cette aptitude dans une plus large mesure que pour les créances notées dans les catégories supérieures. Les signes "+" et "-" marquent des nuances de qualité.
BB+(tun) BB(tun) BB-(tun)	Créances pour lesquelles il existe une incertitude quant à l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. L'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts reste sensible à l'évolution défavorable des facteurs d'exploitation ou des conditions économiques et financières. Les signes "+" et "-" peuvent être utilisés pour marquer des nuances de qualité.
B+(tun) B(tun) B-(tun)	Créances pour lesquelles il existe une forte incertitude quant à l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. Le principal et les intérêts sont pour le moment payés en temps et en heure, mais la marge de sécurité est faible et dépend d'une persistance de conditions économiques et financières favorables. Les signes "+" et "-" marquent des nuances de qualité.
CCC+(tun) CCC(tun) CCC-(tun) CC(tun) C(tun)	Créances pour lesquelles la possibilité d'un défaut de paiement est perceptible, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. Le paiement en temps et en heure du principal et des intérêts repose exclusivement sur la persistance de conditions économiques et financières favorables. Les signes "+" et "-" dans la catégorie de notes CCC marquent des nuances de qualité.
DDD(tun) DD(tun) D(tun)	Créances dont le défaut de paiement est constaté.

Mise sous surveillance : La mise sous surveillance d'une note a pour objet de signaler aux investisseurs qu'il existe une forte possibilité de changement de cette note et d'indiquer le sens probable de ce changement : la surveillance est qualifiée de "positive" pour signaler la possibilité d'un relèvement de la note, de "négative" pour indiquer un abaissement probable. La mise sous surveillance a vocation à être temporaire.

Les notes n'expriment que l'appréciation de Maghreb Rating sur la capacité de la société à honorer en temps et en heure les échéances de remboursement de sa dette et ne comportent aucune appréciation sur le rendement dont les porteurs de titres de dette sont susceptibles de bénéficier. Ces notes sont formulées à partir des informations qui lui sont communiquées par la société et dont Maghreb Rating ne garantit ni l'exactitude ni le caractère complet. A tout moment, Maghreb Rating pourra si elle le juge fondé à partir des informations dont elle dispose, modifier les notes à la hausse ou à la baisse, cette modification pouvant être précédée d'une mise sous surveillance accompagnée ou non d'une indication de tendance.

3.1. Impact des événements socio-politiques survenus en Tunisie depuis le début de l'année sur l'activité de la société

Les événements sociopolitiques survenus en Tunisie depuis le début de l'année 2011 ont eu un impact direct sur l'activité de notre société.

Ainsi dès le début de l'année, l'ATL a procédé à la révision à la baisse de ses objectifs en adoptant une stratégie prudente qui consiste à :

- limiter le niveau d'activité de 2011 à 120 MD soit -47% par rapport à 2010 contre un niveau initialement prévu de 285 MD ;
- Révision à la hausse des prévisions du coût de risque par l'augmentation du ratio des créances classées à 7% et le maintien du ratio de couverture à 75%.
-

Cette révision, qui se traduit par une baisse du résultat prévisionnel de 2011 de 29%, a été communiquée aux opérateurs du marché financier dans une communication financière en date du 11/03/2011.

Pendant les premiers mois de 2011, il y a eu effectivement une baisse importante de l'activité (-30% au premier trimestre) mais dès le deuxième semestre le niveau d'activité a commencé à se redresser (-21% au deuxième et troisième trimestre). Cette baisse est due principalement à une vigilance plus importante dans les approbations plus qu'une baisse de la demande.

Au niveau du recouvrement, le taux de rejet à première demande a connu une hausse très importante en début d'année pour atteindre 38% contre une moyenne de 22% en 2010. Cette tendance a été partiellement redressée ensuite pour se stabiliser au niveau de 33%.

Cette situation a affecté le coût du risque (provisions et agios réservés) figurant dans les états financiers publiés du 30/06/2011.

3.2. Présentation de la société

L'ATL est un établissement de crédit créé en décembre 1993 et spécialisé dans le financement par le leasing (crédit-bail) de biens mobiliers ou immobiliers à usage professionnel.

Elle a pour objet le financement des opérations de leasing portant sur des biens mobiliers et immobiliers à usage industriel ou professionnel dans les différents secteurs économiques. Toutefois, son activité est orientée principalement vers les véhicules utilitaires et les camions.

3.3. Description de l'activité

3.3.1. Activité de la société au 31/12/2010

Les parts de marché de l'ATL en termes d'approbations, des mises en force et des encours ont diminué pendant la période en passant respectivement de 15,08%, 16,5% et 16,2% au 31/12/2009 à 14,75%, 15,71% et 16,37% au 31/12/2010.

Situation de l'ATL par rapport au secteur au 31/12/2010

En MD	Ensemble du Secteur*		ATL		Part de l'ATL	
	2009	2010	2009	2010	2009	2010
Approbations	1 278,7	1 863,6	192,8	274,8	15,08%	14,75%
Mises en force	1011,4	1 438,7	166,9	226,8	16,50%	15,71%
Encours	1 541	1 948,7	249,6	318,9	16,20%	16,37%

*Source : CIL

- **Approbations**

La répartition des approbations par type de produit se présente comme suit :

Evolution des approbations

En MD	2009		2010		Evolution
	Montant	Part	Montant	Part	2009/2010
Approbations mobilières	185	95,96%	258,1	93,92%	39,51%
Approbations Immobilières	7,8	4,04%	16,7	6,08%	114,10%
Total	192,8	100%	274,8	100%	42,53%

Répartition sectorielle des approbations

En MD	2009		2010		Evolution
	Montant	Part	Montant	Part	2009/2010
Agriculture	23,2	12,03%	34,5	12,56%	48,71%
BTP	26,5	13,74%	45,2	16,45%	70,57%
Industrie	21	10,89%	21	7,66%	0,00%
Service	100,4	52,07%	150,9	54,90%	50,30%
Tourisme	21,7	11,26%	23,2	8,43%	6,91%
Total	192,8	100,00%	274,8	100,00%	42,53%

Répartition des approbations par type d'équipement

En MD	2009		2010		Evolution
	Montant	Part	Montant	Part	2009/2010
MOBILIER					
Matériel de transport lourd	36	18,67%	49	17,83%	36,11%
Matériel de transport léger	85,1	44,14%	117,2	42,64%	37,72%
Matériel industriel	12,5	6,48%	21,1	7,69%	68,80%
Matériel médical	16,4	8,49%	21,1	7,68%	28,66%
Matériel de BTP	27,9	14,47%	48,1	17,52%	72,40%
Autres	7,1	3,68%	1,5	0,55%	-78,87%
Sous-total	185	95,95%	258,1	93,91%	39,51%
IMMOBILIER					
Immobilier	7,8	4,05%	16,7	6,09%	114,10%
Sous-total	7,8	4,05%	16,7	6,09%	114,10%
Total	192,8	100%	274,8	100%	42,53%

- **Les mises en force**

Au 31/12/2010, le montant des mises en force a enregistré une augmentation de 35,97% par rapport à l'année 2009, passant de 166,8MD à 226,8MD.

La structure des mises en force par type de matériel se présente comme suit :

Répartition sectorielle des mises en force

En MD	2009		2010		Evolution 2009/2010
	Montant	Part	Montant	Part	
Agriculture	22,2	13,31%	31,2	13,76%	40,54%
BTP	23,6	14,15%	38,3	16,89%	62,29%
Industrie	19,6	11,75%	18,3	8,07%	-6,63%
Service	82,6	49,51%	119,9	52,87%	45,16%
Tourisme	18,8	11,27%	19,1	8,42%	1,60%
Total	166,8	100,00%	226,8	100,00%	35,97%

Répartition des mises en force par type d'équipement

En MD	2009		2010		Evolution 2009/2010
	Montant	Part	Montant	Part	
MOBILIER					
Matériel de transport lourd	31,1	18,65%	41,4	18,25%	33,12%
Matériel de transport léger	77,5	46,46%	105,1	46,34%	35,61%
Matériel industriel	10	6,00%	15,7	6,92%	57,00%
Matériel médical	12,1	7,25%	14,2	6,26%	17,36%
Matériel de BTP	24,2	14,51%	40,4	17,81%	66,94%
Autres	7,4	4,44%	1,2	0,53%	-83,78%
Sous-total	162,3	97,30%	218,0	96,12%	34,32%
IMMOBILIER					
Immobilier	4,5	2,70%	8,8	3,88%	95,56%
Sous-total	4,5	2,70%	8,8	3,88%	95,56%
Total	166,8	100%	226,8	100,00%	35,97%

- **Evolution de l'encours financier**

Répartition de l'encours financier par secteur

En MD	2009		2010		Evolution 2009/2010
	Montant	Part	Montant	Part	
Agriculture	31,8	12,74%	41	12,87%	28,93%
BTP	35,4	14,18%	49,2	15,43%	38,98%
Industrie	30,8	12,33%	32,7	10,25%	6,17%
Service	126,5	50,66%	169,7	53,20%	34,15%
Tourisme	25,2	10,09%	26,3	8,26%	4,37%
Total	249,7	100,00%	318,9	100,00%	27,75%

Répartition de l'encours financier par type d'équipement

En MD	2009		2010		Evolution
	Montant	Part	Montant	Part	2009/2010
MOBILIER					
Matériel de transport lourd	49,3	19,74%	59	18,50%	19,68%
Matériel de transport léger	103,2	41,33%	133,9	41,97%	29,75%
Matériel industriel	16	6,41%	20,7	6,49%	29,38%
Matériel médical	23,7	9,49%	29,9	9,37%	26,16%
Matériel de BTP	33	13,22%	52,4	16,43%	58,79%
Autres	9,3	3,72%	6,7	2,10%	-27,96%
Sous-total	234,5	93,91%	302,6	94,89%	29,08%
IMMOBILIER					
Immobilier	15,2	6,09%	16,3	5,11%	7,24%
Sous-total	15,2	6,09%	16,3	5,11%	7,24%
Total	249,7	100,00%	318,9	100,00%	27,75%

- Evolution des engagements de la société entre 2008, 2009 et 2010

	2010				2009				2008			
	Nombre de clients	Encours	Impayés	Couverture (Provisions et Agios réservés)	Nombre de clients	Encours	Impayés	Couverture (Provisions et Agios réservés)	Nombre de clients	Encours	Impayés	Couverture (Provisions et Agios réservés)
Classe 0	9024	273 826	1 248		6863	221 867	921	0	5741	187 684	-663	0
Classe 1	414	35 237	1 251		340	17 626	1253	0	228	9 987	642	0
Total 0-1	9 438	309 063	2 500	0	7 203	239 493	2 174	0	5 969	197 671	-20	0
Classe 2	307	3 515	670	891	325	3 916	701	989	212	3 673	687	939
Classe 3	88	694	214	467	77	909	210	578	74	1 320	229	796
Classe 4	446	6 194	6 417	12 498	334	5 343	7 449	12 474	351	5 449	7 238	12 860
Total 2-3-4	841	10 403	7 300	13 856	736	10 168	8 360	14 041	637	10 441	8 154	14 594
Total	10 279	319 466	9 800	13 856	7 939	249 661	10 534	14 041	6 606	208 112	8 133	14 594
<i>Ratio des créances classées</i>	5,38%				7,12%				8,60%			
<i>Ratio de couverture</i>	78,27%				75,78%				78,49%			

Les encours présentés dans ce tableau représentent des données financières (encours financier). Les encours présentés dans les notes aux états financiers représentent des données comptables qui tiennent compte principalement des réajustements des périodes comptables dus au fait que l'échéance de facturation des loyers correspond au 20 du mois et que le loyer de leasing est facturé d'avance (terme d'échoir).

Le rapprochement entre l'encours financier et l'encours comptable est comme suit :

	2010	2009	2008
Encours financier (+)	319 466	249 661	208 112
Régularisation Encours financier	5 981	8 578	630
Encours comptable*	325 447	258 239	208 742

**encours comptable ne tenant pas compte de la provision pour dépréciation des immobilisations en leasing*

3.3.2. Activité de la société au 30/06/2011

Durant le premier semestre 2011, les parts de marché de l'ATL sont restés quasiment stable pour les approbations aux alentours de 14,57%. Pour les mises en force, la part de marché de la société a progressé de presque 1 point pour atteindre 16,28% contre 15,58% à la même période une année auparavant.

Situation de l'ATL par rapport au secteur au 30/06/2011

	Secteur		ATL		Part de l'ATL	
	juin-10	juin-11	juin-10	juin-11	juin-10	juin-11
Approbations mobilières	990,4	673,1	149,4	98,6	15,08%	14,65%
Approbations Immobilières	73,8	33,4	5,7	4,3	7,72%	12,87%
Total Approbations	1064,2	706,5	155,1	102,9	14,57%	14,56%
Mises en force Mobilières	692	528,4	110,2	86,1	15,92%	16,29%
Mises en force Immobilières	43,6	29,5	4,4	4,7	10,09%	15,93%
Total Mises en force	735,6	557,9	114,6	90,8	15,58%	16,28%
Encours mobilier	1652,8	1817,7	275,1	291,1	16,64%	16,01%
Encours immobilier	178	200,9	16,4	15	9,21%	7,47%
Total Encours	1830,8	2018,6	291,4	306,1	15,92%	15,16%

- Approbations

Au 30/06/2011, le montant des approbations s'élève à 102,9MD contre 155,1MD au 30/06/2010, soit une baisse de 33,66%. Le nombre des dossiers approuvés est passé de 2 253 au courant du premier semestre de 2010 à 1 940 au courant du premier semestre de 2011.

Ainsi, le montant moyen approuvé par dossier est passé de 68,8mD au 30/06/2010 à 53mD au 30/06/2011.

Evolution des approbations

	juin-10	juin-11	Evolution
Nombre d'approbations	2 253	1 940	-13,89%
Montant (MD)	155,1	102,9	-33,66%
Montant moyen des approbations (mD)	68,8	53	-22,97%

Répartition sectorielle des approbations

	juin-10			juin-11		
	Nombre	Montant (MD)	%	Nombre	Montant (MD)	%
Agricole	590	17,3	11,15%	571	15,7	15,26%
BTP	170	29,0	18,70%	124	12,9	12,54%
Industrie	151	12,2	7,87%	105	7,3	7,09%
Service	1185	77,5	49,97%	1032	58,7	57,05%
Tourisme	157	19,1	12,31%	108	8,3	8,07%
Total	2 253	155,1	100,0%	1 940	102,9	100,00%

Répartition des approbations par type d'équipement

	juin-10			juin-11		
	Nombre	Montant (MD)	%	Nombre	Montant (MD)	%
Matériel de transport lourd	186	27,7	17,9%	159	18,9	18,37%
Matériel de transport léger	1 715	68,8	44,4%	1 560	51,0	49,56%
Matériel industriel	83	12,7	8,2%	55	5,0	4,86%
Matériel médical	55	9,8	6,3%	39	11,2	10,88%
Matériel de BTP	178	29,9	19,3%	101	12,0	11,66%
Immobilier	21	5,7	3,7%	13	4,3	4,18%
Autres	15	0,5	0,3%	13	0,5	0,49%
Total	2 253	155,1	100,0%	1 940	102,9	100,00%

- Les mises en force

Le montant total des mises en force est passé de 114,6MD au 30/06/2010 à 90,8MD au 30/06/2011 en baisse de 20,77%. De même, le nombre de dossiers a régressé de 15,72% à 1 774 au 30/06/2011 contre 2 105 à la même période en 2010. Ainsi, le montant moyen par contrat est passé de 54,4mD au 30/06/2010 à 51,2mD au 30/06/2011.

Nombre de contrats mis en force

	juin-10	juin-11	Evolution
Nombre de contrats mis en force	2 105	1 774	-15,72%
Montant (MD)	114,6	90,8	-20,77%
Montant moyen par contrat (mD)	54,4	51,2	-5,88%

Répartition sectorielle des mises en force

	juin-10			juin-11		
	Nombre	Montant (MD)	%	Nombre	Montant (MD)	%
Agricole	536	14,9	13,01%	507	14,2	15,64%
BTP	158	17,0	14,81%	116	12,7	13,99%
Industrie	135	9,4	8,16%	97	6,1	6,72%
Service	1 126	61,7	53,82%	955	51,5	56,72%
Tourisme	150	11,7	10,20%	99	6,3	6,94%
Total	2 105	114,6	100,00%	1 774	90,8	100,00%

Répartition des mises en force par type d'équipement

	juin-10			juin-11		
	Nombre	Montant (MD)	%	Nombre	Montant (MD)	%
Matériel de transport lourd	179	23,0	20,10%	159	16,8	18,47%
Matériel de transport léger	1 611	55,9	48,78%	1 389	44,0	48,50%
Matériel industriel	67	6,8	5,91%	46	4,1	4,50%
Matériel médical	57	5,8	5,07%	50	6,9	7,62%
Matériel de BTP	162	18,3	15,99%	100	13,6	14,99%
Immobilier	18	4,4	3,84%	14	4,7	5,23%
Autres	11	0,4	0,32%	16	0,6	0,68%
Total	2 105	114,6	100,00%	1 774	90,8	100,00%

- Evolution de l'encours financier entre juin 2010 et juin 2011

Répartition de l'encours financier par secteur

En MD	juin-10		juin-11	
	Montant	%	Montant	%
Agricole	33,8	11,60%	38,3	12,51%
BTP	41,7	14,29%	47,4	15,49%
Industrie	28,9	9,93%	26,5	8,66%
Service	158,1	54,23%	171,6	56,06%
Tourisme	29,0	9,95%	22,3	7,29%
Total	291,5	100,00%	306,1	100,00%

Répartition de l'encours financier par type d'équipement

En MD	juin-10		juin-11	
	Montant	%	Montant	%
Matériel de transport lourd	57,6	19,75%	55,8	18,23%
Matériel de transport léger	124,7	42,78%	128,5	41,98%
Matériel industriel	17,7	6,07%	17,2	5,62%
Matériel médical	25,9	8,87%	31,9	10,42%
Matériel de BTP	41,3	14,19%	51,9	16,96%
Immobilier	16,4	5,63%	15,0	4,90%
Autres	7,9	2,70%	5,8	1,89%
Total	291,5	100,00%	306,1	100,00%

- Evolution des engagements de la société entre juin 2010 et juin 2011

	30/06/2010				30/06/2011			
	Nombre de clients	Encours	Impayés	Couverture (Provisions et Agios réservés)	Nombre de clients	Encours	Impayés	Couverture (Provisions et Agios réservés)
Classe 0	6 875	243 666	-2 251	0	8 117	232 858	-5 024	0
Classe 1	442	31 878	2 119	0	1 353	74 910	9 155	0
Total 0-1	7 317	275 544	-132	0	9 470	307 768	4 131	0
Classe 2	357	3 318	662	847	758	9 175	2 131	2 134
Classe 3	144	3 080	794	1 975	205	2 155	962	1 347
Classe 4	375	5 295	7 618	12 882	459	6 217	7 498	12 526
Total 2-3-4	876	11 693	9 074	15 703	1 422	17 546	10 591	16 007
Total	8 193	287 237	8 943	15 703	10 892	325 314	14 722	16 007
<i>Ratio des créances classées</i>	7,01%				8,27%			
<i>Ratio de couverture</i>	75,62%				56,89%			

Les encours présentés dans ce tableau représentent des données financières (encours financier). Les encours présentés dans les notes aux états financiers représentent des données comptables qui tiennent compte principalement des réajustements des périodes comptables dus au fait que l'échéance de facturation des loyers correspond au 20 du mois et que le loyer de leasing est facturé d'avance (terme d'échoir).

Le rapprochement entre l'encours financier et l'encours comptable est comme suit :

	30/06/2010	30/06/2011
Encours financier (+)	287 236	325 314
Régularisation Encours financier	-	-1 161
Contrat en attente de mise en force	6 473	-
Encours comptable*	293 709	324 154

**encours comptable ne tenant pas compte de la provision pour dépréciation des immobilisations en leasing*

3.3.3. Activité de la société au 30/09/2011

Durant les 9 premiers mois 2011, les parts de marché de l'ATL pour les approbations ainsi que pour les mises en force ont progressé respectivement de 16 points de base à 14,62% et de 131 points de base pour atteindre 17,32%.

Situation de l'ATL par rapport au secteur au 30/09/2011

En MD	Secteur		ATL		Part de l'ATL	
	sept-10	sept-11	sept-10	sept-11	sept-10	sept-11
Approbations mobilières	1 321,8	978,7	193,4	145,5	14,63%	14,87%
Approbations Immobilières	88,2	51,3	10,5	5,1	11,90%	9,94%
Total Approbations	1 410,0	1 030,0	203,9	150,6	14,46%	14,62%
Mises en force Mobilières	1 019,4	795,9	165,4	130,5	16,22%	16,40%
Mises en force Immobilières	60,7	39,9	7,0	5,2	11,53%	13,03%
Total Mises en force	1 080,1	835,8	172,4	135,7	15,95%	16,24%
Encours mobilier	1 756,3	1 798,7	293,4	326,2	16,71%	18,14%
Encours immobilier	177,3	166,8	16,1	14,3	9,08%	8,57%
Total Encours	1 933,6	1 965,5	309,5	340,5	16,01%	17,32%

- **Approbations**

Au 30/09/2011, le montant des approbations s'élève à 150,6MD contre 203,9MD au 30/09/2010, soit une baisse de 26,14%. Le nombre des dossiers approuvés est passé de 3 187 au courant des 9 premiers mois de 2010 à 2 992 à la même période en 2011.

Ainsi, le montant moyen approuvé par dossier est passé de 64mD au 30/09/2010 à 50,3mD au 30/09/2011.

Evolution des approbations

	sept-10	sept-11	Evolution
Nombre d'approbations	3 187	2 992	-6,12%
Montant (MD)	203,9	150,6	-26,14%
Montant moyen des approbations (mD)	64	50,3	-21,41%

Répartition sectorielle des approbations

	sept-10			sept-11		
	Nombre	Montant (MD)	%	Nombre	Montant (MD)	%
Agricole	832	25,1	12,28%	969	26,6	17,66%
BTP	241	31,2	15,31%	184	19,7	13,11%
Industrie	217	17,6	8,62%	148	10,3	6,82%
Service	1 704	108,7	53,32%	1 534	83,6	55,49%
Tourisme	193	21,3	10,47%	157	10,4	6,92%
Total	3 187	203,9	100,00%	2 992	150,6	100,00%

Répartition des approbations par type d'équipement

	sept-10			sept-11		
	Nombre	Montant (MD)	%	Nombre	Montant (MD)	%
Matériel de transport lourd	264	38,1	18,67%	228	25,3	16,78%
Matériel de transport léger	2 440	91,2	44,72%	2 442	76,2	50,62%
Matériel industriel	107	17,3	8,51%	84	8,4	5,59%
Matériel médical	77	15,1	7,40%	60	16,3	10,79%
Matériel de BTP	242	30,8	15,11%	141	18,6	12,36%
Immobilier	32	10,5	5,14%	16	5,1	3,39%
Autres	25	0,9	0,44%	21	0,7	0,48%
Total	3 187	203,9	100,00%	2 992	150,6	100,00%

- **Les mises en force**

Le montant total des mises en force est passé de 172,4MD au 30/09/2010 à 135,7MD au 30/09/2011 en baisse de 21,29%. De même, le nombre de dossiers a régressé de 10,60% à 2 750 au 30/09/2011 contre 3 076 à la même période en 2010. Ainsi, le montant moyen par contrat est passé de 56mD au 30/09/2010 à 49,3mD au 30/09/2011.

Nombre de contrats mis en force

	sept-10	sept-11	Evolution
Nombre de contrats mis en force	3 076	2 750	-10,60%
Montant (MD)	172,4	135,7	-21,29%
Montant moyen par contrat (mD)	56,0	49,3	-11,96%

Répartition sectorielle des mises en force

	sept-10			sept-11		
	Nombre	Montant (MD)	%	Nombre	Montant (MD)	%
Agricole	785	22,1	12,79%	825	22,9	16,88%
BTP	234	27,0	15,68%	191	23	16,95%
Industrie	207	14,5	8,41%	135	8,1	5,97%
Service	1 639	91,4	53,00%	1 444	72,4	53,35%
Tourisme	211	17,4	10,11%	155	9,3	6,85%
Total	3 076	172,4	100,00%	2 750	135,7	100,00%

Répartition des mises en force par type d'équipement

	sept-10			sept-11		
	Nombre	Montant (MD)	%	Nombre	Montant (MD)	%
Matériel de transport lourd	253	33,5	19,44%	233	25	18,42%
Matériel de transport léger	2 357	80,7	46,83%	2 181	67,2	49,52%
Matériel industriel	98	11,2	6,51%	74	6,1	4,50%
Matériel médical	86	11,6	6,76%	73	8,6	6,34%
Matériel de BTP	235	27,4	15,89%	151	22,7	16,73%
Immobilier	25	7,1	4,10%	15	5,2	3,83%
Autres	22	0,8	0,47%	23	0,9	0,66%
Total	3 076	172,4	100,00%	2 750	135,7	100,00%

- Evolution de l'encours financier entre septembre 2010 et septembre 2011

Répartition de l'encours financier par secteur

(en MD)

	sept-10		sept-11	
	Montant	%	Montant	%
Agricole	38,7	12,51%	42,5	12,48%
BTP	44,5	14,38%	49,8	14,63%
Industrie	33,2	10,71%	26,8	7,87%
Service	163,3	52,78%	200,3	58,83%
Tourisme	29,8	9,61%	21,1	6,20%
Total	309,5	100,00%	340,5	100,00%

Répartition de l'encours financier par type d'équipement

(en MD)

	sept-10		sept-11	
	Montant	%	Montant	%
Matériel de transport lourd	59,6	19,27%	54,5	16,01%
Matériel de transport léger	132,1	42,70%	126,9	37,27%
Matériel industriel	19,7	6,37%	16,5	4,85%
Matériel médical	29,7	9,58%	30,8	9,05%
Matériel de BTP	44,9	14,50%	54,2	15,92%
Immobilier	16,1	5,19%	14,3	4,20%
Autres	7,4	2,39%	43,3	12,72%
Total	309,5	100,00%	340,5	100,00%

• **Indicateurs trimestriels d'activité arrêtés au 30/09/2011**

	troisième trimestre			cumul à la fin du 3ème trimestre			exercice 2010 ⁽¹⁾
	2011	2010	variation	2011	2010	variation	
Total Approbations (2)	51 403	59 266	-13,30%	150 567	203 878	-26,10%	274 844
sous total Approbations Mobilières	50 403	54 213	-7,00%	145 466	193 402	-24,80%	258 105
Agriculture	11 550	7 952	45,20%	25 852	25 018	3,30%	34 506
Bâtiments & travaux publics	7 457	9 122	-18,30%	19 736	30 750	-35,80%	44 598
Industrie	3 231	4 291	-24,70%	10 023	16 288	-38,50%	19 771
Service et commerce	25 539	29 784	-14,30%	79 429	100 256	-20,80%	136 381
Tourisme	2 626	3 064	-14,30%	10 426	21 090	-50,60%	22 849
sous total Approbations Immobilières	1 000	5 052	-80,20%	5 101	10 475	-51,30%	16 738
Agriculture	0	17	-100,00%	734	25	2836,00%	25
Bâtiments & travaux publics	0	470	0,00%	0	470	-100,00%	610
Industrie	0	1 278	0,00%	244	1 278	-80,90%	1 278
Service et commerce	1 000	3 075	-67,50%	4 123	8 454	-51,20%	14 505
Tourisme	0	212	0,00%	0	248	-100,00%	320
Total Mises en Force (2)	15 058	50 365	-70,10%	135 702	172 394	-21,3%	226 766
Sous total Mises en Force Mobilières	15 058	48 717	-69,10%	130 518	165 321	-21,10%	217 923
Agriculture	3 132	6 537	-52,10%	22 154	22 045	0,50%	31 132
Bâtiments & travaux publics	3 573	9 155	-61,00%	22 935	27 040	-15,20%	37 865
Industrie	526	3 438	-84,70%	8 076	13 552	-40,40%	17 348
Service et commerce	6 844	25 560	-73,20%	68 087	85 755	-20,60%	112 989
Tourisme	983	4 027	-75,60%	9 266	16 930	-45,30%	18 589
sous total Mises en Force Immobilières	0	1 648	-100,00%	5 184	7 073	-26,70%	8 843
Agriculture	0	0	0	734	7	0	26
Bâtiments & travaux publics	0	0	0	140	0	0	470
Industrie	0	888	-100,00%	0	948	0	948
Service et commerce	0	760	-100,00%	4 310	5 621	-23,30%	6902
Tourisme	0	0	0,00%	0	497	-100,00%	497
Total des engagements	0	0	0	352 895	309 882	13,90%	367 039
Engagements courants	0	0	0	313 930	286 044	9,70%	346 925
Engagements classés	0	0	0	38 965	23 838	63,50%	20 114
Trésorerie nette	0	0	0	6 578	-207	3277,80%	14 857
Ressources d'emprunts (3)	0	0	0	304 679	266 187	14,50%	292 140
Capitaux propres (4)	0	0	0	45 528	41 401	10,00%	41 401
Revenus Bruts de leasing	45 688	48 591	-6,00%	132 472	125 993	5,10%	171 277
Revenus Nets de leasing	8 226	7 583	8,50%	24 532	22 038	11,30%	30 628
Produits Nets de leasing (5)	3 204	4 309	-25,60%	11 921	12 699	-6,10%	17 665
Total des charges d'exploitation	1 645	1 583	3,90%	4 625	4 161	11,20%	5 884

(1) Données auditées.

(2) Le cumul à la fin du troisième trimestre 2011 tient compte d'une actualisation des données du premier semestre.

(3) Les ressources d'emprunts sont constituées de l'encours en principal des emprunts courants et non courants.

(4) Les capitaux propres sont déterminés compte non tenu du résultat de la période.

(5) Les produits nets de leasing sont les revenus nets de leasing majorés des autres produits d'exploitation et des produits des placements et diminués des charges financières nettes.

Faits saillants:

- Au cours de l'année 2011, et suite aux événements qu'a connu le pays, l'activité a régressé de 21% en termes de mises en force.
- L'évolution des revenus nets de leasing (+ 11%) induite par l'augmentation des encours, a été accompagnée par une baisse des produits de leasing (-6%) par l'effet des agios réservés dus à l'accroissement des impayés.

3.4. Les facteurs de risque et la nature spéculative de l'activité

A l'instar de l'ensemble des sociétés du secteur, l'Arab Tunisian Lease, est confrontée aux problèmes de disponibilité du matériel, de resserrement de la marge suite à la concurrence accrue, et aux difficultés de lever les fonds sur le marché financier, nécessaires au développement de son activité.

3.5. Dépendance de l'émetteur

- Il n'y a aucune dépendance directe de l'ATL à l'égard de ses fournisseurs.
- Note relative à l'application de la circulaire 91-24 du 17 Décembre 1991*
 - Application de l'article 1^{er} de la circulaire 91-24 :
 - Montant des engagements pondérés, dépassants individuellement le seuil de 5% des fonds propres de l'ATL : par référence aux circulaires de la Banque Centrale de Tunisie n°91-24, 93-23, 99-04 et 2001-12 datées respectivement du 17/12/1991, du 30/07/1993, du 19/03/1999 et du 04/05/2001, les engagements pondérés de 3 relations dépassent individuellement le seuil de 5% des fonds propres sans que leur total n'atteigne la limite de 5 fois les fonds propres de l'Arab Tunisian Lease.
 - Montant des engagements pondérés, dépassants individuellement le seuil de 15% des fonds propres de l'ATL : les engagements pondérés d'une relation dépassent le seuil de 15% des fonds propres sans que leur total n'atteigne la limite de 2 fois les mêmes fonds propres de la Société.

Le montant des fonds propres de la société au 31/12/2010 s'élève à 59 460mDT (C)

(A)/(C) = 0 inférieur à 5

(B)/(C) = 0 inférieur à 2

Ainsi, les dispositions de l'article 1^{er} de la circulaire 91-24 se trouvent respectées.

- Application de l'article 2 de la circulaire 91-24 :

- Bénéficiaires dont les risques encourus excèdent 25% des fonds propres net : Néant

Ainsi, l'article 2 de la circulaire 91-24 se trouve respecté.

- Application de l'article 3 de la circulaire 91-24 :

(Montant total des risques en cours sur les dirigeants, administrateurs et actionnaires dont les participations au capital est > à 10%) < 3 fois les fonds propres nets.

Ainsi les dispositions de l'article 3 de la circulaire sont respectées.

- Application de l'article 4 de la circulaire 91-24 :

Les fonds propres nets représentent environ 16,30% du total des actifs pondérés. Ainsi l'article 4 est respecté.

*Telle que modifié par la circulaire N° 99-04 du 19 Mai 1999 et la circulaire 2001-12 du 4 Mai 2001.

3.6. Litige ou arbitrage en cours ou passé

L'ATL a fait l'objet, en 2010, d'une vérification approfondie de sa situation fiscale couvrant les exercices 2006 à 2009. Les résultats de ce contrôle fiscal ont été notifiés à l'ATL qui a fourni, dans le délai réglementaire, une réponse écrite à l'administration fiscale appuyée des justificatifs nécessaires. L'arrêté de taxation d'office n'étant pas encore parvenu.

Le montant de la notification fiscale est de 2 411 mD, nous avons estimé le risque résiduel maximum à 1032 mD qui a été totalement provisionné.

3.7. Evolution de l'effectif de la société

	31/12/2006	31/12/2007	31/12/2008	31/12/2009	31/12/2010	31/10/2011
Personnel de direction	2	2	2	2	2	2
Cadres supérieurs	35	34	37	39	40	40
Cadres moyens	16	16	15	19	23	23
Agents de service	14	14	14	6	6	6
Total	67	66	68	66	71	71

3.8. Politique d'intéressement et de formation du personnel

L'ATL applique la convention nationale du personnel des banques au personnel de la société.

Une gratification est servie aux commerciaux et aux recouvreurs en fonction des résultats dégagés et de la réalisation des objectifs assignés.

Par ailleurs, un programme de formation est fixé annuellement en fonction des besoins recensés pour développer les compétences nécessaires à la réalisation des objectifs de la société.

3.9. Politique d'investissement

La stratégie de développement conçue par le comité de stratégie de l'A.T.L repose sur la consolidation de la position de l'A.T.L sur le marché en essayant de gagner de nouvelles parts de marché et ce dans le cadre d'une politique de financement responsable et réfléchi.

Il y a lieu de rappeler que l'A.T.L du moins jusqu'à présent, a agi dans le cadre de cette stratégie, puisque depuis 2006, ses parts de marché sont en augmentation continue et ce parallèlement avec une baisse continue de ses actifs accrochés.

Quant au développement de l'activité à l'échelle Internationale, le projet d'installation en Algérie a été abandonné en raison des exigences réglementaires trop contraignantes imposées par l'Etat Algérien. Toutefois, une implantation en Afrique subsaharienne et précisément au Mali est en cours d'étude dans le cadre d'une politique globale du groupe ATB.

3.10. Organisation de la société

L'organisation de l'ATL est bien adaptée pour le cheminement normal du dossier client qui passe par trois étapes et trois interlocuteurs : Approbation – Réalisation – Recouvrement.

Une 4ème étape non obligatoire est subie par le mauvais client : le contentieux.

Cette organisation est complétée par une logistique : la comptabilité, l'administratif et le financier. L'ensemble étant contrôlé et suivi au niveau régularité et efficacité par un contrôle de gestion et par un audit interne.

Durant ses dix premières années d'activité, l'ATL a misé sur :

- Le développement d'un bon relationnel,
- La bonne qualité de service,
- La transparence
- L'efficacité

Ce choix a permis à l'ATL de :

- Etre cotée à la bourse au terme de sa quatrième année d'activité,
- Etre bien notée par Fitch Ratings,
- Accéder aux meilleures conditions du marché financier,
- Maintenir une bonne qualité de son portefeuille client,
- Assurer une bonne rentabilité

Ce fort développement a engendré quelques faiblesses que la société se doit de cerner, maîtriser et corriger grâce à l'amélioration continue des méthodes de gestion.

Ainsi l'organigramme de la société a été conçu dans le sens :

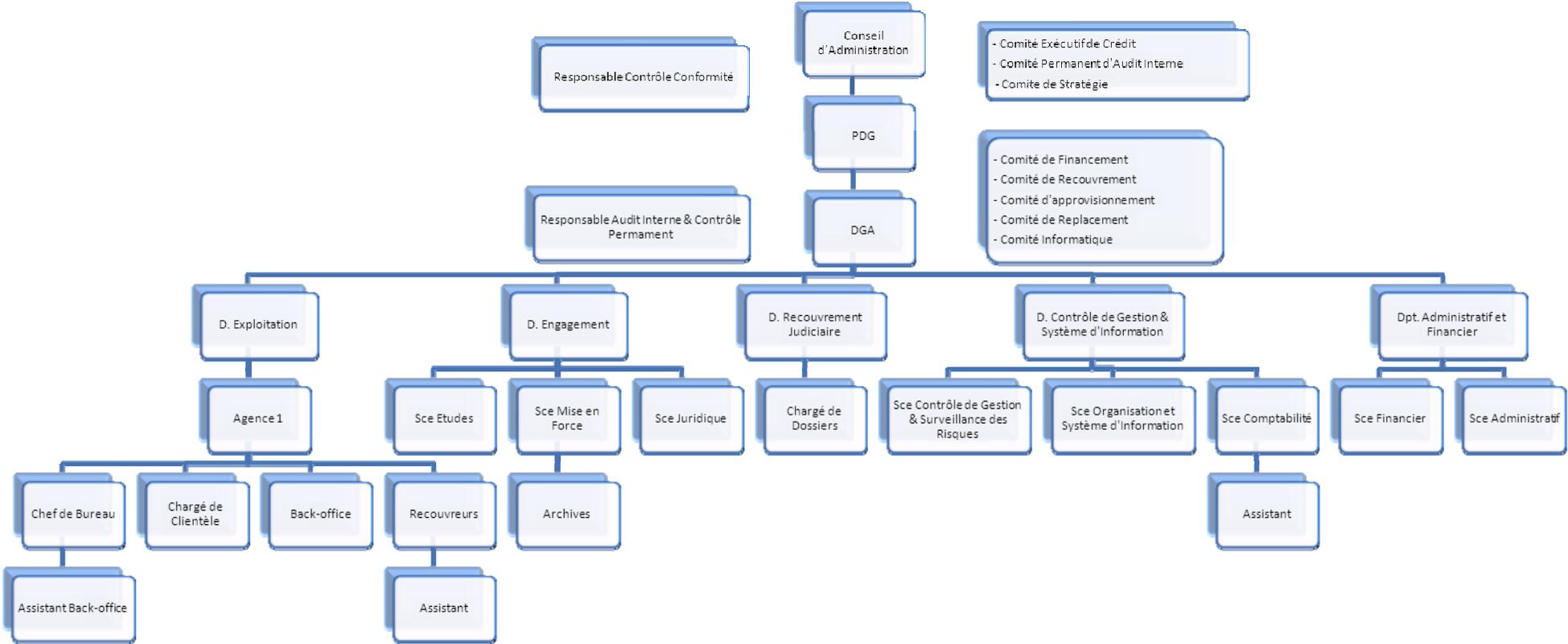
- d'une meilleure responsabilisation des cadres chargés de la fonction commerciale et de la fonction recouvrement,
- d'un regroupement des structures d'appui (administratif, comptable et financière),
- et d'un renforcement du contrôle interne et du suivi de l'activité.

L'organisation de l'ATL se base désormais sur la structure suivante :

- 1- La direction Exploitation, composée d'un réseau d'agence (6 actuellement) et de bureaux commerciaux (3 actuellement), est chargée de la prospection, la mise en place des dossiers de leasing et le recouvrement amiable.
- 2- La direction Engagement composée de :
 - Service Etudes
 - Service Juridique
 - Service Mise en Force
- 3- La Direction du Recouvrement judiciaire chargée du contentieux
- 4- La direction Contrôle de gestion et Système d'information composée de :
 - Service contrôle de gestion et surveillance des risques
 - Service Organisation et système d'information
 - Service comptabilité
- 5- Le Département Administratif et Financier composée de:
 - Service Administratif
 - Service Financier

Ci-après, l'organigramme de l'ATL :

ORGANIGRAMME GENERAL DE L'ARAB TUNISIAN LEASE



Systeme informatique de la société :

Au cours de l'exercice 2009, l'A.T.L a accentué son effort d'amélioration de son système d'information.

En effet, les développements réalisés concernent les sujets suivants:

- Traitement des dossiers de financement par Work Flow ;
 - Acquisition et mise en place des logiciels de gestion d'immobilisation, de trésorerie et des dépenses administratives ;
 - Maintien d'un niveau de sécurité élevé ;
 - Expansion du réseau WAN (ouverture de nouvelles agences) ;
 - Mise en place d'une Plateforme de Formation e-Learning en Intranet.
-
- Au niveau du logiciel métier dénommé « PROLEASE » développé en Tunisie par la société LAZER Software, le WorkFlow élaboré en 2008 a été étendu à la partie production du processus métier pour aboutir à une gestion de bout en bout de l'activité de traitement des dossiers de financement de leasing.
 - L'étude réalisée en 2008 autour du projet d'intégration de nouveaux logiciels à notre système d'information, a abouti en 2009 à l'acquisition des logiciels de gestion des dépenses, du patrimoine et de la trésorerie, qui sont parfaitement interfacés avec le logiciel de comptabilité.
 - Le niveau élevé de sécurité du système d'information de l'ATL et toujours maintenu grâce au renouvellement des licences antivirus, mise à jour du Firewall, l'application des best practices de Microsoft en terme de mise à jour des systèmes d'exploitation, des patches et des correctifs (ATL dispose d'un serveur WSUS).

Le réseau étendu de l'ATL évolue par la création de nouvelles agences connectées au siège par une ligne Frame Relay. En 2009 nous avons ouvert l'agence de Médenine et grâce à notre système informatique mature et extensible, nous pouvons créer et gérer de nouvelles agences distantes facilement.

Une plateforme de formation e-Learning a été installée en 2009 sur le système informatique de l'ATL, ainsi tous les utilisateurs ont un accès sécurisé à ce système de formation depuis leur poste de travail. Cette nouvelle technique de formation offre aux utilisateurs une souplesse et une facilité d'accès à la formation sur mesure et selon leur disponibilité qui souvent représente un frein d'accès à la formation.

Systeme de contrôle interne

En vue d'améliorer d'avantage son système d'information et de répondre aux nouvelles exigences réglementaires en matière de contrôle interne, l'ATL a mis en place les structures suivantes :

- Comité permanent d'audit interne
- Comité exécutif de crédit
- Auditeur interne
- Responsable conformité

Le système de contrôle permanent et périodique tel que validé par le conseil d'administration, permet de s'assurer :

- De la conformité des opérations aux dispositions législatives et réglementaires, aux usages professionnels et déontologiques et aux orientations des organes de gestion.
- Du respect des procédures de décision, des limites de prise de risque et des normes de gestion.
- De la qualité de l'information comptable et financière
- Des conditions d'évaluation, d'enregistrement, de conservation et de disponibilité de l'information.

Lors de la réunion du Conseil d'Administration du 26/11/2008, le Président Directeur Général a présenté les fiches de fonction conformément au nouvel organigramme, ainsi que le manuel de procédures dont l'élaboration a été entamée en 2007 et achevée comme prévu en 2008.

Chapitre 4 : PATRIMOINE, SITUATION FINANCIERE ET RESULTAT

4.1. Patrimoine de la société au 31 Décembre 2010

4.1.1. Patrimoine immobilier

- Etat des immobilisations propres corporelles et incorporelles au 31/12/2010

	Immobilisations brutes			Solde au 31/12/2010	Solde au 31/12/2009	Amortissements			Valeurs nettes au	
	Solde au 31/12/2009	Entrées 2010	Sorties 2010			Entrées 2010	Sorties 2010	Solde au 31/12/2010	31/12/2010	31/12/2009
Logiciels informatiques	180 918	35 242	-10 000	206 160	127 903	33 421	-10 000	151 325	54 835	53 015
Total des immobilisations incorporelles	180 918	35 242	-10 000	206 160	127 903	33 421	-10 000	151 325	54 835	53 015
Terrains	14 250	-	-	14 250	-	-	-	-	14 250	14 250
Constructions	3 996 710	210 472	-	4 207 182	582 398	90 190	0	672 587	3 534 595	3 414 312
Matériel de transport	708 258	395 129	-148 415	954 972	331 138	159 460	-145 026	345 572	609 399	377 120
Autre matériel d'exploitation	4 000	-	-	4 000	3 288	319	0	3 607	393	712
Matériel informatique	276 388	159 815	-31 651	404 552	228 866	46 957	-31 651	244 171	160 381	47 522
Equipements de bureaux	361 238	49 006	-12 365	397 879	275 226	33 186	-10 756	297 656	100 223	86 012
Installations générales, agencements et aménagements divers	497 977	156 314	-7 775	646 516	307 390	53 561	-6 693	354 258	292 258	190 587
Immobilisations corporelles encours	15 881	220 674	-233 556	3 000	0	0	-	-	3 000	15 881
Total des immobilisations corporelles	5 874 702	1 191 410	-433 762	6 632 350	1 728 306	383 672	-194 126	1 917 852	4 714 499	4 146 396
Total des immobilisations corporelles et incorporelles en DT	6 055 620	1 226 652	-443 762	6 838 510	1 856 209	417 093	-204 126	2 069 176	4 769 333	4 199 411

4.1.2. Immobilisations financières

L'ATL détient un portefeuille titres composé au 31/12/2010 des participations suivantes :

(en Dinars)	Montant souscrit au 31/12/2009	Acquisition	Cession	Montant souscrit au 31/12/2010	Partie libérée	Provisions	Montant net au 31/12/2010
<u>Participations directes</u>	<u>2 909 811</u>	<u>825 000</u>	<u>0</u>	<u>3 734 811</u>	<u>3 734 811</u>	<u>-341 358</u>	<u>3 393 453</u>
Arab Tunisian Invest-SICAF	166 054			166 054	166 054	-20 440	145 614
SICAR INVEST	300 000			300 000	300 000		300 000
Union de Factoring	1 000 000	700000		1 700 000	1 700 000	-139 929	1 560 071
SARI	1 143 757			1 143 757	1 143 757	-82 020	1 061 737
PHENICIA SEED FUND	250 000	125 000		375 000	375 000	-48 969	326 031
SENEC SICAR	50 000			50 000	50 000	-50 000	0
<u>Participations dans le cadre de contrat de portage</u>	<u>1 397 254</u>	<u>0</u>	<u>563 330</u>	<u>833 924</u>	<u>833 924</u>	<u>-217 244</u>	<u>616 680</u>
NOUR EL KANTAOUI (Durée: 5 ans; Taux: 9%)	151 800			151 800	151 800	-151 800	0
DINDY (Durée: 5 ans; Taux 7,25%)	65 444		0	65 444	65 444	-65 444	0
Hôtel Les Oliviers Palace (Durée: 5 ans; Taux: 5,5%)	66 670		66 670	0	0	0	0
BOUJBEL VACPA (Durée: 5 ans; Taux: 7%)	180 000		180 000	0	0	0	0
SOCOTRAP* (Durée: 5 ans; Taux: 7%)	200 000		200000	0	0	0	0
Société Tourisme Balnéaire et Saharien (Durée: 5 ans; Taux: 7%)	233 340		116 660	116 680	116 680	0	116 680
Société L'IMMOBILIERE DE CARTHAGE	500 000			500 000	500 000	0	500 000
<u>Placements rémunérés</u>	<u>1 800 000</u>	<u>0</u>	<u>1 500 000</u>	<u>300 000</u>	<u>300 000</u>	<u>0</u>	<u>300 000</u>
COTIF SICAR (Durée: 5 ans; Taux: TMM+1,5%)	1 500 000		1 500 000	0	0	0	0
COTIF SICAR 2 (Durée: 5 ans; Taux: TMM+0,5%)	300 000			300 000	300 000	0	300 000
<u>Placements en fonds de capital risque</u>	<u>6 228 500</u>	<u>4 100 000</u>	<u>104 185</u>	<u>10 224 315</u>	<u>10 224 315</u>	<u>-355 133</u>	<u>9 869 182</u>
SICAR INVEST	200 000		50 000	150 000	150 000		150 000
ATD SICAR	208 500		54 185	154 315	154 315		154 315
ATD SICAR	1 420 000		0	1 420 000	1 420 000		1 420 000
SICAR INVEST	500 000		0	500 000	500 000		500 000
ATD SICAR	1 400 000		0	1 400 000	1 400 000		1 400 000
ATD SICAR	2 500 000			2 500 000	2 500 000	-355 133	2 144 867
ATD SICAR	0	4 100 000		4 100 000	4 100 000		4 100 000
Total des participations	12 335 565	4 925 000	2 167 515	15 093 050	15 093 050	-913 735	14 179 315

4.1.3. Créances sur la clientèle, opérations de leasing

Les créances de leasing se présentent comme suit.

(en DT)

	Financement	Capital	Encours
Soldes au 31 Décembre 2009	587 689 429	329 449 598	258 239 831
Capital amorti des anciens contrats	-	92 785 245	-92 785 245
Ajouts de la période :	231 238 320	48 126 329	183 111 991
- Nouveaux contrats	221 189 568	46 248 441	174 941 127
- Relocations nouveaux contrats	10 048 752	1 877 888	8 170 864
Retraits de la période :	-76 539 251	-60 249 194	-16 290 058
- Cessions à la valeur résiduelle	-40 496 320	-40 449 656	-46 664
- Cessions anticipées	-14 702 195	-10 488 593	-4 213 602
- Cessions anticipées nouveaux contrats	-2 551 094	-322 370	-2 228 724
- Transfert (cessions)	-3 617 190	-2 147 414	-1 469 776
- Radiation	-1 238 380	-998 050	-240 330
- Relocations	-13 934 073	-5 843 111	-8 090 962
Soldes au 31 Décembre 2010	742 388 498	410 111 978	332 276 520

La répartition de l'encours par maturité est la suivante :

Maturité	Montant
Inférieur à un an	119 435 027
> 1 an &< 5 ans	207 964 900
Supérieur à 5 ans	4 876 593
Total en DT	332 276 520

4.2. Patrimoine de la société au 30 Juin 2011

4.2.1. Patrimoine immobilier

Etat des immobilisations propres corporelles et incorporelles au 30/06/2011

	Immobilisations brutes				Amortissements			Valeurs nettes au		
	Soldes au 31/12/2010	Entrées 2011	Sorties 2011	Soldes au 30/06/2011	Soldes au 31/12/2010	Entrées 2011	Sorties 2011	Soldes au 30/06/2011	30/06/2011	31/12/2010
Logiciels informatiques	206 160	53 445	0	259 605	151 325	16 856	0	168 181	91 424	54 835
Total des immobilisations incorporelles	206 160	53 445	0	259 605	151 325	16 856	0	168 181	91 424	54 835
Terrains	14 250	-	-	14 250	-	-	-	-	14 250	14 250
Constuctions	4 207 182	2 089	0	4 209 271	672 587	45 784	0	718 371	3 490 900	3 534 595
Matériel de transport	954 972	84 380	-39 735	999 616	345 572	95 118	-39 735	400 955	598 662	609 399
Autre matériel d'exploitation	4 000	-	-	4 000	3 607	128	0	3 735	265	393
Matériel informatique	404 552	91 538	0	496 090	244 171	39 640	0	283 811	212 279	160 381
Equipements de bureaux	397 879	1 811	0	399 689	297 656	16 035	0	313 691	85 998	100 223
Installations générales, agencements et aménagement divers	646 516	3 076	0	649 593	354 258	26 100	0	380 359	269 234	292 258
Immobilisations corporelles encours	3 000	0	0	3 000	-	0	-	-	3 000	3 000
Total des immobilisations corporelles	6 632 350	182 894	-39 735	6 775 509	1 917 852	222 805	-39 735	2 100 921	4 674 588	4 714 499
Total des immobilisations corporelles et incorporelles en DT	6 838 510	236 339	-39 735	7 035 115	2 069 176	239 661	-39 735	2 269 102	4 766 012	4 769 333

Principales acquisitions et cessions d'immobilisations propres postérieures au 30/06/2011

Désignation	Acquisition	Cession
Matériel informatique	889	0
Agencement et installations	12 830	0
Total	13 719	0

4.2.2. Immobilisations financières

L'ATL détient un portefeuille titres composé au 30/06/2011 des participations suivantes :

(en Dinars)	Montant souscrit au 31/12/2010	Acquisition	Cession	Montant souscrit au 30/06/2011	Partie libérée	Provisions	Montant net au 30/06/2011
<u>Participations directes</u>	<u>3 734 811</u>	<u>450 000</u>	<u>0</u>	<u>4 184 811</u>	<u>4 184 811</u>	<u>-437 997</u>	<u>3 746 814</u>
Arab Tunisian Invest-SICAF	166 054			166 054	166 054	-20 440	145 614
SICAR INVEST	300 000			300 000	300 000		300 000
Union de Factoring	1 700 000			1 700 000	1 700 000	-139 929	1 560 071
SARI	1 143 757			1 143 757	1 143 757	-178 659	965 098
PHENICIA SEED FUND	375 000			375 000	375 000	-48 969	326 031
SENEDE SICAR	50 000			50 000	50 000	-50 000	0
Société L'IMMOBILIERE DE CARTHAGE	0	450 000	0	450 000	450 000	0	450 000
<u>Participations dans le cadre de contrat de portage</u>	<u>833 924</u>	<u>0</u>	<u>250 000</u>	<u>583 924</u>	<u>583 924</u>	<u>-217 244</u>	<u>366 680</u>
NOUR EL KANTAOUI (Durée: 5 ans; Taux: 9%)	151 800			151 800	151 800	-151 800	0
DINDY (Durée: 5 ans; Taux 7,25%)	65 444		0	65 444	65 444	-65 444	0
Société Tourisme Balnéaire et Saharien (Durée: 5 ans; Taux: 7%)	116 680		0	116 680	116 680	0	116 680
Société L'IMMOBILIERE DE CARTHAGE	500 000		250 000	250 000	250 000	0	250 000
<u>Placements rémunérés</u>	<u>300 000</u>	<u>0</u>	<u>300 000</u>	<u>0</u>	<u>0</u>	<u>0</u>	<u>0</u>
COTIF SICAR 2 (Durée: 5 ans; Taux: TMM+0,5%)	300 000		300 000	0	0	0	0
<u>Placements en fonds de capital risque</u>	<u>10 224 315</u>	<u>3 450 000</u>	<u>0</u>	<u>13 674 315</u>	<u>13 674 315</u>	<u>-346 611</u>	<u>13 327 704</u>
SICAR INVEST	150 000		0	150 000	150 000		150 000
ATD SICAR	154 315		0	154 315	154 315		154 315
ATD SICAR	1 420 000		0	1 420 000	1 420 000		1 420 000
SICAR INVEST	500 000		0	500 000	500 000		500 000
ATD SICAR	1 400 000		0	1 400 000	1 400 000		1 400 000
ATD SICAR	2 500 000			2 500 000	2 500 000	-346 611	2 153 389
ATD SICAR	4 100 000	0		4 100 000	4 100 000		4 100 000
ATD SICAR	0	3 450 000		3 450 000	3 450 000		3 450 000
Total des participations	15 093 050	3 900 000	550 000	18 443 050	18 443 050	-1 001 852	17 441 198

Principales acquisitions et cessions d'immobilisations financières postérieures au 30/06/2011

Désignation	Acquisition	Cession
Société Tourisme Balnéaire et Saharien		116 680
Total	0	116 680

4.2.3. Créances sur la clientèle, opérations de leasing

	Financement	Capital	Encours
Soldes au 31 Décembre 2010	742 388 498	410 111 978	332 276 520
Capital amorti des anciens contrats	-	59 693 321	-59 693 321
Ajouts de la période :	81 681 589	13 265 363	68 416 226
- Nouveaux contrats	79 079 329	12 925 662	66 153 667
- Relocations nouveaux contrats	2 602 260	339 701	2 262 559
Retraits de la période :	-44 436 482	-36 306 424	-8 130 058
- Cessions à la valeur résiduelle	-26 226 497	-26 211 345	-15 152
- Cessions anticipées	-13 142 105	-8 162 436	-4 979 669
- Cessions anticipées nouveaux contrats	-35 934	-1 751	-34 183
- Transfert (cessions)	-1 499 467	-796 045	-703 422
- Radiation			0
- Relocations	-3 532 479	-1 134 847	-2 397 632
Soldes au 30 juin 2011	779 633 605	446 764 238	332 869 367

REPARTITION DE L'ENCOURS PAR MATURITE

Maturité	Montant
Inferieur à un an	119 826 210
> 1 an & < 5 ans	207 834 493
Supérieur à 5 ans	5 208 663
Total en DT	332 869 366

4.1. Etats financiers comparés au 31 Décembre

Les états financiers arrêtés au 31 Décembre 2008 ont été retraités en extra comptable pour les besoins de la comparabilité.

4.1.1. Bilans comparés au 31 décembre

BILAN - ACTIFS

(Montants exprimés en dinars)		Notes	31-déc-10	31-déc-09	31-déc-08(*)
	Liquidités et équivalents de liquidités	4	14 856 935	11 658 422	1 373 341
CREANCES SUR LA CLIENTELE	Créances sur la clientèle	5	343 723 866	269 501 959	219 236 447
	Moins : provisions		-13 856 130	-14 041 012	-14 594 415
			329 867 736	255 460 947	204 642 032
PORTEFEUILLE TITRES	Immobilisations financières	6	15 093 050	12 335 565	10 822 390
	Moins : provisions		-913 735	-1 003 845	-355 970
			14 179 315	11 331 720	10 466 420
VALEURS IMMOBILISEES	Immobilisations propres	7	6 838 510	6 055 620	5 856 624
	Moins : amortissements		-2 069 176	-1 856 209	-1 846 728
			4 769 333	4 199 411	4 009 896
AUTRES ACTIFS	Autres actifs	8	21 063 053	13 462 782	11 353 203
	Moins : provisions		-172 377	-288 204	-281 890
			20 890 676	13 174 578	11 071 313
	TOTAL DES ACTIFS		384 563 997	295 825 078	231 563 002

(*) Données retraitées pour les besoins de la comparabilité

BILAN - CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS**(Montants exprimés en dinars)**

	Notes	31-déc-10	31-déc-09	31-déc-08 (*)
PASSIFS				
Concours bancaires et autres passifs financiers	9	0	105	2 100
Dettes envers la clientèle	10	3 562 386	2 488 271	1 457 774
Emprunts et ressources spéciales	11	297 384 189	226 063 272	174 841 940
Fournisseurs et autres passifs	12	34 689 102	22 472 867	15 531 739
Total des passifs		335 635 676	251 024 515	191 833 553
CAPITAUX PROPRES				
Capital social		17 000 000	17 000 000	17 000 000
Réserves		24 173 089	20 475 409	17 023 859
Résultats reportés		227 474	754 039	380 197
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice		41 400 563	38 229 448	34 404 056
Résultat de l'exercice		7 527 758	6 571 115	5 325 393
Total des capitaux propres avant affectation	13	48 928 320	44 800 563	39 729 449
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS		384 563 997	295 825 078	231 563 002

(*) Données retraitées pour les besoins de la comparabilité

4.1.2. Etats de résultat comparés au 31 décembre

ETAT DE RESULTAT

(Montants exprimés en dinars)

	Notes	31-déc-10	31-déc-09	31-déc-08 (*)
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Revenus de leasing		30 628 411	25 914 299	21 802 155
Intérêts de retard et autres produits d'exploitation		827 644	648 450	569 067
Variation des produits réservés		-47 582	-209 781	22 243
Variation des intérêts de retards réservés		13 276	2 015	23 520
Produits des placements		426 474	423 213	480 658
Total des produits d'exploitation	14	31 848 224	26 778 196	22 897 643
Charges financières nettes	15	-14 182 974	-11 640 606	-10 460 767
Total des revenus nets de leasing		17 665 250	15 137 590	12 436 876
CHARGES D'EXPLOITATION				
Charges de personnel	16	2 944 805	2 779 910	2 285 466
Autres charges d'exploitation	17	2 219 967	1 910 591	1 726 880
Dotations aux amortissements des immobilisations propres	18	719 480	553 088	496 349
Dotations nettes aux provisions et résultat des créances radiées	19	2 303 493	842 996	1 226 661
Dotations aux provisions pour dépréciation des titres		-90 110	647 875	-
Total des charges d'exploitation		8 097 635	6 734 460	5 735 356
RESULTAT D'EXPLOITATION		9 567 615	8 403 130	6 701 520
Autres gains ordinaires		326 105	186 553	253 802
Autres pertes ordinaires		-45 124	-94 293	-113 206
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOT		9 848 596	8 495 390	6 842 116
Impôt sur les sociétés		-2 320 838	-1 924 275	-1 516 723
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	20	7 527 758	6 571 115	5 325 393

(*) Données retraitées pour les besoins de la comparabilité

4.1.3. Etats de flux de trésorerie comparés au 31 décembre

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE (Montants exprimés en dinars)	Notes	31-déc-10	31-déc-09	31-déc-08 (*)
Encaissements clients de leasing		205 949 744	169 901 930	135 928 080
Décaissements fournisseurs de leasing		-241 821 571	-187 694 797	-147 192 324
Encaissements autres que leasing	21	378 318	330 480	170 868
Décaissements autres que leasing	22	-3 730 708	-2 835 961	-2 792 244
Décaissements personnel	23	-1 474 632	-1 247 346	-1 260 939
Intérêts payés	24	-13 325 137	-10 488 753	-9 224 046
Intérêts perçus	25	315 015	413 956	208 670
Impôts et taxes payés à l'Etat	26	-7 248 598	-3 968 948	-4 370 011
Flux de trésorerie affectés à l'exploitation		-60 957 569	-35 589 439	-28 531 946
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations propres	27	-486 401	-596 169	-542 502
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations propres		92 680	61 219	105 000
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières		-5 067 650	-3 126 000	-1 950 000
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières		1 967 052	1 594 878	1 024 454
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement		-3 494 318	-2 066 072	-1 363 048
Encaissement dividendes et autres distributions		- 3 589 991	-1 704 999	-1 526 471
Encaissements provenant des emprunts	28	260 500 000	199 500 000	116 549 431
Remboursement des emprunts	29	-189 259 504	-149 852 414	-85 452 092
Flux de trésorerie provenant des activités de financement		67 650 505	47 942 587	29 570 868
Variation de trésorerie		3 198 618	10 287 076	-324 126
Trésorerie au début de l'exercice	4 & 9	11 658 317	1 371 241	1 695 367
Trésorerie à la clôture de l'exercice	4 & 9	14 856 935	11 658 317	1 371 241

(*) Données retraitées pour les besoins de la comparabilité

4.1.4. Tableau des engagements hors bilan

	Solde au 31-déc-10	Solde au 31-déc-09	Solde au 31-déc-08
1. ENGAGEMENTS DONNES			
- Accords de financement prêts à mettre en force	22 023 870	12 812 368	18 931 681
- Autres Engagements donnés	-	-	615 942
- Traités de garanties sur crédit CITIBANK	5 000 000	-	11 500 000
Total en DT	27 023 870	12 812 368	31 047 623
2. ENGAGEMENTS RECUS			
- Hypothèques reçues	7 453 638	6 386 093	10 034 603
- Dépôts affectés	-	-	1 200 000
- Intérêts à échoir sur crédits leasing	50 109 477	39 895 557	24 438 946
Total en DT	57 563 115	46 281 650	35 673 549
3. ENGAGEMENTS RECIPROQUES			
- Crédits consentis non encore versés	12 815 470	8 583 351	633 615
- Opérations de portage	934 110	1 645 708	999 084
Total en DT	13 749 580	10 229 059	1 632 699

4.1.5. Notes aux états financiers arrêtés au 31 décembre 2010

Note 1 – Présentation de la société :

L'ARAB TUNISIAN LEASE « ATL » est une société anonyme de droit tunisien constituée le 4 décembre 1993 avec un capital de 17.000.000 Dinars Tunisiens (DT) divisé en 17.000.000 actions de 1DT chacune entièrement libérées suite à la décision de l'assemblée générale extraordinaire réunie le 31 mai 2007 de réduire la valeur nominale de l'action 10 DT à 1 DT avec une date d'effet fixé au 02 juillet 2007.

La société a pour objet, le financement des opérations de leasing portant sur des biens mobiliers à usage industriel et professionnel ainsi que sur les biens immobiliers et toutes autres opérations se rattachant directement ou indirectement à son objet principal.

L'activité de la société est régie par la loi n°2001-65 du 10 juillet 2001 relative aux établissements de crédit. Elle est également régie par les dispositions de la loi n°94-89 du 26 juillet 1994 relative au leasing et la loi n°94-90 du 26 juillet 1994 portant dispositions fiscales du leasing.

En 1997, l'ATL a été introduite au premier marché de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis (BVMT) par voie de mise en vente à un prix minimal. La diffusion des titres dans le public a porté sur 20% du capital social.

La structure du capital se présente, au 31 décembre 2010, comme suit :

Actionnaires	Nombre d'actions et de droits de vote	Montant en Dinars	% du capital et des droits de vote
ARAB TUNISIAN BANK "ATB"	5 544 733	5 544 733	32,62%
ENNAKL	1 813 505	1 813 505	10,67%
BNA PARTICIPATIONS	1 700 000	1 700 000	10,00%
DRISS MOHAMED SADOK	637 500	637 500	3,75%
SEFINA SICAF	637 500	637 500	3,75%
PIRECO PETROLIUM INDUSTRIEL	510 000	510 000	3,00%
EVOLIA CAPITAL HOLDING	439 500	439 500	2,59%
FOUNDERS CAPITAL PARTNERS	340 000	340 000	2,00%
BEN AMMAR CHEDLY	270 034	270 034	1,59%
CURAT	242 713	242 713	1,43%
KAMMOUN HABIB	130 970	130 970	0,77%
Autres actionnaires	4 733 545	4 733 545	27,84%
Total	17 000 000	17 000 000	100,00%

Note 2 – Respect des normes comptables tunisiennes, bases de mesure et principes comptables spécifiques:

Les états financiers de l'ATL sont arrêtés au 31 décembre 2010 par référence aux normes comptables tunisiennes.

Les bases de mesure et les principes comptables spécifiques utilisés pour l'établissement de ces états financiers se résument comme suit :

1. Immobilisations exploitées par la société

Les immobilisations corporelles et incorporelles exploitées par la société figurent à l'actif pour leur coût d'acquisition et sont amorties sur leur durée de vie estimée selon le mode linéaire.

Les taux retenus sont les suivants :

- Logiciels	3 ans	33.3%
- Immeubles sur 50 ans	50 ans	2%
- Immeubles sur 20 ans	20 ans	5%
- Matériel de transport	5 ans	20%
- Mobilier et matériel de bureau	10 ans	10%
- Agencements, aménagements, installations	10 ans	10%
- Matériel informatique	3 ans	33.3%

2. Créances de leasing

A l'exclusion de ceux non mis en force, les contrats de leasing sont comptabilisés à l'actif du bilan à leur coût d'acquisition y compris les frais et droits s'y rapportant et sont amortis, en vertu de l'article 48 du code de l'IRPP & IS selon les tableaux de remboursement des contrats de leasing (amortissement financier).

A partir de 2008, Les contrats de location de financement tels que définis par la norme comptable n° 41 relative aux contrats de location sont portés à l'actif du bilan pour le montant de l'investissement net. Les données correspondantes des périodes précédentes ont été retraitées en pro forma à des fins de comparabilité.

Les contrats de leasing non encore mis en force, figurent au bilan pour leurs valeurs engagées, dans un compte « Contrats en attente mise en force » et ne donnent lieu à la comptabilisation d'aucun revenu.

Les créances de leasing sont considérés comme des actifs d'exploitation et par conséquent présentées parmi les actifs courants.

Par ailleurs, et en cas d'impayés entraînant par conséquent la classification du client en tant que client douteux selon la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie, les créances de leasing font l'objet d'une provision pour dépréciation et ce, sur le montant de l'encours financier à la date de classification.

3. Couverture des risques

La couverture des risques de crédits est assurée par la constitution de provisions pour dépréciation des comptes clients, compte tenu des risques inhérents à chaque client. Ces provisions sont estimées par référence aux dispositions des circulaires n°91-24 et 99-04 de la Banque Centrale de Tunisie (BCT).

Les provisions résultant de l'application des circulaires précitées sont déterminées en appliquant les taux de provision par classe sur les risques bruts diminués de l'évaluation correspondante des garanties détenues sur les clients (garantie réelle) et de la valeur du bien en leasing (garantie matérielle).

Les garanties réelles comprenant les cautions bancaires, les actifs financiers affectés, les dépôts de garantie et les hypothèques inscrites ainsi que les garanties matérielles n'ont pas été prises en compte en déduction pour le calcul des provisions sur les relations classées.

Le risque brut correspond à l'engagement du client (encours + impayés « créance ») ajusté par les agios et intérêts réservés. La créance sur les clients est composée du principal, des agios (la marge sur les loyers), des intérêts de retard et des autres facturations « Notes de débit » (frais de déplacement, frais de rejet, remboursement de frais, etc.).

Le taux de provision est déterminé selon la classe de risque du client, et la classification est faite à la fois selon l'âge de la créance et selon la situation du client (exp. contentieux : jugement en exécution ou recours sur le fond). Au 31 décembre 2010, l'ATL a opté pour la classification des relations dont leur impayé

dépasse 10% de l'engagement à la classe supérieure qui suit celle découlant de la classification normale selon les critères précités.

Classification	Taux provision
- Classe 0 : actif courant (A) : âge < 30j	: 0%
- Classe 1 : actif nécessitant un suivi particulier (B1) : 31<âge<90j	: 0%
- Classe 2 : actif incertain (B2) : 91<âge<180j	: 20%
- Classe 3 : actif préoccupant (B3) : 181<âge<360j	: 50%
- Classe 4 : actif compromis (B4) : âges > 360j ou en contentieux	: 100%

Les taux correspondent aux minimums de provisions à appliquer prévus par la BCT.

La dotation nette de la période est déterminée sur la base d'une classification exhaustive des engagements arrêtés à la date de clôture de l'exercice. Elle est ensuite répartie entre les créances de leasing (encours) et les créances clients (impayés).

4. Comptabilisation des revenus

Les loyers (Capital et produits financiers) sont facturés aux clients et comptabilisés mensuellement ou trimestriellement d'avance. A la fin de l'exercice, il est procédé à une régularisation pour constater les produits perçus ou comptabilisés d'avance.

En application de la norme comptable Tunisienne NCT 41, relative aux contrats de location, les produits financiers (revenus net de leasing) des nouveaux contrats sont portés parmi les revenus, les remboursements du capital sont imputés directement aux comptes de créances de leasing. Les données correspondantes des périodes précédentes ont été retraitées en pro forma à des fins de comparabilité.

Les pré-loyers sont calculés sur la base des avances et acomptes consentis aux fournisseurs et pendant la période antérieure à la date de mise en force. Ils correspondent aussi aux revenus couvrant la période allant de la date de mise en force jusqu'à la première échéance.

Les intérêts de retard sont facturés et comptabilisés périodiquement.

Par ailleurs, les intérêts (agios et intérêts de retards) inclus dans les loyers courus, non encaissés, sont déduits des revenus et classés au bilan en tant que produits réservés, venant en déduction de la rubrique « clients et comptes rattachés ». Cette méthode de comptabilisation ne concerne que les actifs classés en B2, B3 et B4 et ce, en conformité avec les circulaires de la BCT.

Les agios relatifs aux impayés compensés par les plus values de remplacement sont généralement réservés pour la partie non couverte par les règlements des nouveaux repreneurs.

5. Titres de participation

Les prises de participation sont initialement comptabilisées au coût, frais d'acquisition exclus. A la date de clôture, les titres de participation sont évalués à leur valeur d'usage (déterminée en fonction de plusieurs facteurs tels que la valeur de marché, l'actif net, les résultats et les perspectives de rentabilité de la société émettrice, la conjoncture économique et l'utilité procurée à l'ATL). Les moins-values par rapport au coût font l'objet de provisions pour dépréciation ; les plus-values ne sont pas prises en compte.

Les dividendes des titres de participation sont comptabilisés en produits sur la base de la décision de l'assemblée générale statuant sur la répartition des résultats de la société dans laquelle la participation est détenue.

6. Charges reportées

En règle générale, les charges engagées par l'ATL au cours d'un exercice sont en totalité imputées à cet exercice.

Toutefois, les charges pouvant avoir un impact bénéfique sur les résultats futurs sont portées à l'actif du bilan sous la rubrique « Autres actifs non courants », puis résorbées selon une méthode et sur une période permettant le meilleur rattachement des charges aux produits.

Ainsi, les charges financières différées (commission d'émission d'emprunts) sont résorbées sur la période de remboursement de l'emprunt.

7. Emprunts

Le principal des emprunts obtenus est comptabilisé, pour la partie débloquée au passif du bilan sous la rubrique des passifs non courants. La partie à échoir dans un délai inférieur à une année est reclassée parmi les passifs courants.

Les dettes libellées en monnaies étrangères sont converties en dinars, selon le taux de change du déblocage. Le risque de fluctuation du taux de change fait l'objet d'une couverture auprès du fond national de garantie géré par la Compagnie de réassurances « Tunis – Ré ».

Les dettes libellées en monnaies étrangères sont actualisées au cours de change à la date de clôture. Les différences de change, pertes ou profits, sont imputées sur le résultat de l'exercice par application de la norme comptable internationale IAS 21 « Effet des variations des cours des monnaies étrangères ».

Parallèlement, le contrat de couverture, conclu avec Tunis-Ré, contre les fluctuations du taux de change est comptabilisé en tant qu'instrument de couverture, selon la norme comptable internationale IAS 39. Il est ensuite évalué à sa juste-valeur qui correspond au risque de change encouru et estimé à la date de clôture.

8. Présentation des états financiers

La société a procédé en 2009 à un changement de présentation de certains éléments de ses états financiers pour une meilleure harmonisation aux prescriptions de la norme comptable NCT 21 relative à la présentation des états financiers des établissements bancaires.

9. Evènements postérieurs à la clôture de l'exercice

Les évènements survenus après la clôture de l'exercice ont été pris en compte pour l'évaluation des actifs détenus par la société au 31/12/2010, et ce conformément aux prescriptions de la norme comptable NCT 14 relative aux éventualités et événements postérieurs à la date de clôture.

Note 3 - Faits marquants de la période :

Les faits marquants de l'exercice se résument comme suit :

1. Une évolution des Mises en Force de 35,89 % et ce en passant de 166,9 MDT à 226,8 MDT.
2. Une amélioration des revenus nets de leasing qui ont passé de 15138 KDT en 2009 à 17665 KDT en 2010, soit une augmentation de 2528 KDT (17%) due principalement à l'évolution des produits d'exploitation ;
3. Un bénéfice net de 7528 KDT en 2010 contre 6571 KDT en 2009, enregistrant ainsi un accroissement de 957 KDT (15%) ;

Note 4 : Liquidités et équivalents de liquidités:

	Solde au 31-déc-10	Solde au 31-déc-09
Banques	14 838 739	11 631 970
Caisses	18 197	26 452
TOTAL EN DT	14 856 935	11 658 422

Note 5 – Créances sur la clientèle

	Solde au 31-déc-10	Solde au 31-déc-09
Créance de leasing net :	325 446 714	252 303 585
- Valeur brute	332 276 520	258 239 831
- Provisions pour dépréciation	-6 829 806	-5 936 246
Clients et comptes rattachés net :	4 421 023	3 157 362
- Valeur brute	13 097 360	12 638 766
- Provisions, agios et intérêts réservés	-7 026 323	-8 104 766
- Intérêt échus différés	-1 650 014	-1 376 638
TOTAL EN DT	329 867 736	255 460 947

Note N°5-1 : Créances de leasing

(en DT)

	Financement	Capital	Encours
Soldes au 31 Décembre 2009	587 689 429	329 449 598	258 239 831
Capital amorti des anciens contrats	-	92 785 245	-92 785 245
Ajouts de la période :	231 238 320	48 126 329	183 111 991
- Nouveaux contrats	221 189 568	46 248 441	174 941 127
- Relocations nouveaux contrats	10 048 752	1 877 888	8 170 864
Retraits de la période :	-76 539 251	-60 249 194	-16 290 058
- Cessions à la valeur résiduelle	-40 496 320	-40 449 656	-46 664
- Cessions anticipées	-14 702 195	-10 488 593	-4 213 602
- Cessions anticipées nouveaux contrats	-2 551 094	-322 370	-2 228 724
- Transfert (cessions)	-3 617 190	-2 147 414	-1 469 776
- Radiation	-1 238 380	-998 050	-240 330
- Relocations	-13 934 073	-5 843 111	-8 090 962
Soldes au 31 Décembre 2010	742 388 498	410 111 978	332 276 520

Note N°5-2 : Répartition de l'encours par maturité

Maturité	Montant
Inférieur à un an	119 435 027
>1 an &< 5 ans	207 964 900
Supérieur à 5 ans	4 876 593
Total en DT	332 276 520

Note N°5-3 : Clients et comptes rattachés

	Solde au 31-déc-10	Solde au 31-déc-09
Valeur brute :	13 097 360	12 638 766
- Créances ordinaires	9 799 723	10 533 903
- Créances - assurance matériel en leasing	900 538	1 061 550
- Client - factures à établir	483 927	87 081
- Chèque à l'encaissement	1 913 172	956 232
Provisions, agios et intérêts réservés :	-7 026 323	-8 104 766
- Provisions pour dépréciation	-5 962 329	-6 833 508
- Agios et intérêts réservés	-1 063 994	-1 271 258
Intérêt échus différés	-1 650 014	-1 376 638
TOTAL EN DT	4 421 023	3 157 362

Note N°6 : Immobilisations financières

	Solde au 31 décembre 2010	Solde au 31 décembre 2009
Titres de participation	14 179 315	11 331 720
- Montant brut	15 093 050	12 335 565
- Moins : provisions	-913 735	-1 003 845
Total en DT	14 179 315	11 331 720

Note N°6-1 : Immobilisations financières (suite)

PARTICIPATIONS	Nombre d'actions	valeur nominale	Montant brut	Provisions	Montant net
PARTICIPATIONS DIRECTES :			3 734 811	-341 358	3 393 453
- ARAB TUNISIAN INVEST - SICAF	20 000	10	166 054	-20 440	145 614
- SARI	9 900	100	1 143 757	-82 020	1 061 737
- PHENICIA SEED FUND	-	-	375 000	-48 969	326 031
- SENED SICAR	-	-	50 000	-50 000	0
- UNIFACTOR	340 000	5	1 700 000	-139 929	1 560 071
- SICAR INVEST	-	-	300 000	-	300 000
CONVENTIONS DE PORTAGE :			833 924	-217 244	616 680
- SOCIETE NOUR EL KANTAOUI	1 518	100	151 800	-151 800	-
- SOCIETE DINDY	16 000	10	65 444	-65 444	-
- la SOCIETE TOURISME BALNEAIRE et SAHARIEN	35 000	10	116 680	-	116 680
- SOCIETE L'IMMOBILIER DE CARTHAGE	-	-	500 000	-	500 000
FONDS DONNES EN GESTION POUR COMPTE :			10 224 315	-355 133	9 869 182
- SICAR INVEST	-	-	150 000	-	150 000
- SICAR INVEST	-	-	500 000	-	500 000
- ATD SICAR	-	-	154 315	-	154 315
- ATD SICAR	-	-	1 420 000	-	1 420 000
- ATD SICAR	-	-	1 400 000	-	1 400 000
- ATD SICAR	-	-	2 500 000	-355 133	2 144 867
- ATD SICAR	-	-	4 100 000	-	4 100 000
PLACEMENTS REMUNERES :			300 000	-	300 000
- COTIF SICAR	-	-	300 000	-	300 000
TOTAL EN DT			15 093 050	-913 735	14 179 315

Note N°7 : Immobilisations propres corporelles et incorporelles

	Immobilisations brutes				Amortissements			Valeurs nettes au		
	Soldes au 31/12/2009	Entrées 2010	Sorties 2010	Soldes au 31/12/2010	Soldes au 31/12/2009	Entrées 2010	Sorties 2010	Soldes au 31/12/2010	31/12/2010	31/12/2009
Logiciels informatiques	180 918	35 242	-10 000	206 160	127 903	33 421	-10 000	151 325	54 835	53 015
Total des immobilisations incorporelles	180 918	35 242	-10 000	206 160	127 903	33 421	-10 000	151 325	54 835	53 015
Terrains	14 250	-	-	14 250	-	-	-	-	14 250	14 250
Constructions	3 996 710	210 472	-	4 207 182	582 398	90 190	0	672 587	3 534 595	3 414 312
Matériel de transport	708 258	395 129	-148 415	954 972	331 138	159 460	-145 026	345 572	609 399	377 120
Autre matériel d'exploitation	4 000	-	-	4 000	3 288	319	0	3 607	393	712
Matériel informatique	276 388	159 815	-31 651	404 552	228 866	46 957	-31 651	244 171	160 381	47 522
Equipements de bureaux	361 238	49 006	-12 365	397 879	275 226	33 186	-10 756	297 656	100 223	86 012
Installations générales, agencements et aménagements divers	497 977	156 314	-7 775	646 516	307 390	53 561	-6 693	354 258	292 258	190 587
Immobilisations corporelles encours	15 881	220 674	-233 556	3 000	0	0	-	-	3 000	15 881
Total des immobilisations corporelles	5 874 702	1 191 410	-433 762	6 632 350	1 728 306	383 672	-194 126	1 917 852	4 714 499	4 146 396
Total des immobilisations corporelles et incorporelles en DT	6 055 620	1 226 652	-443 762	6 838 510	1 856 209	417 093	-204 126	2 069 176	4 769 333	4 199 411

Note 8 –Autres actifs :

	Solde au 31-déc-10	Solde au 31-déc-09
Instrument de couverture contre le risque de change	5 119 424	5 879 626
Intérêts courus :	90 805	256 082
- Montant brut	182 150	347 426
- Moins : provisions	-91 344	-91 344
Prêts au personnel :	362 785	345 595
- Montant brut	362 785	345 595
- Moins : provisions	-	-
Dépôts et cautionnements	144 362	11 937
Charges à répartir	1 068 269	647 423
Etat (actif) :	11 620 968	5 454 149
- Acomptes provisionnels	1 716 485	1 341 639
- Report de TVA	9 874 103	4 099 626
- Retenues à la source	42 290	21 904
- Moins : provisions	-11 910	-9 020
Personnel et comptes rattachés :	122 582	87 365
- Prêts à moins d'un an	122 582	86 285
- Avances et acomptes	4 426	4 426
- Moins : provisions	-4 426	-3 346
Autres débiteurs :	1 982 581	263 735
- Avance aux fournisseurs	1 982 456	246 460
- Avance à Unifactor	-	92 478
- Moins : provisions	-	-92 478
- Autres débiteurs divers	64 821	109 291
- Moins : provisions	-64 696	-92 016
Comptes de régularisation actif :	378 901	228 666
- Produits à recevoir	361 092	163 192
- Charges constatées d'avance	17 809	65 474
TOTAL EN DT	20 890 676	13 174 578

Note N°9 : Concours bancaires et autres passifs financiers

	Solde au 31 décembre 2010	Solde au 31 décembre 2009
Concours bancaires	0	105
TOTAL EN MDT	0	105

Note N°10 : Dettes envers la clientèle

	Solde au 31 décembre 2010	Solde au 31 décembre 2009
Avances et acomptes reçus des clients	3 462 386	2 388 271
Dépôts et cautionnements reçus de la clientèle	100 000	100 000
TOTAL EN MDT	3 562 386	2 488 271

Note N°11 : Emprunt et ressources spéciales

	MONTANTS AU 31 DECEMBRE 2010					MON	
	Emprunts courants			Emprunts	Total	Emprunts c	
	Principal	Intérêts courus	Total	non courants	Général	Principal	Intéré couru
Emprunts obligataires	45 000 000	4 732 502	49 732 502	196 000 000	245 732 502	32 700 000	4 022 4
Emprunts auprès d'établissements	8 208 701	192 814	8 401 514	22 931 305	31 332 820	8 240 945	260 6
financiers étrangers (crédits directs) :							
- Crédit direct-BEI	7 772 304	184 386	7 956 690	22 931 305	30 887 995	7 368 152	228 7
- Crédit rétrocédé par l'Etat- EXIMBANK	354 746	6 725	361 471	0	361 471	709 492	25 49
- Crédit rétrocédé par l'Etat- BIRD	81 651	1 703	83 353	0	83 353	163 301	6 45
Emprunts auprès d'établissements	20 000 000	205 436	20 205 436	-	20 205 436	20 000 000	134 1
financiers tunisiens :							
- CITI BANK	5 000 000	85 500	5 085 500	-	-5 085 500	-	-
- Certificat de leasing	15 000 000	119 936	15 119 936	-	-15 119 936	15 000 000	123 3
- ABC	-	-	-	-	-	-	-
- ATTIJARI BANK	-	-	-	-	-	5 000 000	10 79
Total des emprunts bancaires	28 208 701	398 250	28 606 951	22 931 305	51 538 256	28 240 945	394 7
Commission Tunis Re	-	113 430	113 430	-	113 430	-	142 1
Billets de trésorerie						-	-
Total en DT	73 208 701	5 244 183	78 452 883	218 931 305	297 384 189	60 940 945	4 559 3

Note N°12 : Fournisseurs et autres passifs

	Solde au 31 décembre 2010	Solde au 31 décembre 2009
Fournisseurs et comptes rattachés	28 974 226	17 974 906
Autres passifs	5 714 876	4 497 961
TOTAL EN DT	34 689 102	22 472 867

Note N°12-1 : Fournisseurs et comptes rattachés

	Solde au 31 décembre 2010	Solde au 31 décembre 2009
Fournisseurs de leasing :	28 585 039	16 256 057
- Fournisseurs ordinaires	6 308 663	3 344 539
- Fournisseurs effets à payer	22 276 376	12 911 518
Autres fournisseurs :	389 187	1 718 849
- BIAT Assurance	8 604	12 573
- Assurance SALIM	-171 135	1 309 279
- Assurance LLYOD	0	-
- Autres Assurance	319 814	-
- Divers fournisseurs	231 904	396 997
TOTAL EN DT	28 974 226	17 974 906

Note N°12-2 : Autres passifs

	Solde au	Solde au
	31-déc-10	31-déc-09
Etat impôts et taxes :	2 867 570	2 249 763
- Impôt sur les sociétés	2 320 838	1 924 275
- Autres impôts et taxes	546 732	325 488
Personnel :	819 321	731 313
- Bonus et primes de bilan à payer	741 063	663 778
- Congés à payer	78 258	67 535
Créditeurs divers	235 603	256 510
Autres charges à payer	476 690	363 198
Organismes de sécurité sociale	125 470	136 895
Compte d'attente passif	8 004	8 004
Provisions pour risques et charges :	1 182 218	752 278
- Provision pour affaire BON PRIX (*)	-	456 893
- Provision pour risque fiscal et social	1 171 616	200 754
- Provision affaires en contentieux	10 602	94 631
TOTAL EN DT	5 714 876	4 497 961

Note N°13 : Tableau de mouvements des capitaux propres

	Capital social	Réserve légale	Autres réserves	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Total en DT
Soldes au 31 décembre 2009	17 000 000	1 285 280	19 190 129	754 039	6 571 115	44 800 563
Affectation du résultat de l'exercice 2009	-	366 258	3 331 422	-526 565	-3 171 115	-
Dividendes versés sur le bénéfice de 2009	-	-	-	-	-3 400 000	-3 400 000
Bénéfice de l'exercice 2010	-	-	-	-	7 527 758	7 527 758
Soldes au 31 décembre 2010	17 000 000	1 651 538	22 521 551	227 474	7 527 758	48 928 321

Note N°13-1 : Résultat par action

	Montants en Dinars
Bénéfice au 31 décembre 2009	6 571 115
Bénéfice au 31 décembre 2010	7 527 758
Nombre d'actions au 31 décembre 2009	17 000 000
Nombre d'actions au 31 décembre 2010	17 000 000
Bénéfice par action au 31 décembre 2009	0,387
Bénéfice par action au 31 décembre 2010	0,443

Note N°14 : Produits d'exploitation

	Solde au	Solde au
	31-déc-10	31-déc-09
Revenus de leasing :	30 628 411	25 914 299
- Revenus nets de leasing	29 797 204	25 121 686
- Produits sur cession des immobilisations en leasing	375 085	419 893
- Frais de dossiers	335 160	276 544
- Frais de rejet	120 962	96 176
Intérêts de retard et autres produits d'exploitation :	827 644	648 450
- Intérêts de retard	508 633	490 887
- Produits accessoires	110 086	71 863
- Autres produits d'exploitation	208 925	85 700
Régularisations des revenus :	-34 306	-207 766
- Variation des produits réservés	-47 582	-209 781
- Variation des intérêts de retard réservés	13 276	2 015
Produits des placements :	426 474	423 213
- Intérêts de portage	42 067	114 693
- Revenus des certificats de dépôt	-	-
- Revenus des pensions à terme	-	6 111
- Dividendes	45 697	49 596
- Revenus des fonds gérés	323 550	161 051
- Revenus des placements gérés (COTIF)	-4 422	70 512
- Jetons de présence	19 583	21 250
TOTAL EN DT	31 848 224	26 778 196

Note N°15 : Charges financières nettes

	Solde au 31-déc-10	Solde au 31-déc-09
Intérêts sur emprunts obligataires	10 325 342	7 636 360
Intérêts sur crédits bancaires	2 593 380	3 309 212
Intérêts intercalaires	205 377	93 236
Intérêts sur billets de trésorerie	90 857	180 669
Intérêts sur certificats de leasing	1 026 420	355 241
Commissions et frais sur émission d'emprunts	0	-
Pénalités de retards (redressement fiscal)		64 641
Intérêts sur comptes courants	-61 500	1 247
Autres charges financières	3 098	-
TOTAL EN DT	14 182 974	11 640 606

Note N°16 : Charges du personnel

	Solde au 31 décembre 2010	Solde au 31 décembre 2009
Salaires et compléments de salaires	1 551 966	1 498 231
Bonus et prime de bilan	563 045	649 466
Charges sociales	398 546	385 976
Autres charges du personnel	431 247	246 237
TOTAL EN DT	2 944 805	2 779 910

Note N°17 : Autres charges d'exploitation

	Solde au 31-déc-10	Solde au 31-déc-09
Honoraires et autres rémunérations	524 564	581 020
Achats d'exploitation (carburants, traites, etc.)	300 095	238 779
Impôts et taxes	323 941	220 368
Publicité, publications et relations publiques	124 263	227 589
Frais postaux et de télécommunication	171 020	93 078
Services bancaires et assimilés	406 972	257 107
Frais d'entretien, nettoyage et gardiennage	80 203	81 037
Cotisations APB	9 462	10 906
Loyers et charges locatives	23 848	35 970
Frais de gestion des valeurs mobilières	53 404	40 645
Autres charges d'exploitation	202 195	124 092
TOTAL EN DT	2 219 967	1 910 591

Note N°18 : Dotations aux amortissements

	Solde au 31 décembre 2010	Solde au 31 décembre 2009
Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles	31 636	22 192
Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles	385 475	325 032
Dotations aux résorptions des charges à répartir	302 387	205 864
TOTAL EN DT	719 480	553 088

Note N°19 : Dotations nettes aux provisions et résultat des créances radiées

	Solde au 31-déc-10	Solde au 31-déc-09
Dotations aux provisions pour dépréciation des créances	5 938 764	4 097 873
Reprise sur provisions pour dépréciation des créances	-4 048 518	-3 804 148
Résultat de la radiation des créances :	-	-
- Pertes sur créances radiées	2 100 944	1 054 894
- Reprise des provisions sur créances radiées	-1 859 374	-935 237
- Reprise des agios réservés sur créances radiées	-240 869	-118 399
- Reprise des intérêts réservés sur créances radiées	-701	-1 258
Reprises sur provisions pour dépréciation d'autres actifs courants	-621 620	-3 794
Dotations aux provisions pour risques et charges	1 034 867	553 065
TOTAL EN DT	2 303 493	842 996

Note N°20 : Tableau des soldes Intermédiaires de Gestion

Montants exprimés en dinars

	Solde au 31-déc-10	Solde au 31-déc-09
Revenus de leasing	30 628 411	25 914 299
Revenus nets de leasing	30 628 411	25 914 299
Intérêts de retard et autres produits d'exploitations	827 645	648 450
Variation des produits réservés	-47 582	-209 781
Variation des intérêts de retard réservés	13 276	2 015
Produits des placements	426 474	423 213
Charges financières nettes	-14 182 974	-11 640 606
MARGE COMMERCIALE (PNB)	17 665 250	15 137 590
Charges de personnel	-2 944 805	-2 779 910
Autres charges d'exploitation	-2 219 967	-1 910 591
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	12 500 478	10 447 089
Autres gains ordinaires	326 105	186 553
Dotations aux amortissements sur immobilisations propres	-719 480	-553 088
Dotations aux provisions pour risques sur la clientèle et résultat de radiation des créances	-2 303 493	-842 996
Dotations aux provisions pour dépréciation des titres	90 110	-647 875
Autres pertes ordinaires	-45 124	-94 293
Impôt sur les sociétés	-2 320 838	-1 924 275
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	7 527 758	6 571 115

Note N°21 : Encaissements autres que Leasing

	Solde au 31 décembre 2010	Solde au 31 décembre 2009
- Divers encaissements	378 318	330 480
TOTAL EN DT	378 318	330 480

Note N°22: Décaissements autres que Leasing

	Solde au 31 décembre 2010	Solde au 31 décembre 2009
- Frais et commissions bancaires sur encaissement ou retour	167 616	241 027
- Frais et commissions divers sur emprunts obligataires	173 664	281 738
- Divers décaissements	3 389 428	1 968 182
- Enregistrement	0	345 014
TOTAL EN DT	3 730 708	2 835 961

Note N°23 : Décaissements personnel

	Solde au 31 décembre 2010	Solde au 31 décembre 2009
- Crédits	157 714	73 394
- Salaires	1 316 917	1 173 952
TOTAL EN DT	1 474 632	1 247 346

Note N°24 : Intérêts payés

	Solde au 31-déc-10	Solde au 31-déc-09
- Agios débiteurs	33 121	77 124
- Intérêts sur Billets de Trésorerie	1 102 483	144 535
- Intérêts sur crédit BEI	2 025 352	1 569 345
- Intérêts sur crédits MT	419 214	1 180 628
- Intérêts sur emprunts obligataires	9 713 523	7 405 591
- Intérêts sur crédit EXIM	25 382	91 791
- Intérêts sur crédit BIRD	6 063	19 739
TOTAL EN DT	13 325 137	10 488 753

Note N°25 : Intérêts perçus

	Solde au 31 décembre 2010	Solde au 31 décembre 2009
- Agios créditeurs	60 195	44 159
- Agios créditeurs	83 547	-
- Intérêts sur portage	156 976	369 797
- Agios créditeurs	14 297	-
TOTAL EN DT	315 015	413 956

Note N°26 : Impôts et taxes payés à l'Etat

	Solde au 31 décembre 2010	Solde au 31 décembre 2009
- Acomptes provisionnels	1 688 116	1 316 720
- Déclaration IS	573 020	675 380
- Déclarations CNSS	622 447	589 953
- Déclarations mensuelles d'impôt	4 363 029	3 458 781
- Restitution 35% du crédit de TVA	0	-2 089 252
- Autres impôts et taxes	1 987	17 366
TOTAL EN DT	7 248 598	3 968 948

Note N°27 : Décaissements provenant de l'acquisition des immobilisations propres

	Solde au 31 décembre 2010	Solde au 31 décembre 2009
- Construction	9 516	260 704
- Logiciels	24 462	-
- Agencements, Aménagements et installations	83 419	53 376
- Matériel informatique	57 877	93 523
- Matériel de transport	258 760	151 641
- Matériel et mobilier de bureau	52 367	36 925
TOTAL EN DT	486 401	596 169

Note N°28 : Encaissements provenant des emprunts

	Solde au 31 décembre 2010	Solde au 31 décembre 2009
- Encaissement billet de trésorerie	15 000 000	25 000 000
- Encaissement certificat de leasing	89 000 000	32 000 000
- Encaissement crédit BEI	0	-
- Encaissement crédit MT	45 000 000	64 000 000
- Encaissement emprunts obligataires	111 500 000	78 500 000
TOTAL EN DT	260 500 000	199 500 000

Note N°29 : Remboursement des emprunts

	Solde au 31-déc-10	Solde au 31-déc-09
- Remboursement billets de trésorerie	15 000 000	25 000 000
- Remboursement certificat de leasing	89 000 000	19 000 000
- Remboursement crédit BIRD	167 033	163 301
- Remboursement crédit BEI	6 366 836	4 979 621
- Remboursement crédit MT	45 000 000	72 000 000
- Remboursement emprunts obligataires	33 000 000	28 000 000
- Remboursement crédit EXIM	725 635	709 492
TOTAL EN DT	189 259 504	149 852 414

Note N°30 : LES EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

1. Suite aux évènements exceptionnels qu'a connus le pays lors de la période post révolution, il a été constaté une augmentation du volume des impayés durant les premiers mois de l'année 2011 par rapport à ceux enregistrés à la fin de l'exercice 2010.

Cette situation a conduit à un réexamen du portefeuille client et un réajustement a été opéré sur la classification pour traduire la dégradation de la situation de certaines relations.

L'incidence de ces ajustements a été traduite dans les comptes arrêtés au 31 décembre 2010 et a eu pour effet la constatation d'une couverture complémentaire de 876 KDT.

2. Au 31/12/2010, les engagements de l'ATL envers des sociétés revenants aux membres de la famille du président déchu concernent 14 relations totalisant 13 253 KDT et représentant 3,7% du total engagement.

Une seule relation litigieuse présentant un engagement de 371 KDT est totalement provisionnée depuis 2009, le reste des engagements concernent des relations nécessitant un suivi particulier.

Au 30/04/2011, ces relations présentent un engagement de 12 473 KDT.

4.1.6. Classement des actifs de l'ATL en fonction des risques encourus et calcul du ratio de couverture de ces risques au 31 Décembre 2010

1- Classement des actifs en fonction des risques encourus :

Rubrique	Engagements	Ajustements	Quotité	Risques encourus
Liquidités et équivalents de liquidités	14 856 935	0	20%	2 967 748
Caisse	18 197		0%	0
Placements auprès des banques tunisiennes	14 838 739		20%	2 967 748
Créances sur la clientèle	329 867 737	-3 213 145	96%	317 821 993
Créances de Leasing nettes	325 446 714	0	97%	316 571 094
Encours immobilier	16 133 437		50%	8 066 719
Encours mobilier	303 327 613		100%	303 327 613
Immobilisations en cours (immobilier)	2 173 839		50%	1 086 920
Immobilisations en cours (mobilier)	10 641 631		100%	10 641 631
Provisions sur encours immobilier	-556 037		50%	-278 018
Provisions sur encours mobilier	-6 273 770		100%	-6 273 770
Clients et comptes rattachés nets	4 421 023	-3 213 145	28%	1 250 899
Impayés (immobilier)	772 088	-64 514	50%	353 787
Impayés (mobilier)	9 027 636	-3 148 631	100%	5 879 005
Avances sur assurance immobilier	2 097		50%	1 049
Avances sur assurance mobilier	898 441		100%	898 441
Couverture sur impayés (immobilier)	-750 000		50%	-375 000
Couverture sur impayés (mobilier)	-6 276 324		100%	-6 276 324
Valeurs à l'encaissement (immobilier)	27 616		50%	13 808
Valeurs à l'encaissement (mobilier)	1 886 375		100%	1 886 375
Quote-part Produits constatés d'avance net (immobilier)	-73 330		50%	-36 665
Quote-part Produits constatés d'avance net	-1 576 683		100%	-1 576 683
Produits à recevoir (mobilier)	483 927		100%	483 927
Produits à recevoir (immobilier)	0		50%	0
Autres créances	-820		100%	-820
Provision sur autres créances	0		100%	0
Immobilisations financières nettes	14 179 315	0	100%	14 179 315
Portefeuille de participations	4 568 735		100%	4 568 735
Provisions/ Portefeuille de participations	-558 602		100%	-558 602
Provisions/Fonds donnés en gestion pour compte	-355 132		100%	-355 132
Fonds donnés en gestion pour compte	10 524 315		100%	10 524 315
Immobilisations utilisés par la société nettes	4 711 498	0	100%	4 711 498
Immobilisations incorporelles nettes	57 835	0	100%	57 835
Autres actifs nets	20 890 676	0	15%	3 070 106
Opérations avec l'Etat	11 632 878		0%	0
Débiteurs divers	2 553 186		100%	2 553 186
Provisions sur débiteurs divers	-81 032		100%	-81 032
Instrument de couverture contre le risque de change	5 119 424		0%	0
Intérêts courus	90 805		100%	90 805
Autres Immobilisations financières	507 147		100%	507 147
Provisions sur autres immobilisations financières	0		100%	0
Charges à répartir	1 068 269	0	0%	0
TOTAL ACTIFS	384 563 997	-3 213 145	89%	342 808 496
Contrats signés non mis en force (immobilier)	77 635		0,5	38 818
Contrats signés non mis en force (mobilier)	21 946 235		100%	21 946 235
Autres engagements hors bilan	0		50%	0
ENGAGEMENTS HORS BILAN	22 023 870	0	100%	21 985 053
TOTAL GENERAL	406 587 867	-3 213 145	90%	364 793 548

2- Ratio de couverture des risques au 31 décembre 2010:

FONDS PROPRES	
Capital	17 000 000
Réserves	24 173 089
Report à nouveau (CR)	160 134
Effets Modifications Comptables	67 341
Résultats non distribués de l'exercice	7 527 758
Rachat d'actions propres	0
Non valeurs nettes de résorptions	-1 068 269
Dividendes à distribuer	-3 400 000
TOTAL FONDS PROPRES NETS DE BASE	44 460 052
FONDS PROPRES COMPLEMENTAIRES	
I-Fonds propres complémentaires de premier niveau	
Titres et emprunt répondants aux conditions fixées au point 5 de l'article 5 de la circulaire BCT 91-24 tel que modifiée par la circulaire 99-04 du 19 mars 1999	
	-
II- Fonds propres complémentaires de deuxième niveau	
Titres et emprunts subordonnés répondants aux conditions fixées au point 6 de l'article 5 de la circulaire BCT 91-24 tel que modifiée par la circulaire 99-04 du 19 mars 1999	
	15 000 000
TOTAL FONDS PROPRES COMPLEMENTAIRES	15 000 000
TOTAL RISQUES EN COURUS PONDERES	364 793 548
TOTAL FONDS PROPRES	59 460 052
RATIO DE COUVERTURE DES RISQUES	16,30%

4.1.7. Rapports général et spécial du commissaire aux comptes

✓ Rapport général :

Ahmed Mansour & Associés

51 Avenue Aboubaba El Anzeri
El Merzagh VI
2091 Tunisie
Tunisiale
Tel : +216 71 795 795
Fax : +216 71 795 692
amansour@nsmm.2k.com
www.nsmm.2k.com



Immeuble le Banquier – 2^{ème} étage
Rue du Lac Windermere – 1053 Tunis
Les Berges du Lac
Tel : +216 71 961 520
Fax : +216 71 961 631
gem.gem@planet.tn
www.gem.com.tn

Tunis, le 7 juin 2011

A Messieurs les Actionnaires de l'ARAB TUNISIAN LEASE

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire du 21 mai 2009, nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport général sur les comptes annuels de l'exercice 2010.

Nous avons procédé à l'audit des états financiers ci-joints de l'*Arab Tunisian Lease (ATL)*, comprenant le bilan au 31 décembre 2010, ainsi que de l'état de résultat, l'état de flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, et les notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

1. Responsabilité du Conseil d'Administration dans l'établissement et la présentation des états financiers

Le Conseil d'Administration est responsable de l'établissement et la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises en Tunisie. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs ; le choix et l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

2. Responsabilité des co-commissaires aux comptes

2.1. Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent, de notre part, de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève de notre jugement professionnel, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, nous prenons en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance. Un audit comporte également notre appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

2.2. Dans le cadre de notre mission de co-commissariat aux comptes, nous avons procédé à l'examen du système de contrôle interne de la société. Le rapport d'évaluation correspondant a été remis sous forme définitive à la direction générale de votre société le 16 mai 2011. Il fait partie intégrante du présent rapport.

3. Justification de l'opinion

Nos travaux ont été limités par :

- L'absence de procédures de vérification matérielle des immobilisations données en location. Cette omission constitue un cas d'observation, par l'Arab Tunisian Lease, des dispositions de l'article 17 de la loi n°96-112 du 30 décembre 1996 relative au système comptable des entreprises.
- L'indisponibilité de rating et/ou d'informations actualisées sur la situation financière des relations de l'Arab Tunisian Lease, dont les engagements auprès du secteur se situent au delà des seuils fixés par l'article 2 de la circulaire n° 2001-12 de la Banque Centrale de Tunisie.

4. Opinion

Compte tenu des diligences que nous avons accomplies, et sous réserve de ce qui est mentionné au paragraphe « Justification de l'opinion » ci-dessus, nous estimons que les états financiers arrêtés au 31 décembre 2010 de la société Arab Tunisian Lease, tels qu'ils figurent aux pages 10 à 49 de notre rapport, présentent sincèrement dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société Arab Tunisian Lease au 31 décembre 2010 ainsi que la performance financière et les flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

5. Paragraphe d'observation

Nous estimons utile d'attirer votre attention sur les points suivants :

- L'Arab Tunisian Lease a fait l'objet en 2010 d'un contrôle fiscal approfondi couvrant les exercices 2006 à 2009 au titre de l'impôt sur les sociétés, de la retenue à la source, de la taxe de formation professionnelle, du Fonds de Promotion des Logements pour les Salariés, et de la taxe sur la valeur ajoutée. Ledit contrôle a donné lieu à une notification à la société qui a fourni, dans les délais réglementaires, une réponse écrite à l'administration fiscale appuyée des pièces justificatives. La Taxation d'office n'étant pas parvenue jusqu'à la date d'établissement de ce rapport, notre opinion ne comporte pas de réserve concernant les provisions constatées à ce titre.
- La Note 30 aux états financiers précise que les engagements de la société envers les membres de la famille de l'ancien Président de la République concernant 14 relations ayant des engagements totalisant 13 253 KDT et représentant 3,7% du total des engagements de la société. Une seule relation litigieuse présentant un engagement de 371 KDT a été totalement provisionnée depuis 2009, le reste des engagements ont été classés par la société comme étant nécessitant un suivi particulier. La direction de l'entreprise estime que les risques d'insolvabilité des dites relations sont quasi nuls.

6. Vérifications spécifiques

6.1. En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, nous avons procédé à l'examen du rapport du Conseil d'Administration destiné à l'Assemblée Générale.

Les informations sur les comptes contenues dans ledit rapport n'appellent pas de notre part de remarques particulières.

6.2. En application des dispositions de l'article 19 du décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la société avec la réglementation en vigueur. Nous n'avons pas d'observations à formuler à ce sujet.

6.3. Nous avons accompli les diligences se rapportant à la pondération des actifs de l'*Arab Tunisian Lease* (classement) en conformité avec les normes professionnelles généralement acceptées et les termes des circulaires de la B.C.T précitées.

Les actifs pondérés de l'*Arab Tunisian Lease*, portent au 31 décembre 2010, sur 364 794 mDT dont 21 985 mDT au titre des engagements hors bilan et représentent 89,72% du total du bilan et des éléments hors bilan de la société, diminués des avances de la clientèle ainsi que des provisions constituées et des agios réservés au 31 décembre 2010. Les fonds propres de la société totalisent 59 460 mDT et représentent environ 16,30% du total des actifs pondérés.

6.4. Nous avons procédé à l'appréciation des risques inhérents aux engagements de la clientèle de l'*Arab Tunisian Lease* et à ses participations, conformément aux normes comptables applicables et aux dispositions légales et réglementaires, notamment celles énoncées par les circulaires de la Banque Centrale de Tunisie n°91-24, 93-23, 99-04 et 2001-12 datées respectivement du 17/12/1991, du 30/07/1993, du 19/03/1999 et du 04/05/2001.

Les risques liés aux engagements de la clientèle et aux participations et devant donner lieu à une couverture par des provisions pour dépréciation portent sur 14 415 mDT, au 31 décembre 2010, dont 559 mDT au titre des participations. En couverture des mêmes risques, l'*Arab Tunisian Lease* a constitué des provisions pour 13 351 mDT réparties, au cas par cas, sur les créances et les participations et a réservé des agios pour 1 064 mDT.

Nous estimons, en conséquence, que les provisions constituées et les agios réservés par l'*Arab Tunisian Lease* couvrent, au 31/12/2010, raisonnablement les risques inhérents aux engagements de sa clientèle et à ses participations.

6.5. En application des normes professionnelles généralement acceptées et des termes des circulaires de la B.C.T précitées, nous avons procédé à l'étude, au cas par cas, de 80,25% des engagements de la clientèle et des participations. Notre étude a couvert 2 431 cas portant sur 297 168 mDT par rapport à un total de 370 322 mDT.

La répartition par classe desdits engagements se présente au, 31/12/2010, comme suit :

Engagements courants (0)	Engagements nécessitant un suivi particulier (1)	Engagements incertains (2)	Engagements préoccupants (3)	Engagements compromis (4)
310 115 mDT	41 926 mDT	4 337 mDT	938 mDT	13 006 mDT

6.6. Par référence aux circulaires de la B.C.T précitées, nous avons procédé à l'étude de la division des risques et avons constaté que les engagements pondérés de 3 relations dépassent individuellement le seuil de 5% des fonds propres sans que leur total n'atteigne la limite de 5 fois les fonds propres de l'*Arab Tunisian Lease*. Nous avons constaté, également, que les engagements pondérés d'une relation dépassent le seuil de 15% des fonds propres sans que leur total n'atteigne la limite de 2 fois les mêmes fonds propres de la Société. Nous avons relevé, enfin, qu'aucun groupe ne présente un engagement pondéré supérieur à 25% de ces mêmes fonds.

En application des termes des mêmes circulaires de la B.C.T, nous avons procédé à l'étude de la division des risques relatifs aux engagements des membres du Conseil d'Administration et des actionnaires possédant plus de 10% du capital social. Il appert que le total de ces engagements est inférieur à la limite fixée par les textes de référence ci-dessus visés.

P/Ahmed Mansour & Associés
Ahmed MANSOUR

P/Générale d'Expertise et de Management
Abderrazak GABSI

Ahmed Mansour & Associés
International
51, Av. Ibnou Nafis El Aman
2091 EL MANZAH VI
Tel: 71 735 733 - Fax: 71 796 992



✓ **Rapport spécial :**

Ahmed Mansour & Associés

51 Avenue Aboubabé El Anssari
El Menzah VI
2091 Tunis
Tunisie
Tel : +216 71 766 766
Fax : +216 71 766 692
amansour@nsmm2a.com
www.nsmm2a.com



Immeuble le Banquier – 2^{ème} étage
Rue du Lac Windermere – 1053 Tunis
Les Berges du Lac
Tel : +216 71 961 620
Fax : +216 71 961 631
gem.gem@planet.tn
www.gem.com.tn

Tunis, le 7 juin 2011

A Messieurs les Actionnaires de l'ARAB TUNISIAN LEASE

En application des dispositions de l'article 29 de la Loi n°65-2001 du 10 juillet 2001 relative aux établissements de crédit et de l'article 200 et suivants du code des sociétés commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions et opérations visées par les textes sus-indiqués.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation ;

Opérations réalisées relatives à des conventions antérieures (autres que les rémunérations des dirigeants)

Votre Conseil d'Administration nous a tenu informés de la convention de collaboration commerciale conclue avec l'ATB et portant sur la commercialisation des produits leasing.

En contrepartie, l'ATB et ses agents perçoivent une commission au taux de 0,3% de la base locative par dossier mis en force. La charge supportée par la société au titre de la commercialisation de ses produits par l'ATB s'est élevée en 2010 à 13 990 DT hors taxes.

Obligations et engagements de la société envers les dirigeants

1. Les obligations et engagements envers les dirigeants tels que visés à l'article 200 (nouveau) II §5 du code des sociétés commerciales se détaillent comme suit :

- La rémunération du Président Directeur Général est fixée par décision du Conseil d'Administration du 20/04/2010. Cette rémunération est composée d'un salaire mensuel net de 6 500 DT, d'une indemnité de carburant mensuelle de 600 DT net, de la mise à disposition d'une voiture de fonction, du remboursement des frais téléphoniques (ligne GSM) et d'une prime de bilan fixée à l'occasion de l'arrêté de chaque exercice en fonction du résultat réalisé.
- La rémunération du Directeur Général Adjoint est fixée par décision du Conseil d'Administration du 20/04/2010. Cette rémunération est composée d'un salaire mensuel

net de 4 500 DT d'une indemnité de carburant mensuelle de 400 DT net, de la mise à disposition d'une voiture de fonction, du remboursement des frais téléphoniques (ligne GSM) et d'une prime de bilan fixée à l'occasion de l'arrêt de chaque exercice en fonction du résultat réalisé.

- L'Arab Tunisian Lease a souscrit au profit de ses employés une assurance groupe, une assurance complément de retraite et une assurance de départ à la retraite pour couvrir l'indemnité de départ à la retraite fixée par l'article 53 de la convention collective des banques et des établissements financiers à 6 mois de salaire brut.

Le Président Directeur Général et le Directeur Général Adjoint bénéficient des avantages découlant desdites conventions.

- Le montant des jetons de présence à servir aux administrateurs a été fixé par décision de l'Assemblée Générale Ordinaire du 19/05/2010 à 12 000 DT net par administrateur. La charge supportée par la société à ce titre s'élève à 180 000DT.
- La rémunération des administrateurs membres du comité exécutif et du comité permanent d'audit interne a été fixée par décision de l'Assemblée Générale Ordinaire du 19/05/2010 à 8 000 DT net par membre. La charge supportée par la société à ce titre s'élève à 75 000 DT y compris la révision des rémunérations se rattachant à l'exercice précédent.

2. Les obligations et engagements de l'Arab Tunisian Lease envers ses dirigeants, tels qu'ils ressortent des états financiers de l'exercice clos le 31 Décembre 2010, se présentent comme suit (en DT) :

Nature de la rémunération	PDG		DGA		Administrateurs	
	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2010 (*)	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2010 (*)	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2010
Avantages à court terme	298 894	162 658	198 613	93 810	255 000	240 000
Avantages postérieurs à l'emploi	55 790	-	11 125	-	-	-
Autres avantages à long terme	-	-	-	-	-	-
Indemnités de fin de contrat de travail	-	-	-	-	-	-
Paiements en actions	-	-	-	-	-	-
TOTAL	354 684	162 658	209 738	93 810	255 000	240 000

(*) la prime d'interressement a été provisionnée sur la base du même montant servi en 2010 au titre de 2009.

Par ailleurs, et en dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux d'audit n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des textes de loi sus-indiqués.

P/Ahmed Mansour & Associés
Ahmed MANSOUR

Ahmed Mansour & Associés
International
51, Av. El Manzar
2000 EL MANZAR VI
Tél: 71.735.753 - Fax: 71.766.992

P/Générale d'Expertise et de Management
Abderrazak GABSI



4.1.8. Les engagements financiers au 31/12/2010

I- ENGAGEMENTS FINANCIERS						
Type d'encouragements	Valeur totale	Tiers	Entreprises			Provisions
			Dirigeants	liées	Associés	
1- Engagements donnés						
a) garanties personnelles						
* Cautionnement						
* Aval						
* Autres garanties	22 023 870	Clients				
b) Garanties réelles						
* Hypothèques						
* Nantissements (effets)	5 000 000	Banque				
c) Effets escomptés et non échus						
d) Créances à l'exportation mobilisés						
e) Abandon de créances						
f) Intérêts à échoir						
Total	27 023 870					
2- Engagements reçus						
a) garanties personnelles						
* Cautionnement						
* Aval						
* Autres garanties (dépôts affectés)	0	Clients				
b) Garanties réelles						
* Hypothèques	7 453 638	Clients				
* Nantissements (effets)						
c) Effets escomptés et non échus						
d) Créances à l'exportation mobilisés						
e) Abandon de créances						
f) Engagements reçus de la clientèle	50 109 477	Clients				
Total	57 563 115					
2- Engagements réciproques						
* Emprunts obtenus non encore encaissés						
* Crédit consenti non encore versé	12 815 470	Clients				
* Opération de portage	934 110	Investisseurs				
* Crédit documentaire						
* Commande d'immobilisation						
* Commande de longue durée						
* Contrats avec le personnel prévoyant des supérieurs à ceux prévus par la convention collective						
* Etc						
Total	13 749 580					
II- DETTES GARANTIES PAR DES SURETES						
Postes concernés	Montant garanti	Valeur comptable des biens donnés en garantie			Provisions	
* Emprunts obligataires						
* Emprunts d'investissement						
* Emprunts courants de gestion						
* Autres						

4.1.9. Les engagements financiers au 30/06/2011

I- ENGAGEMENTS FINANCIERS						
Type d'encouragements	Valeur totale	Tiers	Dirigeants	Entreprises liées	Associés	Provisions
	(en dinars)					
1- Engagements donnés						
a) garanties personnelles						
* Cautionnement						
* Aval						
* Autres garanties	20 365 363	Clients				
b) Garanties réelles						
* Hypothèques						
* Nantissements (effets)	20 000 000	Banque				
c) Effets escomptés et non échus						
d) Créances à l'exportation mobilisés						
e) Abandon de créances						
f) Intérêts à échoir						
Total	40 365 363					
2- Engagements reçus						
a) garanties personnelles						
* Cautionnement						
* Aval						
* Autres garanties (dépôts affectés)	0	Clients				
b) Garanties réelles						
* Hypothèques	7 276 765	Clients				
* Nantissements (effets)						
c) Effets escomptés et non échus						
d) Créances à l'exportation mobilisés						
e) Abandon de créances						
f) Engagements reçus de la clientèle	46 746 444	Clients				
Total	54 023 208					
2- Engagements réciproques						
* Emprunts obtenus non encore encaissés						
* Crédit consenti non encore versé	7 560 939	Clients				
* Opération de portage	661 110	Investisseurs				
* Crédit documentaire						
* Commande d'immobilisation						
* Commande de longue durée						
* Contrats avec le personnel prévoyant des supérieurs à ceux prévus par la convention collective						
* Etc						
Total	8 222 050					
II- DETTES GARANTIES PAR DES SURETES						
Postes concernés	Montant garanti	Valeur comptable des biens donnés en garantie			Provisions	
* Emprunts obligataires						
* Emprunts d'investissement						
* Emprunts courants de gestion						
* Autres						

4.2. Encours des emprunts émis par l'ATL

	MONTANTS AU 31 DECEMBRE 2010					MONTANTS AU 31 DECEMBRE 2009				
	Emprunts courants			Emprunts	Total	Emprunts courants			Emprunts	Total
	Principal	Intérêts courus	Total	non courants	Général	Principal	Intérêts courus	Total	non courants	Général
Emprunts obligataires	45 000 000	4 732 502	49 732 502	196 000 000	245 732 502	32 700 000	4 022 431	36 722 431	129 800 000	166 522 431
Emprunts auprès d'établissements financiers étrangers (crédits directs) :	8 208 701	192 814	8 401 514	22 931 305	31 332 820	8 240 945	260 665	8 501 610	30 763 020	39 264 630
- Crédit direct-BEI	7 772 304	184 386	7 956 690	22 931 305	30 887 995	7 368 152	228 713	7 596 865	30 326 623	37 923 488
- Crédit rétrocédé par l'Etat- EXIMBANK	354 746	6 725	361 471	0	361 471	709 492	25 497	734 989	354 746	1 089 735
- Crédit rétrocédé par l'Etat- BIRD	81 651	1 703	83 353	0	83 353	163 301	6 455	169 756	81 651	251 407
Emprunts auprès d'établissements financiers tunisiens :	20 000 000	205 436	20 205 436	-	20 205 436	20 000 000	134 105	20 134 105	-	20 134 105
- CITI BANK	5 000 000	85 500	5 085 500	-	-5 085 500	-	-	-	-	-
- Certificat de leasing	15 000 000	119 936	15 119 936	-	-15 119 936	15 000 000	123 313	15 123 313	-	15 123 313
- ABC	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
- ATTIJARI BANK	-	-	-	-	-	5 000 000	10 792	5 010 792	-	5 010 792
Total des emprunts bancaires	28 208 701	398 250	28 606 951	22 931 305	51 538 256	28 240 945	394 770	28 635 715	30 763 020	59 398 735
Commission Tunis Re	-	113 430	113 430	-	113 430	-	142 106	142 106	-	142 106
Billets de trésorerie	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Total en DT	73 208 701	5 244 183	78 452 883	218 931 305	297 384 189	60 940 945	4 559 307	65 500 252	160 563 020	226 063 272

4.3. Structure des souscripteurs par catégorie à l'emprunt obligataire « ATL 2010/2 »

	Nombre de souscripteurs	Nombre d'obligations	Montant en Dinars		Pourcentage
			Souscrit à TF	Souscrit à TV	
SICAV	22	259 500	4 100 000	21 850 000	74,14%
FCP	2	1 500	100 000	50 000	0,43%
Assurances	6	66 500	4 850 000	1 800 000	19,00%
Banques	2	22 500		2 250 000	6,43%
Total	32	350 000	9 050 000	25 950 000	100,00%

4.4. Soldes intermédiaires de gestion

	Solde au 31-déc-10	Solde au 31-déc-09	Solde au 31-déc-08*
Revenus de leasing	30 628 411	25 914 299	21 802 155
Revenus nets de leasing	30 628 411	25 914 299	21 802 155
Intérêts de retard et autres produits d'exploitations	827 645	648 450	569 067
Variation des produits réservés	-47 582	-209 781	22 243
Variation des intérêts de retard réservés	13 276	2 015	23 520
Produits des placements	426 474	423 213	480 658
Charges financières nettes	-14 182 974	-11 640 606	-10 460 767
MARGE COMMERCIALE (PNB)	17 665 250	15 137 590	12 436 876
Charges de personnel	-2 944 805	-2 779 910	-2 285 466
Autres charges d'exploitation	-2 219 967	-1 910 591	-1 726 880
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	12 500 478	10 447 089	8 424 530
Autres gains ordinaires	326 105	186 553	253 802
Dotations aux amortissements sur immobilisations propres	-719 480	-553 088	-496 349
Dotations aux provisions pour risques sur la clientèle et résultat de radiation des créances	-2 303 493	-842 996	-1 226 661
Dotations aux provisions pour dépréciation des titres	90 110	-647 875	-
Autres pertes ordinaires	-45 124	-94 293	-113 206
Impôt sur les sociétés	-2 320 838	-1 924 275	-1 516 723
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	7 527 758	6 571 115	5 325 393

*Retraité pour les besoins de la comparabilité

4.5. Tableau de mouvement des capitaux propres

	Capital social	Réserves légales	Réserves pour réinvestissements exonérés	Réserves pour fonds social	Réserves pour risques divers	Réserves Ordinaires	Résultats Reportés	Résultat de l'exercice	Total
Solde au 31/12/2008	17 000 000	1 000 000	9 139 632	684 226	1 200 000	5 000 000	380 197	5 325 393	39 729 449
Affectation approuvée par l'AGO du 21/05/2009		285 280	1 500 000	166 270	1 500 000	0	1 873 844	-5 325 393	0
Dividendes de 2008							-1 500 000		-1 500 000
Solde au 31/12/2009	17 000 000	1 285 280	10 639 632	850 496	2 700 000	5 000 000	754 039	6 571 115	44 800 562
Affectation approuvée par l'AGO du 19/05/2010		366 258	1 700 000	131 422	1 500 000	0	2 873 435	-6 571 115	0
Dividendes de 2009							-3 400 000		-3 400 000
Solde au 31/12/2010	17 000 000	1 651 538	12 339 632	981 918	4 200 000	5 000 000	227 474	7 527 758	48 928 320
Affectation approuvée par l'AGO du 23/06/2011		48 462	4 025 000	150 555		0	-96 259	-4 127 758	0
Dividendes de 2010								-3 400 000	-3 400 000
Bénéfice de l'exercice au 30/06/2011								2 525 312	2 525 312
Solde au 30/06/2011	17 000 000	1 700 000	16 364 632	1 132 473	4 200 000	5 000 000	131 214	2 525 312	48 053 632

4.6. Affectation des résultats des trois derniers exercices

(en Dinars)

	2010	2009	2008
Bénéfice disponible	7 527 758	6 571 115	5 325 393
Report à nouveau	227 474	754 039	380 197
Bénéfice à répartir	7 755 232	7 325 154	5 705 589
Réserve légale (5%)	48 462	366 258	285 280
Bénéfice net à répartir	7 706 770	6 958 896	5 420 309
Dotations pour fonds social	150 555	131 422	166 270
Réserves ordinaires	0	0	-
Réserves pour réinvestissements exonérés	4 025 000	1 700 000	1 500 000
Réserves pour risques généraux		1 500 000	1 500 000
Bénéfice net distribuable	3 531 215	3 627 474	2 254 039
Dividendes	3 400 000	3 400 000	1 500 000
Report à nouveau	131 214	227 474	754 039

4.7. Evolution des produits nets et du résultat d'exploitation

(en Dinars)

	2010	2009	2008
Produits nets de leasing (total des produits d'exploitation)	31 848 224	26 778 196	22 897 643
Capital social	17 000 000	17 000 000	17 000 000
Nombre d'actions	17 000 000	17 000 000	17 000 000
Résultat d'exploitation	9 567 615	8 403 130	6 701 520
Résultat d'exploitation par action	0,563	0,494	0,394
Revenus par action	1,873	1,575	1,347

4.8. Evolution du bénéfice net

(en Dinars)

Désignation	2010	2009	2008
Bénéfice avant impôt (en Dinars)	9 848 596	8 495 390	6 842 116
Bénéfice net d'impôt (en Dinars)	7 527 758	6 571 115	5 325 393
Capital social (en Dinars)	17 000 000	17 000 000	17 000 000
Nombre d'actions	17 000 000	17 000 000	17 000 000
Bénéfice par action avant impôt (en Dinars)	0,579	0,500	0,402
Bénéfice par action net d'impôt (en Dinars)	0,443	0,387	0,313
Bénéfice avant impôt / Capital social	57,93%	49,97%	40,25%
Bénéfice net d'impôt / Capital social	44,28%	38,65%	31,33%

4.9. Evolution des dividendes

Désignation	2008	2009	2010
Dividendes (en Dinars)	1 500 000	3 400 000	3 400 000
Dividende par action (en Dinars)	0,150	0,200	0,200
% du nominal	15%	20%	20%
Date de paiement	01/06/2009	15/06/2010	15/07/2011

4.10. Evolution de la marge brute d'autofinancement

Désignation(en Dinars)	2010	2009	2008
Bénéfice net	7 527 758	6 571 115	5 325 393
Amortissements des immobilisations propres	719 480	553 088	496 349
Provisions	2 213 383	1 490 871	1 226 661
Marge brute d'autofinancement	10 460 621	8 615 074	7 048 403

La présentation de la marge brute d'auto financement, dans ce tableau, ne prend pas en considération les dotations aux amortissements de leasing. Cette présentation est considérée plus expressive pour le secteur du leasing.

4.11. Evolution de la structure financière

4.11.1. Fonds de roulement

Désignation	2010	2009	2008
Capitaux propres avant affectation (1)	48 928 320	44 800 563	39 729 449
Portefeuille Titres*(2)	14 179 315	11 331 720	10 466 420
Valeurs immobilisées * (3)	4 769 333	4 199 411	4 009 896
Autres actifs** (4)	20 890 676	13 174 578	11 071 313
Fonds de roulement (1)-(2)-(3)-(4)	9 088 996	16 094 854	14 181 820

* montants correspondants sont nets de provisions

4.11.2. Besoin en fonds de roulement

Désignation	2010	2009	2008
Créances sur la clientèle(1)	329 867 736	255 460 947	204 642 032
Dettes envers la clientèle (2)	3 562 386	2 488 271	1 457 774
Emprunts et ressources spéciales (3)	297 384 189	226 063 272	174 841 940
Fournisseurs et autres passifs (4)	34 689 102	22 472 867	15 531 739
Besoin en fonds de roulement (1)-(2)-(3)-(4)	-5 767 941	4 436 537	12 810 579

4.11.3. Trésorerie nette

Désignation	2010	2009	2008
Liquidités et équivalents de liquidités	14 856 935	11 658 422	1 373 341
Concours bancaires et autres passifs financiers	0	105	2 100
Trésorerie nette	14 856 935	11 658 317	1 371 241

4.11.4. Indicateurs de gestion et Ratios

Désignation	2010	2009	2008
<u>Indicateurs de gestion (en dinars)</u>			
Résultat net de la période (1)	7 527 758	6 571 115	5 325 393
Créances sur la clientèle + Portefeuille titre net	344 047 051	266 792 667	215 108 452
Engagements (Immo financières nettes + Clients bruts) (2)	357 903 181	280 833 679	229 702 867
Fonds propres (avant résultat net) (3)	41 400 563	38 229 448	34 404 056
Capitaux propres avant affectation	48 928 320	44 800 563	39 729 449
Créances sur la clientèle	329 867 736	255 460 947	204 642 032
Créances classées (4)	17 703 000	18 527 378	18 595 094
Produits réservés (5)	1 063 994	1 271 258	1 183 149
Total provisions clients (6)	12 792 006	12 769 753	13 411 265
Emprunts et ressources spéciales (7)	297 384 189	226 063 272	174 841 940
Total bilan	384 563 997	295 825 078	231 563 002
Charges financières (8)	14 182 974	11 640 606	10 460 767
Total charges d'exploitation	8 097 635	6 734 460	5 735 356
<u>Ratios propres aux sociétés de leasing</u>			
Fonds propres/Engagements (3)/(2)	11,57%	13,61%	14,98%
Rentabilité des fonds propres (1)/(3)	18,18%	17,19%	15,48%
Taux de créances classées (4)/(2)	4,95%	6,60%	8,10%
Ratio de couverture des créances classées (5)+(6)/(4)	78,27%	75,79%	78,49%
Créances classées / (Créances sur la clientèle + Portefeuille titre)	5,15%	6,94%	8,64%
Ratio des fonds propres selon circulaire de la BCT n°99-04*	16,30%	20,41%	22,98%
<u>Ratios de structure</u>			
Total capitaux propres après résultat/Total bilan	12,72%	15,14%	17,16%
Emprunts et ressources spéciales/Total bilan	77,33%	76,42%	75,51%
Créances sur la clientèle /Total bilan	85,78%	86,36%	88,37%
Emprunts et ressources spéciales + dettes envers la clientèle / Créances sur la clientèle	91,23%	89,47%	86,15%
<u>Ratios de gestion</u>			
Charges de personnel/Produits nets	16,67%	18,36%	18,38%
Produits nets/Capitaux propres après résultat	36,10%	33,79%	31,30%
Coefficient d'exploitation (Total charges d'exploitation/Produits nets)	45,84%	44,49%	46,12%
Provisions nettes/Produits nets	13,04%	5,57%	9,86%

* Ce ratio prudentiel exige de chaque banque et établissement financier que les fonds propres nets de l'institution représentent au moins 8% du total de son actif (bilan et hors bilan) pondéré en fonction des risques encourus

4.12. Etats financiers intermédiaires arrêtés au 30/06/2011

4.12.1. Bilan intermédiaire au 30/06/2011

BILAN - ACTIFS

(Montants exprimés en dinars)		Notes	30-juin-11	30-juin-10	31-déc.-10
	Liquidités et équivalents de liquidités	4	6 979 853	7 501 588	14 856 935
CREANCES SUR LA CLIENTELE	Créances sur la clientèle	5	356 893 208	307 164 923	343 723 866
	Moins : provisions		-16 006 783	-15 750 300	-13 856 130
			340 886 425	291 414 623	329 867 736
PORTEFEUILLE TITRES	Immobilisations financières	6	18 443 050	15 253 110	15 093 050
	Moins : provisions		-1 001 852	-1 132 541	-913 735
			17 441 198	14 120 568	14 179 315
VALEURS IMMOBILISEES	Immobilisations propres	7	7 035 114	6 492 471	6 838 510
	Moins : amortissements		-2 269 102	-1 894 246	-2 069 176
			4 766 012	4 598 225	4 769 333
AUTRES ACTIFS	Autres actifs	8	16 273 395	18 915 119	21 063 053
	Moins : provisions		-199 708	-281 472	-172 377
			16 073 686	18 633 646	20 890 676
	TOTAL DES ACTIFS		386 147 174	336 268 650	384 563 997

BILAN - CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS

(Montants exprimés en dinars)		Notes	30-juin-11	30-juin-10	31-déc.-10
PASSIFS					
	Concours bancaires et autres passifs financiers	9	0	0	0
	Dettes envers la clientèle	10	6 335 015	3 603 499	3 562 386
	Emprunts et ressources spéciales	11	304 018 752	251 640 618	297 384 189
	Fournisseurs et autres passifs	12	27 739 775	36 029 613	34 689 102
	Total des passifs		338 093 542	291 273 730	335 635 676
CAPITAUX PROPRES					
	Capital social		17 000 000	17 000 000	17 000 000
	Réserves		28 397 106	24 173 089	24 173 089
	Résultats reportés		131 215	227 474	227 474
	Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice		45 528 320	41 400 563	41 400 563
	Résultat de l'exercice		2 525 312	3 594 358	7 527 758
	Total des capitaux propres avant affectation	13	48 053 632	44 994 921	48 928 320
	TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS		386 147 174	336 268 650	384 563 997

4.12.2. Etat de résultat intermédiaire au 30/06/2011

ETAT DE RESULTAT

(Montants exprimés en dinars)		Notes	30-juin-11	30-juin-10	31-déc.-10
PRODUITS D'EXPLOITATION	Revenus de leasing		16 306 144	14 518 394	30 628 411
	Intérêts de retard et autres produits d'exploitation		314 314	295 144	827 644
	Variation des produits réservés		-464 634	-49 672	-47 582
	Variation des intérêts de retards réservés		2 458	16 377	13 276
	Produits des placements		106 915	264 925	426 474
	Total des produits d'exploitation	14	16 265 196	15 045 169	31 848 224
	Charges financières nettes	15	-8 203 558	-6 376 682	-14 182 974
	Total des revenus nets de leasing		8 061 639	8 668 487	17 665 250
CHARGES D'EXPLOITATION	Charges de personnel	16	1 582 225	1 318 789	2 944 805
	Autres charges d'exploitation	17	983 945	1 088 792	2 219 967
	Dotations aux amortissements des immobilisations propres	18	435 112	315 231	719 480
	Dotations nettes aux provisions et résultat des créances radiées	19	1 715 809	1 265 810	2 303 493
	Dotations aux provisions pour dépréciation des titres		88 117	128 696	-90 110
	Total des charges d'exploitation		4 805 207	4 117 317	8 097 635
	RESULTAT D'EXPLOITATION		3 256 432	4 551 169	9 567 615
	Autres gains ordinaires		51 916	111 962	326 105
	Autres pertes ordinaires		-4 471	-16 208	-45 124
	RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOT		3 303 876	4 646 924	9 848 596
	Impôt sur les sociétés		-778 564	-1 052 566	-2 320 838
	RESULTAT NET DE L'EXERCICE	20	2 525 312	3 594 358	7 527 758

4.12.3. Tableau des engagements hors bilan

TABLEAU DES ENGAGEMENTS HORS BILAN

	Solde au	Solde au	Solde au
	30-juin-11	30-juin-10	31-déc.-10
1. PASSIFS EVENTUELS	0	0	0
Total en DT	0	0	0
2. ENGAGEMENTS DONNES			
- Accords de finacement près à mettre en force	20 365 363	29 749 860	22 023 870
- Autres Engagements donnés	0	-	0
- Traités de granties sur credit CITIBANK	20 000 000	20 000 000	5 000 000
Total en DT	40 365 363	49 749 860	27 023 870
3. ENGAGEMENTS RECUS			
- Hypothèques reçues	7 276 765	7 194 288	7 453 638
- Dépôts affectés	0	-	0
- Intérêts à échoir sur crédits leasing	46 746 444	40 107 680	50 109 477
Total en DT		47 301 968	57 563 115
4. ENGAGEMENTS RECIPROQUES			
- Crédits consentis non encore versés	7 560 939	6 472 997	12 815 470
- Opérations de portage	661 110	1 274 510	934 110
Total en DT	8 222 050	7 747 508	13 749 580

4.12.4. Etat de flux de trésorerie intermédiaire au 30/06/2011

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE			Notes	30-juin-11	30-juin-10	31-déc-10
(Montants exprimés en dinars)						
FLUX DE TRESORERIE	Encaissements clients de leasing			99 086 773	96 592 606	205 949 744
LIES A L'EXPLOITATION	Décaissements fournisseurs de leasing			-95 508 133	-108 698 340	-241 821 571
	Encaissements autres que leasing		21	156 321	189 220	378 318
	Décaissements autres que leasing		22	-2 204 069	-1 819 489	-3 730 708
	Décaissements personnel		23	-919 861	-740 322	-1 474 632
	Intérêts payés		24	-5 164 824	-7 031 094	-13 325 137
	Intérêts perçus		25	413 115	741 542	315 015
	Impôts et taxes payés à l'Etat		26	-3 437 040	-3 505 835	-7 248 598
	Flux de trésorerie affectés à l'exploitation			-7 577 720	-24 271 713	-60 957 569
FLUX DE TRESORERIE LIES	Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations propres		27	-109 495	-332 864	-486 401
AUX ACTIVITES D'INVESTISSEMENT	Encaissements provenant de la cession d'immobilisations propres			25 800	69 880	92 680
	Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières			-3 900 000	-4 800 000	-5 067 650
	Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières			550 000	1 881 993	1 967 052
	Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement			-3 433 695	-3 180 991	-3 494 318
FLUX DE TRESORERIE LIES	Dividendes et autres distributions			-214 001	-3 589 991	-3 589 991
AUX ACTIVITES DE FINANCEMENT	Encaissements provenant des emprunts		28	65 000 000	83 500 000	260 500 000
	Remboursement des emprunts		29	-61 651 666	-56 614 035	-189 259 504
	Flux de trésorerie provenant des activités de financement			3 134 333	23 295 974	67 650 505
	Variation de trésorerie			-7 877 082	-4 156 729	3 198 618
	Trésorerie au début de l'exercice		4 & 9	14 856 935	11 658 318	11 658 317
	Trésorerie à la clôture de l'exercice		4 & 9	6 979 853	7 501 588	14 856 935

4.12.5. NOTES AUX ETATS FINANCIERS ARRETES AU 30 JUIN 2011

NOTE N°1 : PRESENTATION DE L'ENTREPRISE

L'ARAB TUNISIAN LEASE « ATL » est une société anonyme de droit tunisien constituée le 4 décembre 1993 avec un capital de 17.000.000 Dinars Tunisiens (DT) divisé en 17.000.000 actions de 1 DT chacune entièrement libérées suite à la décision de l'assemblée générale extraordinaire réunie le 31 mai 2007 de réduire la valeur nominale de l'action 10 DT à 1 DT avec une date d'effet fixé au 02 juillet 2007.

La société a pour objet, le financement des opérations de leasing portant sur des biens mobiliers à usage industriel et professionnel ainsi que sur les biens immobiliers et toutes autres opérations se rattachant directement ou indirectement à son objet principal.

L'activité de la société est régie par la loi n°2001-65 du 10 juillet 2001 relative aux établissements de crédit. Elle est également régie par les dispositions de la loi n°94-89 du 26 juillet 1994 relative au leasing et la loi n°94-90 du 26 juillet 1994 portant dispositions fiscales du leasing.

En 1997, l'ATL a été introduite au premier marché de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis (BVMT) par voie de mise en vente à un prix minimal. La diffusion des titres dans le public a porté sur 20% du capital social.

La structure du capital se présente, au 30 juin 2011, comme suit :

Actionnaires	Nombre d'actions et de droits de vote	Montant en Dinars	% du capital et des droits de vote
ARAB TUNISIAN BANK "ATB"	5 544 733	5 544 733	32,62%
ENNAKL	1 813 505	1 813 505	10,67%
BNA PARTICIPATIONS	1 700 000	1 700 000	10,00%
EVOLIA CAPITAL HOLDING	672 839	672 839	3,96%
DRISS MOHAMED SADOK	637 500	637 500	3,75%
SEFINA SICAF	637 500	637 500	3,75%
PIRECO PETROLIUM INDUSTRIEL REALISATION CONTRACTUE	510 000	510 000	3,00%
FOUNDERS CAPITAL PARTNERS	340 000	340 000	2,00%
BEN AMMAR CHEDLY	270 034	270 034	1,59%
CURAT	242 713	242 713	1,43%
Autres actionnaires	4 631 176	4 631 176	27,24%
Total	17 000 000	17 000 000	100%

NOTE N°2 : RESPECT DES NORMES COMPTABLES TUNISIENNES, BASES DE MESURE ET PRINCIPES COMPTABLES SPECIFIQUES

Les états financiers de l'ATL sont arrêtés au 30 juin 2011 par référence aux normes comptables tunisiennes.

Les bases de mesure et les principes comptables spécifiques utilisés pour l'établissement de ces états financiers se résument comme suit :

1. Immobilisations exploitées par la société

Les immobilisations corporelles et incorporelles exploitées par la société figurent à l'actif pour leur coût d'acquisition et sont amorties sur leur durée de vie estimée selon le mode linéaire.

Les taux retenus sont les suivants :

- Logiciels	3 ans	33.3%
- Immeubles sur 50 ans	50 ans	2%
- Immeubles sur 20 ans	20 ans	5%
- Matériel de transport	5 ans	20%
- Mobilier et matériel de bureau	10 ans	10%
- Agencements, aménagements, installations	10 ans	10%
- Matériel informatique	3 ans	33.3%

2. Créances de leasing

A l'exclusion de ceux non mis en force, les contrats de leasing sont comptabilisés à l'actif du bilan à leur coût d'acquisition y compris les frais et droits s'y rapportant et sont amortis, en vertu de l'article 48 du code de l'IRPP & IS selon les tableaux de remboursement des contrats de leasing (amortissement financier).

A partir de 2008, Les contrats de location de financement tels que définis par la norme comptable n° 41 relative aux contrats de location sont portés à l'actif du bilan pour le montant de l'investissement net. Les données correspondantes des périodes précédentes ont été retraitées en pro forma à des fins de comparabilité.

Les contrats de leasing non encore mis en force, figurent au bilan pour leurs valeurs engagées, dans un compte « Contrats en attente mise en force » et ne donnent lieu à la comptabilisation d'aucun revenu.

Les créances de leasing sont considérés comme des actifs d'exploitation et par conséquent présentées parmi les actifs courants.

Par ailleurs, et en cas d'impayés entraînant par conséquent la classification du client en tant que client douteux selon la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie, les créances de leasing font l'objet d'une provision pour dépréciation et ce, sur le montant de l'encours financier à la date de classification.

3. Couverture des risques

La couverture des risques de crédits est assurée par la constitution de provisions pour dépréciation des comptes clients, compte tenu des risques inhérents à chaque client. Ces provisions sont estimées par référence aux dispositions des circulaires n°91-24 et 99-04 de la Banque Centrale de Tunisie (BCT).

Les provisions résultant de l'application des circulaires précitées sont déterminées en appliquant les taux de provision par classe sur les risques bruts diminués de l'évaluation correspondante des garanties détenues sur les clients (garantie réelle) et de la valeur du bien en leasing (garantie matérielle).

Les garanties réelles comprenant les cautions bancaires, les actifs financiers affectés, les dépôts de garantie et les hypothèques inscrites ainsi que les garanties matérielles n'ont pas été prises en compte en déduction pour le calcul des provisions sur les relations classées.

Le risque brut correspond à l'engagement du client (encours + impayés « créance ») ajusté par les agios et intérêts réservés. La créance sur les clients est composée du principal, des agios (la marge sur les loyers), des intérêts de retard et des autres facturations « Notes de débit » (frais de déplacement, frais de rejet, remboursement de frais, etc.).

Le taux de provision est déterminé selon la classe de risque du client, et la classification est faite à la fois selon l'âge de la créance et selon la situation du client (exp. contentieux : jugement en exécution ou recours sur le fond).

Classification	Taux
- Classe 0 : actif courant (A) : âge < 30j	: 0%
- Classe 1 : actif nécessitant un suivi particulier (B1) : 31<âge<90j	: 0%
- Classe 2 : actif incertain (B2) : 91<âge<180j	: 20%
- Classe 3 : actif préoccupant (B3) : 181<âge<360j	: 50%
- Classe 4 : actif compromis (B4) : âges > 360j ou en contentieux	: 100%

Les taux correspondent aux minimums de provisions à appliquer prévus par la BCT.

La dotation nette de la période est déterminée sur la base d'une classification exhaustive des engagements arrêtés à la date de clôture de l'exercice. Elle est ensuite répartie entre les créances de leasing (encours) et les créances clients (impayés).

Au 30/06/2011, l'ATL a adopté les critères de classifications suivants :

a. Garantie matérielle :

Contrairement aux exercices antérieurs, l'ATL a pris en compte la valeur intrinsèque du matériel, calculée selon les normes réglementaires, dans la limite de 20% de l'engagement sans que cela ne se traduit par des reprises de provisions antérieures. Le changement de la méthode d'évaluation en question a eu pour effet d'impacter les provisions requises au titre du premier semestre 2011 de l'ordre de 1.868 MD.

b. Abandon d'un critère interne adopté par ATL

Contrairement aux exercices antérieurs, l'ATL n'a pas pris en compte le critère qui consiste à porter dans la classe supérieure tout client dont les impayés représentent plus de 10% de l'engagement. Le changement de la méthode d'évaluation en question a eu pour effet d'impacter les provisions requises et les intérêts réservés au titre du premier semestre 2011 respectivement de l'ordre de 6.680 MD et 227 MD.

Les changements des méthodes d'évaluation des engagements de la clientèle sus-indiqués ont eu pour effet cumulé d'impacter les provisions requises et les intérêts réservés respectivement de l'ordre de 8.548 MD et 227 MD.

c. Les créances éligibles au rééchelonnement :

En application de la circulaire de la BCT n°2011-04 du 12/04/2011, relative aux mesures conjoncturelles de soutien aux entreprises économiques affectées par les retombées des derniers événements, l'ATL a identifié les clients éligibles à un rééchelonnement.

Certains rééchelonnements ont été réalisés d'autres sont en cours. L'enveloppe totale de ces clients porte sur un engagement de 30 MD relatif à 108 clients.

La période de rééchelonnement porte sur un report allant de 3 mois pour le secteur de location de voitures à 12 mois pour le secteur touristique (agences de voyage).

Ces créances sont considérées comme étant courantes (classe1).

d. Les créances relatives aux clients travaillant avec la CPG

Suite à la suppression de la sous-traitance, la Compagnie des Phosphates de Gafsa CPG a créé une filiale spécialisée dans l'extraction et le transport de phosphate et a proposé à ses sous-traitants la reprise du matériel sur les chantiers âgés de moins de 5 ans.

Dans notre portefeuille client nous comptons 6 relations concernés par cette transaction et qui présentent un engagement total de 4,3 MD au 30/06/2011.

Ces créances sont considérées comme étant courantes (classe1).

4. Comptabilisation des revenus

Les loyers (Capital et produits financiers) sont facturés aux clients et comptabilisés mensuellement ou trimestriellement d'avance. A la fin de l'exercice, il est procédé à une régularisation pour constater les produits perçus ou comptabilisés d'avance.

En application de la norme comptable Tunisienne NCT 41, relative aux contrats de location, les produits financiers (revenus net de leasing) des nouveaux contrats sont portés parmi les revenus, les remboursements du capital sont imputés directement aux comptes de créances de leasing. Les données correspondantes des périodes précédentes ont été retraitées en pro forma à des fins de comparabilité.

Les pré-loyers sont calculés sur la base des avances et acomptes consentis aux fournisseurs et pendant la période antérieure à la date de mise en force. Ils correspondent aussi aux revenus couvrant la période allant de la date de mise en force jusqu'à la première échéance.

Les intérêts de retard sont facturés et comptabilisés périodiquement.

Par ailleurs, les intérêts (agios et intérêts de retards) inclus dans les loyers courus, non encaissés, sont déduits des revenus et classés au bilan en tant que produits réservés, venant en déduction de la rubrique « clients et comptes rattachés ». Cette méthode de comptabilisation ne concerne que les actifs classés en B2, B3 et B4 et ce, en conformité avec les circulaires de la BCT.

Les agios relatifs aux impayés compensés par les plus values de remplacement sont généralement réservés pour la partie non couverte par les règlements des nouveaux repreneurs.

5. Titres de participation

Les prises de participation sont initialement comptabilisées au coût d'acquisition tous frais et charges exclus. A la date de clôture, les titres de participation sont évalués à leur valeur d'usage (déterminée en fonction de plusieurs facteurs tels que la valeur de marché, l'actif net, les résultats et les perspectives de rentabilité de la société émettrice, la conjoncture économique et l'utilité procurée à l'ATL). Les moins-values par rapport au coût font l'objet de provisions pour dépréciation ; les plus-values ne sont pas prises en compte.

Les dividendes des titres de participation sont comptabilisés en produits sur la base de la décision de l'assemblée générale statuant sur la répartition des résultats de la société dans laquelle la participation est détenue.

6. Charges reportées

En règle générale, les charges engagées par l'ATL au cours d'un exercice sont en totalité imputées à cet exercice.

Toutefois, les charges pouvant avoir un impact bénéfique sur les résultats futurs sont portées à l'actif du bilan sous la rubrique « Autres actifs non courants », puis résorbées selon une méthode et sur une période permettant le meilleur rattachement des charges aux produits.

Ainsi, les charges financières différées (commission d'émission d'emprunts) sont résorbées sur la période de remboursement de l'emprunt.

7. Emprunts

Le principal des emprunts obtenus est comptabilisé, pour la partie débloquée au passif du bilan sous la rubrique des passifs non courants. La partie à échoir dans un délai inférieur à une année est reclassée parmi les passifs courants.

Les dettes libellées en monnaies étrangères sont converties en dinars, selon le taux de change du déblocage. Le risque de fluctuation du taux de change fait l'objet d'une couverture auprès du fonds national de garantie géré par la Compagnie de réassurances « Tunis – Ré ».

Les dettes libellées en monnaies étrangères sont actualisées au cours de change à la date de clôture. Les différences de change, pertes ou profits, sont imputées sur le résultat de l'exercice par application de la norme comptable internationale IAS 21 « Effet des variations des cours des monnaies étrangères ».

Parallèlement, le contrat de couverture, conclu avec Tunis-Ré, contre les fluctuations du taux de change est comptabilisé en tant qu'instrument de couverture, selon la norme comptable internationale IAS 39. Il est ensuite évalué à sa juste-valeur qui correspond au risque de change encouru et estimé à la date de clôture.

8. Présentation des états financiers

La société a procédé en 2009 à un changement de présentation de certains éléments de ses états financiers pour une meilleure harmonisation aux prescriptions de la norme comptable NCT 21 relative à la présentation des états financiers des établissements bancaires.

NOTE N°3 : FAITS MARQUANTS DE LA PERIODE

Les faits marquants du premier semestre 2011 se résument comme suit :

1. Une régression des Mises en Force au cours du premier semestre 2011 de 20 % et ce en passant de 114,6 MDT à 90,9 MDT.
2. Une diminution des revenus nets de leasing qui ont passé de 8 668 KDT en juin 2010 à 8.062 KDT en juin 2011, soit une régression de 606 KDT (7%) due principalement à l'augmentation des charges financières ;
3. Un bénéfice net de 2 525KDT en juin 2011 contre 3 594 KDT en juin 2010, enregistrant ainsi une diminution de 1 069 KDT (29,7%) ;

NOTE N°4 : LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES

	Solde au 30 juin 2011	Solde au 30 juin 2010	Solde au 31 décembre 2010
Banques	6 970 574	7 498 574	14 838 739
Caisses	9 279	3 014	18 197
TOTAL EN DT	6 979 853	7 501 588	14 856 935

NOTE N°5 : CREANCES SUR LA CLIENTELE

	Solde au 30 juin 2011	Solde au 30 juin 2010	Solde au 31 décembre 2010
Créance de leasing net :	324 153 642	286 639 264	325 446 714
- Valeur brute	332 869 367	293 709 745	332 276 520
- Provisions pour dépréciation	-8 715 725	-7 070 481	-6 829 806
Clients et comptes rattachés net :	16 732 784	4 775 359	4 421 023
- Valeur brute	25 599 343	14 914 050	13 097 360
- Provisions, agios et intérêts réservés	-7 291 058	-8 679 819	-7 026 323
- Intérêt échus différés	-1 575 501	-1 458 872	-1 650 014
TOTAL EN DT	340 886 425	291 414 623	329 867 736

NOTE N°5-1 : CREANCES DE LEASING

	Financement	Capital	Encours
Soldes au 31 Décembre 2010	742 388 498	410 111 978	332 276 520
Capital amorti des anciens contrats	-	59 693 321	-59 693 321
Ajouts de la période :	81 681 589	13 265 363	68 416 226
- Nouveaux contrats	79 079 329	12 925 662	66 153 667
- Relocations nouveaux contrats	2 602 260	339 701	2 262 559
Retraits de la période :	-44 436 482	-36 306 424	-8 130 058
- Cessions à la valeur résiduelle	-26 226 497	-26 211 345	-15 152
- Cessions anticipées	-13 142 105	-8 162 436	-4 979 669
- Cessions anticipées nouveaux contrats	-35 934	-1 751	-34 183
- Transfert (cessions)	-1 499 467	-796 045	-703 422
- Radiation			0
- Relocations	-3 532 479	-1 134 847	-2 397 632
Soldes au 30 juin 2011	779 633 605	446 764 238	332 869 367

NOTE N°5-2 : REPARTITION DE L'ENCOURS PAR MATURITE

Maturité	Montant
Inferieur à un an	119 826 210
> 1 an & < 5 ans	207 834 493
Supérieur à 5 ans	5 208 663
Total en DT	332 869 366

NOTE N°5-3 : CLIENTS ET COMPTES RATTACHES

	Solde au 30 juin 2011	Solde au 30 juin 2010	Solde au 31 décembre 2010
Valeur brute :	25 599 343	14 914 050	13 097 360
- Créances ordinaires	21 056 622	12 446 193	9 799 723
- Créances - assurance matériel en leasing	336 297	1 029 967	900 538
- Client - factures à établir	3 124 955	573 671	483 927
- Chèque à l'encaissement	1 081 469	864 219	1 913 172
Provisions, agios et intérêts réservés :	-7 291 058	-8 679 819	-7 026 323
- Provisions pour dépréciation	-5 764 887	-7 375 266	-5 962 329
- Agios et intérêts réservés	-1 526 170	-1 304 553	-1 063 994
Intérêt échus différés	-1 575 501	-1 458 872	-1 650 014
TOTAL EN DT	16 732 784	4 775 359	4 421 023

NOTE N°6 : IMMOBILISATIONS FINANCIERES

	Solde au 30 juin 2011	Solde au 30 juin 2010	Solde au 31 décembre 2010
Titres de participation :	17 441 198	14 120 568	14 179 315
- Montant brut	18 443 050	15 253 110	15 093 050
- Moins : provisions	-1 001 852	-1 132 541	-913 735
TOTAL EN DT	17 441 198	14 120 568	14 179 315

NOTE N°6-1 : IMMOBILISATIONS FINANCIERES (Suite)

PARTICIPATIONS	Nombre d'actions	valeur nominale	Montant brut	Provisions	Montant net
PARTICIPATIONS DIRECTES :			4 184 811	-437 997	3 746 814
- ARAB TUNISIAN INVEST - SICAF	20 000	10	166 054	-20 440	145 614
- SARI	9 900	100	1 143 757	-178 659	965 098
- PHENICIA SEED FUND	-	-	375 000	-48 969	326 031
- SENED SICAR	-	-	50 000	-50 000	0
- UNIFACTOR	340 000	5	1 700 000	-139 929	1 560 071
- SICAR INVEST	-	-	300 000	-	300 000
- SOCIETE L'IMMOBILIER DE CARTHAGE	-	-	450 000	-	450 000
CONVENTIONS DE PORTAGE :			583 924	-217 244	366 680
- SOCIETE NOUR EL KANTAQUI	1 518	100	151 800	-151 800	-
- SOCIETE DINDY	16 000	10	65 444	-65 444	-
- LA SOCIETE TOURISME BALNEAIRE ET SAHARIEN	35 000	10	116 680	-	116 680
- SOCIETE L'IMMOBILIER DE CARTHAGE	-	-	250 000	-	250 000
FONDS DONNES EN GESTION			13 674 315	-346 611	13 327 704
- SICAR INVEST	-	-	150 000	-	150 000
- SICAR INVEST	-	-	500 000	-	500 000
- ATD SICAR	-	-	154 315	-	154 315
- ATD SICAR	-	-	1 420 000	-	1 420 000
- ATD SICAR	-	-	1 400 000	-	1 400 000
- ATD SICAR	-	-	2 500 000	-346 611	2 153 389
- ATD SICAR	-	-	4 100 000	-	4 100 000
- ATD SICAR	-	-	3 450 000	-	3 450 000
TOTAL EN DT			18 443 050	-1 001 852	17 441 198

NOTE N°7 : IMMOBILISATIONS PROPRES CORPORELLES ET INCORPORELLES

	Immobilisations brutes				Amortissements				Valeurs nettes au	
	Soldes au 31/12/2010	Entrées 2011	Sorties 2011	Soldes au 30/06/2011	Soldes au 31/12/2010	Entrées 2011	Sorties 2011	Soldes au 30/06/2011	30/06/2011	31/12/2010
Logiciels informatiques	206 160	53 445	0	259 605	151 325	16 856	0	168 181	91 424	54 835
Total des immobilisations incorporelles	206 160	53 445	0	259 605	151 325	16 856	0	168 181	91 424	54 835
Terrains	14 250	-	-	14 250	-	-	-	-	14 250	14 250
Constructions	4 207 182	2 089	0	4 209 271	672 587	45 784	0	718 371	3 490 900	3 534 595
Matériel de transport	954 972	84 380	-39 735	999 616	345 572	95 118	-39 735	400 955	598 662	609 399
Autre matériel d'exploitation	4 000	-	-	4 000	3 607	128	0	3 735	265	393
Matériel informatique	404 552	91 538	0	496 090	244 171	39 640	0	283 811	212 279	160 381
Equipements de bureaux	397 879	1 811	0	399 689	297 656	16 035	0	313 691	85 998	100 223
Installations générales, agencements et aménagement divers	646 516	3 076	0	649 593	354 258	26 100	0	380 359	269 234	292 258
Immobilisations corporelles encours	3 000	0	0	3 000	-	0	-	-	3 000	3 000
Total des immobilisations corporelles	6 632 350	182 894	-39 735	6 775 509	1 917 852	222 805	-39 735	2 100 921	4 674 588	4 714 499
Total des immobilisations corporelles et incorporelles en DT	6 838 510	236 339	-39 735	7 035 115	2 069 176	239 661	-39 735	2 269 102	4 766 012	4 769 333

NOTE N°8 : AUTRES ACTIFS

	Solde au 30 juin 2011	Solde au 30 juin 2010	Solde au 31 décembre 2010
Instrument de couverture contre le risque de change	5 311 078	4 658 931	5 119 424
Intérêts courus :	68 775	94 702	90 805
- Montant brut	160 119	186 046	182 150
- Moins : provisions	-91 344	-91 344	-91 344
Prêts au personnel :	446 469	351 144	362 785
- Montant brut	446 469	351 144	362 785
- Moins : provisions	0	0	0
Dépôts et cautionnements	144 362	12 837	144 362
Charges à répartir	875 818	610 632	1 068 269
Etat (actif) :	8 484 368	8 988 888	11 620 968
- Acomptes provisionnels	686 931	572 162	1 716 485
- Report de TVA	7 777 467	8 406 863	9 874 103
- Retenues à la source	31 880	21 773	42 290
- Moins : provisions	-11 910	-11 910	-11 910
Personnel et comptes rattachés :	76 903	72 424	122 582
- Prêts à moins d'un an	75 875	71 344	122 582
- Avances et acomptes	5 454	4 426	4 426
- Moins : provisions	-4 426	-3 346	-4 426
Autres débiteurs :	441 713	3 484 123	1 982 581
- Avance aux fournisseurs	440 360	3 457 764	1 982 456
- Avance à Unifactor	0	92 478	0
- Moins : provisions	0	-92 478	0
- Autres débiteurs divers	93 380	108 753	64 821
- Moins : provisions	-92 028	-82 394	-64 696
Comptes de régularisation actif :	224 202	359 966	378 901
- Produits à recevoir	112 418	273 047	361 092
- Charges constatées d'avance	111 783	86 919	17 809
TOTAL EN DT	16 073 686	18 633 646	20 890 676

NOTE N°9 : CONCOURS BANCAIRES ET AUTRES PASSIFS FINANCIERS

	Solde au	Solde au	Solde au
	30 juin 2011	30 juin 2010	31 décembre 2010
Concours bancaires	0	0	0
TOTAL EN DT	0	0	0

NOTE N°10 : DETTES ENVERS LA CLIENTELE

	Solde au	Solde au	Solde au
	30-juin-11	30-juin-10	31-déc-10
Avances et acomptes reçus des clients	6 335 015	3 503 499	3 462 386
Dépôts et cautionnements reçus de la clientèle	0	100 000	100 000
TOTAL EN DT	6 335 015	3 603 499	3 562 386

NOTE N°11 : EMPRUNT ET RESSOURCES SPECIALES

	MONTANTS AU 30 JUIN 2011					MONTANTS AU 31 DECEMBRE 2010				
	Emprunts courants			Emprunts	Total	Emprunts courants			Emprunts	Total
	Principal	Intérêts courus	Total	non courants	Général	Principal	Intérêts courus	Total	non courants	Général
Emprunts obligataires	45 000 000	7 721 496	52 721 496	178 000 000	230 721 496	45 000 000	4 732 502	49 732 502	196 000 000	245 732 502
Emprunts auprès d'établissements financiers étrangers (crédits directs) :										
- Crédit direct-BEI	8 176 196	164 943	8 341 139	19 502 752	27 843 891	7 772 304	184 386	7 956 690	22 931 305	30 887 995
- Crédit rétrocédé par l'Etat- EXIMBANK	0	0	0	0	0	354 746	6 725	361 471	0	361 471
- Crédit rétrocédé par l'Etat- BIRD	0	0	0	0	0	81 651	1 703	83 353	0	83 353
Emprunts auprès d'établissements financiers tunisiens :										
- CITI BANK	20 000 000	116 943	20 116 943	0	20 116 943	5 000 000	85 500	5 085 500	0	5 085 500
- Certificat de leasing	25 000 000	237 785	25 237 785	0	25 237 785	15 000 000	119 936	15 119 936	0	15 119 936
- ABC	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
- ATTIJARI BANK	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total des emprunts bancaires	53 176 196	519 671	53 695 867	19 502 752	73 198 619	28 208 701	398 250	28 606 951	22 931 305	51 538 256
Commission Tunis Re	0	98 637	98 637	0	98 637	0	113 430	113 430	-	113 430
Billets de trésorerie	0	0	0	0	0	0	0	0	-	0
Total en DT	98 176 196	8 339 804	106 516 000	197 502 752	304 018 752	73 208 701	5 244 183	78 452 883	218 931 305	297 384 189

NOTE N°12 : FOURNISSEURS ET AUTRES PASSIFS

	Solde au 30 juin 2011	Solde au 30 juin 2010	Solde au 31 décembre 2010
Fournisseurs et comptes rattachés	20 534 750	32 905 687	28 974 226
Autres passifs	7 205 025	3 123 926	5 714 876
TOTAL EN DT	27 739 775	36 029 613	34 689 102

NOTE N°12-1: FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES

	Solde au 30 juin 2011	Solde au 30 juin 2010	Solde au 31 décembre 2010
Fournisseurs de leasing :	21 507 680	30 813 299	28 585 039
- Fournisseurs ordinaires	7 533 112	8 642 740	6 308 663
- Fournisseurs effets à payer	13 974 569	22 170 559	22 276 376
Autres fournisseurs :	-972 930	2 092 388	389 187
- BIAT Assurance	8 842	25 842	8 604
- Assurance SALIM	-1 368 201	1 327 258	-171 135
- Assurance LLOYD	9 828	-	0
- Autres Assurances	96 611	403 904	319 814
- Divers fournisseurs	279 989	335 384	231 904
TOTAL EN DT	20 534 750	32 905 687	28 974 226

NOTE N°12-2 : AUTRES PASSIFS

	Solde au 30 juin 2011	Solde au 30 juin 2010	Solde au 31 décembre 2010
Etat impôts et taxes :	1 155 163	1 485 544	2 867 570
- Impôt sur les sociétés	778 564	1 052 566	2 320 838
- Autres impôts et taxes	376 599	432 978	546 732
Personnel :	742 507	598 006	819 321
- Bonus et primes de bilan à payer	618 571	491 797	741 063
- Congés à payer	123 936	106 209	78 258
Créditeurs divers	3 659 639	224 837	235 603
Autres charges à payer	281 951	236 794	476 690
Organismes de sécurité sociale	175 543	221 915	125 470
Compte d'attente passif	8 004	8 004	8 004
Provisions pour risques et charges :	1 182 218	348 826	1 182 218
- Provision pour risque fiscal et social	1 182 218	211 703	1 171 616
- Provision affaires en contentieux	-	137 123	10 602
TOTAL EN DT	7 205 025	3 123 926	5 714 876

NOTE N°13 : TABLEAU DE MOUVEMENTS DES CAPITAUX PROPRES

(en DT)

	Capital social	Réserve légale	Autres réserves	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Total en DT
Soldes au 31 décembre 2010	17 000 000	1 651 538	22 521 551	227 474	7 527 758	48 928 321
Affectation du résultat de l'exercice 2010	-	48 462	4 175 555	-96 259	-4 127 758	-
Dividendes versés sur le bénéfice de 2010	-	-	-	-	-3 400 000	-3 400 000
Bénéfice de l'exercice 2011	-	-	-	-	2 525 312	2 525 312
Soldes au 30 juin 2011	17 000 000	1 700 000	26 697 106	131 215	2 525 312	48 053 633

NOTE N°13-1 : RESULTAT PAR ACTION

(Montants exprimés en dinars)

Bénéfice au 30 juin 2010	3 594 358
Bénéfice au 30 juin 2011	2 525 312
Nombre d'actions au 30 juin 2010	17 000 000
Bénéfice par action du premier semestre 2010	0,211
Bénéfice par action du premier semestre 2011	0,149

NOTE N°14 : PRODUITS D'EXPLOITATION

	Solde au 30 juin 2011	Solde au 30 juin 2010	Solde au 31 décembre 2010
Revenus de leasing :	16 306 144	14 518 394	30 628 411
- Revenus nets de leasing	15 653 517	14 093 275	29 797 204
- Produits sur cession des immobilisations en leasing	428 335	185 470	375 085
- Frais de dossiers	131 227	183 627	335 160
- Frais de rejet	93 066	56 022	120 962
Intérêts de retard et autres produits d'exploitation :	314 314	295 145	827 644
- Intérêts de retard	176 115	209 415	508 633
- Produits accessoires	55 726	52 700	110 086
- Autres produits d'exploitation	82 473	33 030	208 925
Régularisations des revenus :	-462 176	-33 295	-34 306
- Variation des produits réservés	-464 634	-49 672	-47 582
- Variation des intérêts de retard réservés	2 458	16 377	13 276
Produits des placements :	106 915	264 925	426 474
- Intérêts de portage	10 351	-16 922	42 067
- Revenus des certificats de dépôt	-	-	-
- Revenus des pensions à terme	-	-	-
- Dividendes	0	45 697	45 697
- Revenus des fonds gérés	94 064	230 515	323 550
- Revenus des placements gérés (COTIF)	0	-7 698	-4 422
- Jetons de présence	2 500	13 333	19 583
TOTAL EN DT	16 265 196	15 045 169	31 848 224

NOTE N°15 : CHARGES FINANCIERES NETTES

	Solde au 30 juin 2011	Solde au 30 juin 2010	Solde au 31 décembre 2010
Intérêts sur emprunts obligataires	6 621 074	4 607 329	10 325 342
Intérêts sur crédits bancaires	1 144 716	941 660	2 593 380
Intérêts intercalaires	0	0	205 377
Intérêts sur billets de trésorerie	0	33 579	90 857
Intérêts sur certificats de leasing	474 849	344 590	1 026 420
Commissions et frais sur émission d'emprunts	0	466 465	0
Pénalités de retards (redressement fiscal)		-	
Intérêts sur comptes courants	-37 081	-19 681	-61 500
Autres charges financières	0	2 740	3 098
TOTAL EN DT	8 203 558	6 376 682	14 182 974

NOTE N°16 : CHARGES DU PERSONNEL

	Solde au 30 juin 2011	Solde au 30 juin 2010	Solde au 31 décembre 2010
Salaires et compléments de salaires	809 853	744 025	1 551 966
Bonus et prime de bilan	33 751	200 689	563 045
Charges sociales	203 091	222 217	398 546
Autres charges du personnel	535 530	151 858	431 247
TOTAL EN DT	1 582 225	1 318 789	2 944 805

NOTE N°17 : AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

	Solde au 30 juin 2011	Solde au 30 juin 2010	Solde au 31 décembre 2010
Honoraires et autres rémunérations	265 196	304 958	524 564
Achats d'exploitation (carburants, traites, etc.)	75 462	186 271	300 095
Impôts et taxes	176 282	115 218	323 941
Publicité, publications et relations publiques	35 522	70 062	124 263
Frais postaux et de télécommunication	92 304	67 694	171 020
Services bancaires et assimilés	191 643	184 604	406 972
Frais d'entretien, nettoyage et gardiennage	41 859	36 474	80 203
Cotisations APB	11 536	3 154	9 462
Loyers et charges locatives	12 765	12 967	23 848
Frais de gestion des valeurs mobilières	20 892	19 774	53 404
Autres charges d'exploitation	60 484	87 615	202 195
TOTAL EN DT	983 945	1 088 792	2 219 967

NOTE N°18 : DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS

	Solde au 30 juin 2011	Solde au 30 juin 2010	Solde au 31 décembre 2010
Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles	16 856	15 729	31 636
Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles	222 805	167 727	385 457
Dotations aux résorptions des charges à répartir	195 451	131 774	302 387
TOTAL EN DT	435 112	315 231	719 480

NOTE N°19 : DOTATIONS NETTES AUX PROVISIONS ET RESULTAT DES CREANCES RADIEES

	Solde au 30 juin 2011	Solde au 30 juin 2010	Solde au 31 décembre 2010
Dotations aux provisions pour dépréciation des créances	4 325 187	4 358 805	5 938 764
Reprise sur provisions pour dépréciation des créances	-2 608 582	-2 675 638	-4 048 518
Résultat de la radiation des créances :	0	0	0
- Pertes sur créances radiées	0	0	2 100 944
- Reprise des provisions sur créances radiées	0	0	-1 859 374
- Reprise des agios réservés sur créances radiées	0	0	-240 869
- Reprise des intérêts réservés sur créances radiées	0	0	-701
Reprises sur provisions pour dépréciation d'autres actifs courants	-796	-470 798	-621 620
Dotations aux provisions pour risques et charges	0	53441	1 034 867
TOTAL EN DT	1 715 809	1 265 810	2 303 493

NOTE N°20 : TABLEAU DES SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

(Montants exprimés en dinars)

	Solde au 30 juin 2011	Solde au 30 juin 2010	Solde au 31 décembre 2010
Revenus de leasing	16 306 144	14 518 394	30 628 411
Revenus nets de leasing	16 306 144	14 518 394	30 628 411
Intérêts de retard et autres produits d'exploitations	314 314	295 145	827 645
Variation des produits réservés	-464 634	-49 672	-47 582
Variation des intérêts de retard réservés	2 458	16 377	13 276
Produits des placements	106 915	264 925	426 474
Charges financières nettes	-8 203 558	-6 376 682	-14 182 974
MARGE COMMERCIALE (PNB)	8 061 639	8 668 487	17 665 250
Charges de personnel	-1 582 225	-1 318 789	-2 944 805
Autres charges d'exploitation	-983 945	-1 088 792	-2 219 967
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	5 495 469	6 260 906	12 500 478
Autres gains ordinaires	51 916	111 962	326 105
Dotations aux amortissements sur immobilisations propres	-435 112	-315 231	-719 480
Dotations aux provisions pour risques sur la clientèle et résultat de radiation des créances	-1 715 809	-1 265 810	-2 303 493
Dotations aux provisions pour dépréciation des titres	-88 117	-128 696	90 110
Autres pertes ordinaires	-4 471	-16 208	-45 124
Impôt sur les sociétés	-778 564	-1 052 566	-2 320 838
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	2 525 312	3 594 358	7 527 758

NOTE N°21 : ENCAISSEMENTS AUTRES QUE LEASING

	Solde au 30 juin 2011	Solde au 30 juin 2010	Solde au 31 décembre 2010
Divers encaissements	156 321	189 220	378 318
Total en DT	156 321	189 220	378 318

NOTE N°22 : DECAISSEMENTS AUTRES QUE LEASING

	Solde au 30 juin 2011	Solde au 30 juin 2010	Solde au 31 décembre 2010
Frais et commissions bancaires sur encaissement ou retour	127 760	112 666	167 616
Frais et commissions divers sur emprunts obligataires	0	95 779	173 664
Divers décaissements	2 075 792	1 354 440	3 389 428
Enregistrement	518	256 604	0
Total en DT	2 204 069	1 819 489	3 730 708

NOTE N°23 : DECAISSEMENT PERSONNEL

	Solde au 30 juin 2011	Solde au 30 juin 2010	Solde au 31 décembre 2010
Crédits	127 118	46 738	157 714
Salaires	792 744	693 584	1 316 917
Total en DT	919 861	740 322	1 474 632

NOTE N°24 : INTERETS PAYES

	Solde au 30 juin 2011	Solde au 30 juin 2010	Solde au 31 décembre 2010
Agios débiteurs	18 623	5 709	33 121
Intérêts sur Billets de Trésorerie	357 000	383 311	1 102 483
Intérêts sur crédit BEI	909 293	1 345 607	2 025 352
Intérêts sur crédits MT	237 006	341 023	419 214
Intérêts sur emprunts obligataires	3 632 080	4 924 000	9 713 523
Intérêts sur crédit EXIM	8 744	25 382	25 382
Intérêts sur crédit BIRD	2 078	6 063	6 063
Total en DT	5 164 824	7 031 094	13 325 137

NOTE N°25 : INTERETS PERCUS

	Solde au 30 juin 2011	Solde au 30 juin 2010	Solde au 31 décembre 2010
Agios créditeurs	56 846	35 927	60 195
Intérêts sur Placement	333 269	74 891	83 547
Intérêts sur portage	23 000	92 927	156 976
Autres intérêts	0	537 797	14 297
Total en DT	413 115	741 542	315 015

NOTE N°26 : IMPOTS ET TAXES PAYES A L'ETAT

	Solde au 30 juin 2011	Solde au 30 juin 2010	Solde au 31 décembre 2010
Acomptes provisionnels	425 260	557 991	1 688 116
Déclaration IS	830 927	573 020	573 020
Déclarations CNSS	261 507	255 842	622 447
Déclarations mensuelles d'impôt	1 919 347	2 112 573	4 363 029
Restitution 35% du crédit de TVA	-	-	0
Autres		6 408	1 987
Total en DT	3 437 040	3 505 835	7 248 598

NOTE N°27 : DECAISSEMENTS PROVENANTS DE L'ACQUISITION DES IMMO PROPRES

	Solde au 30 juin 2011	Solde au 30 juin 2010	Solde au 31 décembre 2010
Construction	2 089	960	9 516
Logiciels	58 069	19 125	24 462
Agencements, Aménagements et installations	3 458	23 102	83 419
Matériel informatique	18 505	18 194	57 877
Matériel de transport	26 083	258 760	258 760
Matériel et mobilier de bureau	1 291	12 723	52 367
Total en DT	109 495	332 864	486 401

NOTE N°28 : ENCAISSEMENTS PROVENANT DES EMPRUNTS

	Solde au 30 juin 2011	Solde au 30 juin 2010	Solde au 31 décembre 2010
Encaissement billet de trésorerie	0	10 000 000	15 000 000
Encaissement certificat de leasing	35 000 000	47 000 000	89 000 000
Encaissement crédit BEI	-	-	0
Encaissement crédit MT	30 000 000	25 000 000	45 000 000
Encaissement emprunts obligataires	0	1 500 000	111 500 000
Total en DT	65 000 000	83 500 000	260 500 000

NOTE N°29 : REMBOURSEMENT DES EMPRUNTS

	Solde au 30 juin 2011	Solde au 30 juin 2010	Solde au 31 décembre 2010
Remboursement billets de trésorerie	0	0	15 000 000
Remboursement certificat de leasing	25 000 000	21 961 900	89 000 000
Remboursement crédit BIRD	81 651	81 651	167 033
Remboursement crédit BEI	3 215 270	2 095 598	6 366 836
Remboursement crédit MT	15 000 000	11 120 138	45 000 000
Remboursement emprunts obligataires	18 000 000	21 000 000	33 000 000
Remboursement crédit EXIM	354 746	354 748	725 635
Total en DT	61 651 666	56 614 035	189 259 504

NOTE N°30 : Les engagements liés à la famille du président déchu

Au 30/06/2011, les engagements de l'ATL envers des sociétés revenant aux membres de la famille du président déchu concernent 14 relations totalisant 11 397 KDT et représentant 2,9% du total engagement.

Une seule relation litigieuse présentant un engagement de 364 KDT est totalement provisionnée depuis 2009, le reste des engagements concernent des relations courantes.

Au 16/08/2011, ces relations présentent un engagement de 11 260 KDT.

**AVIS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ETATS
FINANCIERS INTERMEDIAIRES DE L'ARAB TUNISIAN LEASE
ARRETES AU 30 JUIN 2011**

Tunis, le 23 septembre 2011

Messieurs les Actionnaires de l'Arab Tunisian Lease (ATL)

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire du 21 mai 2009, et en application des dispositions de l'article 21 bis de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier, telle que modifiée et complétée par les textes subséquents, nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport sur l'examen limité des états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2011 ; les conclusions y figurant pourraient être modifiées de façon substantielle compte tenu des contrôles subséquents.

Nous avons effectué l'examen limité des états financiers intermédiaires ci-joints de l'Arab Tunisian Lease (ATL), comprenant le bilan et l'état des engagements hors bilan au 30 juin 2011 ainsi que l'état de résultat et l'état des flux de trésorerie pour le semestre clos à cette date, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Les organes de direction et d'administration de l'ATL sont responsables de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers intermédiaires, conformément au système comptable des entreprises. Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ces états financiers intermédiaires sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué cet examen selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen limité est très inférieure à celle d'un audit et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Fondement de notre conclusion avec réserve

Les agios réservés sur les engagements et les participations de l'ATL figurent dans les états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2011 pour 1 526 170 DT. Les provisions constituées au même titre portent sur 15 482 465 DT. Le nombre limité des dossiers d'engagement de la clientèle examinés à cette date sur une base individualisée ne nous permet pas de nous prononcer sur les risques encourus ainsi que sur leur couverture. L'appréciation en question est tributaire des conclusions de nos contrôles subséquents.

Conclusion avec réserve

Sur la base de notre examen limité, et sous réserve de la question décrite au paragraphe précédent, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires annexés aux pages 7 à 47 du présent rapport, ne présentent pas sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de l'Arab Tunisian Lease (ATL) au 30 juin 2011, ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour le semestre clos à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Observations

Nous estimons utile d'attirer votre attention sur les points suivants :

1. L'ATL a fait l'objet, en 2010, d'une vérification approfondie de sa situation fiscale couvrant les exercices 2006 à 2009. Les résultats de ce contrôle fiscal ont été notifiés à l'ATL qui a fourni, dans le délai réglementaire, une réponse écrite à l'administration fiscale appuyée des justificatifs nécessaires. L'arrêté de taxation d'office n'étant pas encore parvenu à la date d'établissement du présent rapport, notre opinion ne comporte pas de réserve concernant la provision constituée à ce titre.
2. Les paragraphes 3.1 et 3.2 de la Note 2 des états financiers intermédiaires précisent que contrairement aux exercices antérieurs, l'ATL a pris en compte la valeur intrinsèque du matériel, calculée selon les normes réglementaires, et ce dans la limite de 20% de l'engagement et sans que cela ne se traduise par des reprises de provisions antérieurement constituées, et a abandonné l'ancien critère qui consiste à porter dans la classe supérieure tout client dont les impayés représentent plus de 10% de l'engagement. Ces changements de méthodes d'évaluation des engagements de la clientèle ont eu pour effet cumulé d'impacter les provisions requises et les agios réservés respectivement de 8 548 KDT et 227 KDT.
3. Le paragraphe 3.3 de la même Note 2 précise qu'en application de la circulaire de la BCT n°2011-04 du 12/04/2011, relative aux mesures conjoncturelles de soutien aux entreprises économiques affectées par les retombées des derniers événements survenus en Tunisie, l'ATL a procédé à l'identification des clients éligibles à un rééchelonnement.

Certaines opérations de rééchelonnement ont été déjà concrétisées et d'autres le sont en cours. L'enveloppe totale des engagements des relations concernées est de l'ordre de 30 millions de dinars ; elle se rapporte à 108 clients dont 99 clients ayant un engagement total de 22 millions de dinars, ont été considérés par la Direction comme étant éligibles au rééchelonnement de leurs impayés sans que des dossiers ne soient valablement constitués à cet effet jusqu'à la date d'établissement du présent rapport.

L'application de la circulaire de la BCT n°2011-04 du 12/04/2011, dans les conditions et de la façon décrites ci-dessus, a eu pour effet d'impacter les provisions requises et les intérêts réservés respectivement de 10 596 KDT et 513 KDT.

4. La Note 30 des états financiers intermédiaires précise que les engagements de l'ATL envers les membres de la famille du président déchu concernent 14 relations et totalisent la somme de 11 397 KDT, ce qui représente 2,9% du total des engagements de l'ATL au 30 juin 2011. Une seule relation litigieuse ayant un engagement de 364 KDT a été totalement provisionnée depuis 2009. Le reste des engagements a été classé par l'ATL comme nécessitant un suivi particulier ; la Direction estime que le risque de crédit s'y rapportant est quasi-nul.

Ahmed Mansour & Associés
Ahmed MANSOUR



Ahmed Mansour & Associés
51, Av. Aboulbaba El Ansari
2091 EL MENZAH VI
Tél: 71 755 755 Fax : 71 766 692

Générale d'Expertise et de Management
Abderrazak GABSI



4.13. Comportement boursier de l'action ATL

Pour le besoin de la comparabilité, les cours boursiers enregistrés en 2007 (jusqu'à la date du 29/06/2007) ont été ajustés sur la base d'un nominal de 1 dinar.

Durant l'année 2010, le cours du titre ATL a connu une assez bonne augmentation passant de 5,35 à 5,92D enregistrant ainsi une performance de 10,56% contre une hausse de 53,63% en 2009.

Les extrêmes des cours enregistrés en 2010 ont été de 5,190D pour le cours le plus bas et de 6,900D pour le cours le plus haut. Le nombre de titres qui ont été traités durant l'année 2010 est de 7 104 632, soit un taux de rotation de l'année de 41,79% contre 39,50% en 2009.

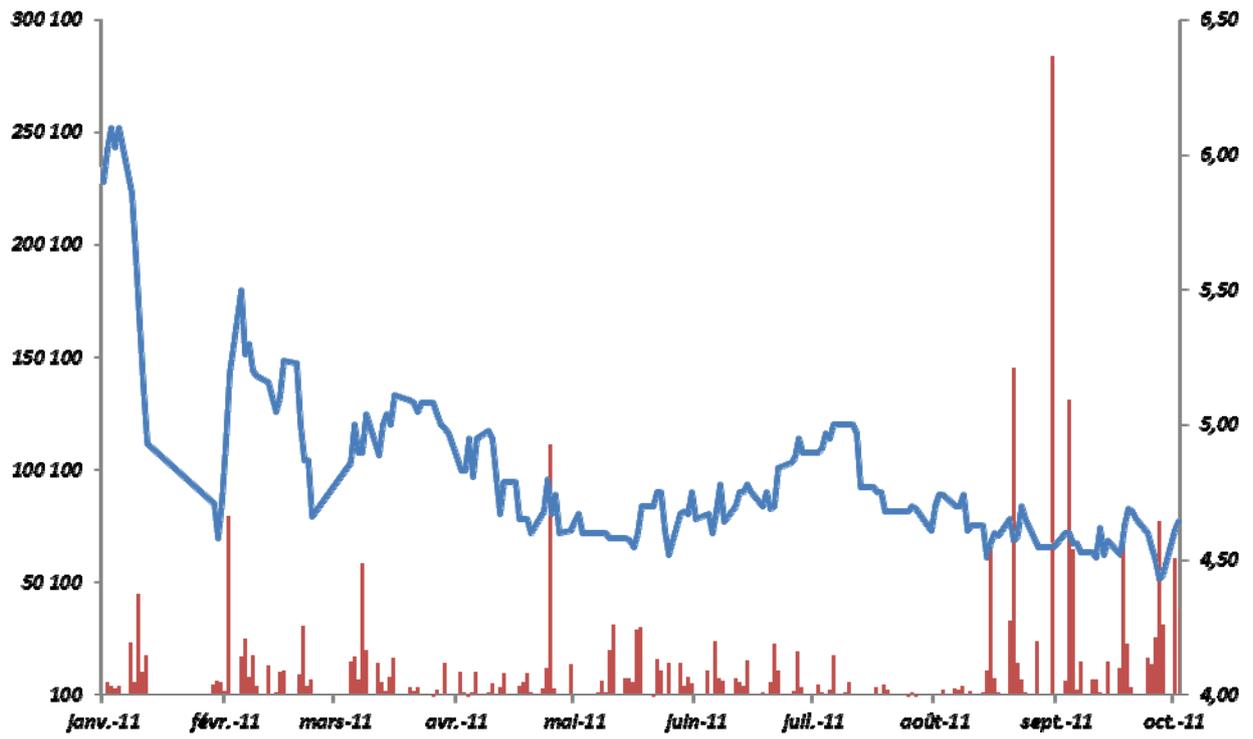
	2005	2006	2007*	2008	2009	2010
Nombre de titres admis	1 000 000	1 000 000	10 000 000	17 000 000	17 000 000	17 000 000
Cours fin de période	19	24	3,42	3,58	5,35	5,92
Capitalisation boursière	19 000 000	24 000 000	34 200 000	60 860 000	90 950 000	100 640 000
Nombre de titres traités	120 122	289 756	3 681 799	3 838 934	6 711 733	7 104 632
Rendement de la période	3,54%	33,16%	48,75%	69,59%	53,63%	10,65%
Valeur comptable nette	23,063	24,05	2,59	2,337	2,635	2,878
Cours plus haut	21,4	24	3,42	6,95	5,49	7,15
Cours plus bas	18,16	18	2,398	3,08	3,5	5,05
Bénéfice par action	1,31	2,287	0,335	0,313	0,387	0,443
Dividende par action	1,3	1,5	0,15	0,15	0,2	0,2
Date de distribution	02/06/2006	02/07/2007	02/06/2008	01/06/2009	15/06/2010	15/07/2011
PER	14,5	10,5	10,2	11,4	13,8	10,5
Dividend Yield	6,84%	6,25%	4,39%	4,19%	3,70%	3,38%
Taux de rotation	12,01%	28,98%	36,82%	22,58%	39,50%	41,79%

*Réduction de la valeur nominale de l'action de 10DT à 1DT suivant décision de l'AGE du 31 Mai 2007

Durant les trois premiers trimestres de 2011, le cours de l'action ATL a perdu un peu plus de 20% par rapport à son cours de clôture de l'année 2010. Les facteurs moteurs de cette baisse ont été les événements extraordinaires qu'a vécu le pays, et qui ont engendré une baisse générale des cours. Néanmoins, le cours de l'action s'est stabilisé actuellement.

	30/09/2011
Cours fin de période	4,45
Capitalisation boursière	75 650 000
Cours plus haut (depuis le 01/01/2011)	6,1
Cours plus bas (depuis le 01/01/2011)	4,43
Nombre de titres échangés (depuis le 01/01/2010)	2 409 885
Capitaux échangés en Dinars (depuis le 01/01/2010)	11 394 961
Rendement de la période	-21,62%

Evolution du cours de l'ATL depuis le début de l'année 2011



Chapitre 5 : ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE CONTROLE DES COMPTES

5.1. Conseil d'Administration

5.1.1. Membres des organes d'administration*

Membre	Qualité	Représenté par	Mandat	Adresse
M. Slimene BETTAIEB	Président	Lui même	2009-2011	Tunis
Arab Tunisian Bank	Membre	M. Jamel JENANA	2009-2011	Tunis
Société ENNAKL	Membre	M. Sahir JELJELI	2009-2011	Tunis
M. Sahir JELJELI	Membre mandaté par la société ENNAKL	Lui même	2009-2011	Tunis
M. Fethi BLANCO	Membre mandaté par l'ATB	Lui même	2009-2011	Tunis
Banque Nationale Agricole	Membre	M. Faouzi GUEBLI**	2009-2011	Tunis
M. Ammar Tlili	Membre mandaté par la BNA	Lui même	2009-2011	Tunis
SEFINA SICAF	Membre	M. Férid ABBES	2009-2011	Tunis
M. Ridha ZERZRI	Membre	Lui même	2009-2011	Tunis
M. Abdelwaheb GOUIDER***	Membre mandaté par l'ATB	Lui même	2009-2011	Tunis
M. Chedly BEN AMMAR	Membre	Lui même	2009-2011	Tunis
ATI SICAF	Membre	M. Ahmed Kallel	2009-2011	Tunis

*L'AGO du 21/05/2009

**Mandaté par la BNA en remplacement de monsieur Youssef IDANI à partir du 28/01/2010.

*** Mandaté par l'ATB à partir du 23/08/2010, suite à l'acquisition par cette dernière de la totalité des actions de la SPDIT SICAF conformément à la décision du Conseil d'Administration du 10 août 2010 qui a approuvé à l'unanimité la proposition de nomination d'un nouvel administrateur représentant l'ATB en remplacement de l'administrateur de la SPDIT SICAF (Poste devenu vacant).

- L'AGO du 21/05/2009 a décidé de nommer M. Moncef DAKHLI, actuellement président directeur général de la BNA, en qualité de conseiller au près du Conseil d'Administration, et ce, pour une période de trois ans.
- L'AGO du 19/05/2010 a décidé de nommer M. Mohamed Sadok DRISS, en qualité de conseiller au près du Conseil d'Administration, et ce, pour la période restante du mandat des administrateurs.

5.1.2. Fonction des membres et des organes d'administration et de direction dans la société

Membre	Qualité	Mandat	Adresse
M. Slimene BETTAIEB	Président Directeur Général	2009-2011	Tunis
M. Zouheir TANBOURA	Directeur Général Adjoint	Depuis 2000	Tunis

Les autres membres des organes d'administration et de direction n'ont pas de fonction dans la société.

5.1.3. Principales activités exercées en dehors de la société au cours des 3 dernières années

Membre	Fonction exercée en dehors de la société au cours des 3 dernières années
M. Slimene BETTAIEB	Néant
M. Ridha ZERZRI	Groupe ZERZRI, Administrateur à l'ATB
M. Chedly BEN AMMAR	Dirigeant de la société CURAT, Administrateur à l'ATB
M. Zouheir TANBOURA	Néant
M. Fethi BLANCO	Directeur à l'ATB
M. Ammar Tlili	Directeur Général Adjoint à la BNA
M. Sahir JELJELI	Directeur chez ENNAKL
M. Abdelwaheb GOUIDER*	Directeur à l'ATB
M. Ahmed Kallel	Directeur Risque Management de l'ATB

*Mandaté par l'ATB à partir du 23/08/2010, suite à l'acquisition par cette dernière de la totalité des actions de la SPDIT SICAF conformément à la décision du Conseil d'Administration du 10 août 2010 qui a approuvé à l'unanimité la proposition de nomination d'un nouvel administrateur représentant l'ATB en remplacement de l'administrateur de la SPDIT SICAF (Poste devenu vacant).

5.1.4. Mandats des membres des organes d'administration et de direction les plus significatifs dans d'autres sociétés

Membres	Mandats d'administrateurs dans d'autres sociétés
M. Slimene BETTAIEB*	SARI, Union de Factoring, SICAR INVEST
M. Ridha ZERZRI	ATB
M. Chedly BEN AMMAR	ATB
M. Zouheir TANBOURA	Néant
M. Fethi BLANCO	Représentant de l'ATB dans le conseil d'administration d'UNIFACTOR
M. Ammar Tlili	SICAF PARTICIPATIONS BNA et SOFINREC
M. Sahir JELJELI	Néant
M. Abdelwaheb GOUIDER**	Néant
M. Ahmed Kallel	Néant

*en tant que représentant permanent de l'ATL

**Mandaté par l'ATB à partir du 23/08/2010, suite à l'acquisition par cette dernière de la totalité des actions de la SPDIT SICAF conformément à la décision du Conseil d'Administration du 10 août 2010 qui a approuvé à l'unanimité la proposition de nomination d'un nouvel administrateur représentant l'ATB en remplacement de l'administrateur de la SPDIT SICAF (Poste devenu vacant).

5.1.5. Fonctions des représentants permanents des personnes morales administrateurs dans la société qu'ils représentent

Membres	Représenté par	Fonction au sein de la société qu'il représente
Arab Tunisian Bank	M. Jamel JENANA	Chargé de la direction générale du contrôle financier au sein de l'ATB
Société ENNAKL	M. Sahir JELJELI	Directeur
Banque Nationale Agricole	M. Faouzi GUEBLI	Directeur à la BNA
SEFINA SICAF	M. Férid ABBES	Président Directeur Général
ATI-SICAF	M. Ahmed Kallel	Administrateur représentant ATB

5.2. Intérêts des dirigeants dans la société au 31/12/2010

5.2.1. Rémunérations et avantages en nature attribués aux membres des organes d'administration et de direction

La rémunération des membres du conseil d'administration au titre de l'exercice 2010 est constituée par :

- Le montant des jetons de présence à servir aux administrateurs a été fixé par décision de l'Assemblée Générale Ordinaire du 19/05/2010 à 12 000 DT net par administrateur. La charge supportée par la société à ce titre s'élève à 180 000DT.
- La rémunération des administrateurs membres du comité exécutif et du comité permanent d'audit interne a été fixée par décision de l'Assemblée Générale Ordinaire du 19/05/2010 à 8 000 DT net par membre. La charge supportée par la société à ce titre s'élève à 75 000 DT y compris la révision des rémunérations se rattachant à l'exercice précédent.
- La rémunération du Président Directeur Général est fixée par décision du Conseil d'Administration du 20/04/2010. Cette rémunération est composée d'un salaire mensuel de 6 500 DT, d'une indemnité de carburant mensuelle de 600 DT net, de la mise à disposition d'une voiture de fonction, du remboursement des frais téléphoniques (ligne GSM) et d'une prime de bilan fixée à l'occasion de l'arrêté de chaque exercice en fonction du résultat réalisé.
- La rémunération du Directeur Général Adjoint est fixée par décision du Conseil d'Administration du 20/04/2010. Cette rémunération est composée d'un salaire mensuel net de 4 500 DT d'une indemnité de carburant mensuelle de 400 DT net, de la mise à disposition d'une voiture de fonction, du remboursement des frais téléphoniques (ligne GSM) et d'une prime de bilan fixée à l'occasion de l'arrêté de chaque exercice en fonction du résultat réalisé.
- Le Président Directeur Général et le Directeur Général Adjoint bénéficient des avantages découlant de l'assurance groupe et de l'assurance de départ à la retraite fixée par l'article 53 de la convention collective des banques et des établissements financiers à 6 mois de salaire brute souscrites par l'Arab Tunisian Lease au profit de ses employés.

Les obligations et engagements de l'Arab Tunisian Lease envers ses dirigeants, tels qu'ils ressortent des états financiers de l'exercice clos le 31 Décembre 2010, se présentent comme suit (en DT) :

Nature de la rémunération	PDG		DGA		Administrateurs	
	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2010 (*)	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2010 (*)	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2010
Avantages à court terme	298 894	162 658	198 613	93 810	255 000	240 000
Avantages postérieurs à l'emploi	55 790	-	11 125	-	-	-
Autres avantages à long terme	-	-	-	-	-	-
Indemnités de fin de contrat de travail	-	-	-	-	-	-
Paievements en actions	-	-	-	-	-	-
TOTAL	354 684	162 658	209 738	93 810	255 000	240 000

(*) la prime d'intéressement a été provisionnée sur la base du même montant servi en 2010 au titre de 2009.

Aucun avantage en nature n'est accordé aux membres des organes d'administration.

5.2.2. Prêts et garanties accordés en faveur des membres des organes d'administration et de direction

Aucun prêt ou garantie n'a été accordé en faveur des membres des organes d'administration et de direction.

5.3. Contrôle

Nom	Adresse	Mandat
La Générale d'Expertise et de Management Membre de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie	11, Avenue Abderrahman Azzam Montplaisir Tél : 71 849 922 Fax : 71 847 460	2009-2011*
Ahmed Mansour et Associés Membre de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie	51, Avenue Aboulbaba El Ansari – El Menzah VI Tél : 71 755 755 Fax : 71 766 692	2009-2011*

*Mandat renouvelé par l'AGO du 21/05/2009.

5.4. Nature et importance des opérations conclues depuis le début du dernier exercice avec les membres du conseil d'administration ou de direction ainsi qu'avec un candidat à un poste de membre du conseil et/ou un actionnaire détenant plus de 5% du capital

Aucune opération n'a été conclue avec un actionnaire détenant plus de 5% du capital qui ne présente pas le caractère d'opération courante conclue à des conditions normales, depuis le début du dernier exercice.

Chapitre 6 : RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'EVOLUTION RECENTE ET LES PERSPECTIVES D'AVENIR

6.1. Impact des événements socio-politiques survenus en Tunisie depuis le début de l'année sur l'activité de la société

Les événements sociopolitiques survenus en Tunisie depuis le début de l'année 2011 ont eu un impact direct sur l'activité de notre société.

Ainsi dès le début de l'année, l'ATL a procédé à la révision à la baisse de ses objectifs en adoptant une stratégie prudente qui consiste à :

- limiter le niveau d'activité de 2011 à 120 MD soit -47% par rapport à 2010 contre un niveau initialement prévu de 285 MD ;
- Révision à la hausse des prévisions du coût de risque par l'augmentation du ratio des créances classées à 7% et le maintien du ratio de couverture à 75%.
-

Cette révision, qui se traduit par une baisse du résultat prévisionnel de 2011 de 29%, a été communiquée aux opérateurs du marché financier dans une communication financière en date du 11/03/2011.

Pendant les premiers mois de 2011, il y a eu effectivement une baisse importante de l'activité (-30% au premier trimestre) mais dès le deuxième semestre le niveau d'activité a commencé à se redresser (-21% au deuxième et troisième trimestre). Cette baisse est due principalement à une vigilance plus importante dans les approbations plus qu'une baisse de la demande.

Au niveau du recouvrement, le taux de rejet à première demande a connu une hausse très importante en début d'année pour atteindre 38% contre une moyenne de 22% en 2010. Cette tendance a été partiellement redressée ensuite pour se stabiliser au niveau de 33%.

Cette situation a affecté le coût du risque (provisions et agios réservés) figurant dans les états financiers publiés du 30/06/2011.

6.2. Evolution récente et Orientations

Pour la préparation des prévisions dans le cadre de la mise à jour du document de référence actuel nous avons retenu des hypothèses d'évolution raisonnables en se basant sur les réalisations constatées au 31/12/2010 et les évolutions prévisibles du marché.

6.2.1. Evolution récente

Les contrats approuvés au terme des 9 premiers mois de 2011 se sont élevés à 150,6MD, contre 203,9MD à la même période une année auparavant, soit une baisse de 26,1%.

Les mises en forces ont enregistré une baisse de 21,3% pour finir à 135,7MD au 30/09/2011 contre 172,4MD pour la même période en 2010.

Sur les 9 premiers mois de 2011, les engagements (encours + impayés) se sont élevés à 352,9MD contre 309,9MD à la même période une année auparavant, soit, une évolution de 13,9%.

	troisième trimestre			cumul à la fin du 3ème trimestre			exercice 2010 ⁽¹⁾
	2011	2010	variation	2011	2010	variation	
Total Approbations (2)	51 403	59 266	-13,30%	150 567	203 878	-26,10%	274 844
sous total Approbations Mobilières	50 403	54 213	-7,00%	145 466	193 402	-24,80%	258 105
Agriculture	11 550	7 952	45,20%	25 852	25 018	3,30%	34 506
Bâtiments & travaux publics	7 457	9 122	-18,30%	19 736	30 750	-35,80%	44 598
Industrie	3 231	4 291	-24,70%	10 023	16 288	-38,50%	19 771
Service et commerce	25 539	29 784	-14,30%	79 429	100 256	-20,80%	136 381
Tourisme	2 626	3 064	-14,30%	10 426	21 090	-50,60%	22 849
sous total Approbations Immobilières	1 000	5 052	-80,20%	5 101	10 475	-51,30%	16 738
Agriculture	0	17	-100,00%	734	25	2836,00%	25
Bâtiments & travaux publics	0	470	0,00%	0	470	-100,00%	610
Industrie	0	1 278	0,00%	244	1 278	-80,90%	1 278
Service et commerce	1 000	3 075	-67,50%	4 123	8 454	-51,20%	14 505
Tourisme	0	212	0,00%	0	248	-100,00%	320
Total Mises en Force (2)	15 058	50 365	-70,10%	135 702	172 394	-21,3%	226 766
Sous total Mises en Force Mobilières	15 058	48 717	-69,10%	130 518	165 321	-21,10%	217 923
Agriculture	3 132	6 537	-52,10%	22 154	22 045	0,50%	31 132
Bâtiments & travaux publics	3 573	9 155	-61,00%	22 935	27 040	-15,20%	37 865
Industrie	526	3 438	-84,70%	8 076	13 552	-40,40%	17 348
Service et commerce	6 844	25 560	-73,20%	68 087	85 755	-20,60%	112 989
Tourisme	983	4 027	-75,60%	9 266	16 930	-45,30%	18 589
sous total Mises en Force Immobilières	0	1 648	-100,00%	5 184	7 073	-26,70%	8 843
Agriculture	0	0	0	734	7	0	26
Bâtiments & travaux publics	0	0	0	140	0	0	470
Industrie	0	888	-100,00%	0	948	0	948
Service et commerce	0	760	-100,00%	4 310	5 621	-23,30%	6902
Tourisme	0	0	0,00%	0	497	-100,00%	497
Total des engagements	0	0	0	352 895	309 882	13,90%	367 039
Engagements courants	0	0	0	313 930	286 044	9,70%	346 925
Engagements classés	0	0	0	38 965	23 838	63,50%	20 114
Trésorerie nette	0	0	0	6 578	-207	3277,80%	14 857
Ressources d'emprunts (3)	0	0	0	304 679	266 187	14,50%	292 140
Capitaux propres (4)	0	0	0	45 528	41 401	10,00%	41 401
Revenus Bruts de leasing	45 688	48 591	-6,00%	132 472	125 993	5,10%	171 277
Revenus Nets de leasing	8 226	7 583	8,50%	24 532	22 038	11,30%	30 628
Produits Nets de leasing (5)	3 204	4 309	-25,60%	11 921	12 699	-6,10%	17 665
Total des charges d'exploitation	1 645	1 583	3,90%	4 625	4 161	11,20%	5 884

(1) Données auditées.

(2) Le cumul à la fin du troisième trimestre 2011 tient compte d'une actualisation des données du premier semestre.

(3) Les ressources d'emprunts sont constituées de l'encours en principal des emprunts courants et non courants.

(4) Les capitaux propres sont déterminés compte non tenu du résultat de la période.

(5) Les produits nets de leasing sont les revenus nets de leasing majorés des autres produits d'exploitation et des produits des placements et diminués des charges financières nettes.

6.2.2. Orientations

L'ATL a adhéré à la politique adoptée par les instances réglementaires en matière de couverture du risque qui consiste à atteindre un taux de couverture des créances classées de 70% au terme de l'année 2009. La société a su atteindre cet objectif et présente actuellement des indicateurs très satisfaisants.

Pour la période allant de 2011 à 2016 et compte tenu des événements sociopolitiques qui ont touché notre pays et la région en général, nous tablons sur une nette reprise de l'activité en 2012 et le maintien d'un taux de croissance moyen de 5% pour les années consécutives. Nous espérons atteindre cet objectif, tout en assurant une meilleure qualité du portefeuille client qui se rapproche des standards internationaux (taux des actifs accrochés à 8,5% et taux de couverture > 70%).

6.3. Perspectives d'avenir

6.3.1. Analyse des écarts enregistrés et des modifications effectuées au niveau des prévisions 2011-2016 par rapport aux informations prévisionnelles 2010-2015 :

a. Mises en force

(en MD)	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Mises en force (prévision initiale)	195,00	214,50	231,66	245,56	257,84	270,73	
Mises en force (réalisé ou mis à jour)	226,80	120,00	180,00	189,00	198,45	208,37	218,79
Ecart	16,3%	-44,1%	-22,3%	-23,0%	-23,0%	-23,0%	
Commentaire	Les réalisations de 2010 ont dépassé les prévisions initiales de 16%. L'activité prévisionnelle a été revue à la baisse compte tenu des événements qu'a connu le pays en début de 2011.						

b. Revenus bruts de leasing et Amortissements des immobilisations en leasing

• Revenus bruts de leasing :

(En mD)	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Revenus bruts de leasing (prévision initiale)	30 817,15	37 244,09	42 410,79	45 541,04	46 314,78	47 284,23	
Revenus bruts de leasing (réalisé ou mis à jour)	30 628,00	31 350,29	31 665,53	34 955,17	37 698,89	38 793,15	38 735,51
Ecart	-0,6%	-15,8%	-25,3%	-23,2%	-18,6%	-18,0%	
Commentaire	Les revenus ont été actualisés compte tenu de la revue du niveau d'activité. La variation des revenus de leasing s'explique par le fait que la répartition mensuelle des mises en force n'était pas conforme aux prévisions.						

• Intérêts de retard & Autres produits d'exploitation :

(En mD)	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Intérêts de retard & Autres produits d'exploitation (prévision initiale)	680,87	714,92	750,66	788,19	827,60	868,98	
Intérêts de retard & Autres produits d'exploitation (réalisé ou mis à jour)	827,64	869,03	912,48	958,10	1 006,01	1 056,31	1 109,12
Ecart	21,6%	21,6%	21,6%	21,6%	21,6%	21,6%	
Commentaire	La hausse des intérêts de retard et autres produits d'exploitation s'explique aussi bien par l'augmentation du niveau d'activité que par celui des impayés. La révision à la hausse du niveau des intérêts de retard et autres produits d'exploitation s'explique par l'augmentation du niveau prévisionnel des impayés.						

c. **Variation des produits réservés :**

(En mD)	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Variation des produits réservés (prévision initiale)	-100,00	-110,00	-121,00	-133,10	-146,41	-161,05	
Variation des produits réservés (réalisé ou mis à jour)	-34,31	-100,00	-110,00	-121,00	-133,10	-146,41	-161,05
Ecart	-65,7%	-9,1%	-9,1%	-9,1%	-9,1%	-9,1%	
Commentaire	Les agios enregistrés à fin 2010 sont en baisse de 65,7% par rapport aux prévisions. Les agios prévisionnels ont été actualisés compte tenu de l'évolution prévisionnelle du portefeuille client.						

d. **Refinancement:**

(En mD)	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Refinancement (prévision initiale)	111 500,00	120 000,00	137 500,00	137 000,00	131 000,00	146 500,00	
Refinancement (réalisé ou mis à jour)	130 000,00	50 000,00	90 000,00	111 000,00	117 000,00	100 000,00	107 000,00
Ecart	16,6%	-58,3%	-34,5%	-19,0%	-10,7%	-31,7%	
Commentaire	Compte tenu de l'augmentation du niveau d'activité les fonds levés en 2010 ont dépassé les prévisions de 16,6%. Les besoins prévisionnels de refinancement ont été ajustés compte tenu de la revue du niveau d'activité.						

e. **Produits de placement :**

(En mD)	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Produits de placement (prévision initiale)	444,37	466,59	489,92	514,42	540,14	567,15	
Produits de placement (réalisé ou mis à jour)	426,47	447,80	470,19	493,70	518,38	544,30	571,52
Ecart	-4,0%	-4,0%	-4,0%	-4,0%	-4,0%	-4,0%	
Commentaire	Les produits de placement enregistrés en 2010 présentent une baisse de 4% par rapport aux prévisions initiales les prévisions de 2011-2016. Les produits de placement ont été ajustés compte tenu des réalisations de 2010.						

f. **Charges du personnel :**

(En mD)	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Charges du personnel (prévision initiale)	-3 002,30	-3 242,49	-3 501,89	-3 782,04	-4 084,60	-4 411,37	
Charges du personnel (réalisé ou mis à jour)	-2 944,80	-3 180,39	-3 434,82	-3 709,61	-4 006,37	-4 326,88	-4 673,04
Ecart	-1,9%	-1,9%	-1,9%	-1,9%	-1,9%	-1,9%	
Commentaire	Les charges du personnel enregistrées en 2010 présentent une baisse de 2% par rapport aux prévisions initiales, étant donné qu'une partie de ces charges est en fonction des résultats qui ont légèrement baissé par rapport à l'objectif les prévisions de 2011-2016. Les charges du personnel ont été ajustées compte tenu des réalisations de 2010.						

g. **Autres charges d'exploitation :**

(En mD)	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Autres charges d'exploitation (prévision initiale)	-2 006,12	-2 106,43	-2 211,75	-2 322,34	-2 438,45	-2 560,37	
Autres charges d'exploitation (réalisé ou mis à jour)	-2 219,97	-2 330,97	-2 447,51	-2 569,89	-2 698,38	-2 833,30	-2 974,97
Ecart	10,7%	10,7%	10,7%	10,7%	10,7%	10,7%	
Commentaire	<p>Les charges d'exploitation ont dépassé les prévisions initiales de 2010 de 10,7% principalement à cause de l'augmentation du niveau d'activité les prévisions de 2011-2016 ont été ajustés compte tenu des réalisations de 2010.</p> <p>Les charges d'exploitation ont été ajustées compte tenu des réalisations de 2010.</p>						

h. **Dotations aux amortissements :**

(En mD)	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Dotations aux amortissements (prévision initiale)	-484,45	-526,45	-534,45	-542,45	-550,45	-558,45	
Dotations aux amortissements (réalisé ou mis à jour)	-719,48	-555,08	-563,08	-571,08	-579,08	-587,08	-595,08
Ecart	48,5%	5,4%	5,4%	5,3%	5,2%	5,1%	
Commentaire	<p>Les dotations aux amortissements ont dépassé les prévisions initiales de 2010 de 48% par l'effet des charges à répartir relatives aux emprunts obligataires émis en 2010 pour 110 MD les prévisions de 2011-2016 ont été ajustés compte tenu des réalisations de 2010.</p> <p>Les dotations aux amortissements ont été ajustées compte tenu des réalisations de 2010.</p>						

i. **Dotations aux provisions et résultat des créances radiées :**

(En mD)	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Dotations aux provisions pour dépréciation des titres (prévision initiale)	-100,00	-100,00	-100,00	-100,00	-100,00	-100,00	
Dotations aux provisions pour dépréciation des titres (réalisé ou mis à jour)	90,11	-100,00	-100,00	-100,00	-100,00	-100,00	-100,00
Ecart	-190,1%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	
Commentaire	<p>Les chiffres enregistrés en 2010 englobent une reprise exceptionnelle des provisions constatées sur la participation UNIFACTOR suite aux performances réalisées par cette société. Ainsi, les prévisions initiales ont été maintenues.</p>						

(En mD)	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Dotations nettes aux provisions et résultat des créances radiées (prévision initiale)	901,43	1 765,72	1 960,60	1 511,01	949,48	493,76	
Dotations nettes aux provisions et résultat des créances radiées (réalisé ou mis à jour)	2 303,49	4 163,70	2 507,35	2 339,16	1 902,52	780,81	894,16
Ecart	155,5%	135,8%	27,9%	54,8%	100,4%	58,1%	
Commentaire	<p>Les provisions de 2010 ont été largement affectées par la prise en compte des effets des événements du début de 2011, malgré la maîtrise du niveau des créances classées, les prévisions des dotations aux provisions ont pris en compte le risque additionnel généré par l'impact des événements sociopolitique sur la situation du portefeuille clients qui se traduit par une croissance de l'enveloppe des créances classées.</p>						

Qualité du portefeuille client (prévision initiale)	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Montant des créances classées	20 191,20	22 566,78	24 775,16	26 565,98	27 275,04	28 098,06
Ratio des créances classées	6,0%	5,6%	5,4%	5,4%	5,4%	5,4%
Ratio de couverture des créances classées	74,5%	75,0%	76,7%	77,7%	79,7%	79,7%

Qualité du portefeuille client (réalisé ou mis à jour)	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Montant des créances classées	17 703,00	29 866,39	32 761,53	35 194,09	36 816,82	36 687,26	36 683,84
Ratio des créances classées	5,2%	9,0%	8,9%	8,8%	8,7%	8,6%	8,5%
Ratio de couverture des créances classées	78,3%	60,0%	62,0%	64,0%	66,0%	68,0%	70,0%

L'Arab Tunisian Lease s'engage à actualiser ses prévisions chaque année sur un horizon de trois ans et à les porter à la connaissance des actionnaires et du public. Elle est tenue à cette occasion d'informer ses actionnaires et le public sur l'état de réalisation de ses prévisions.

L'état des réalisations par rapport aux prévisions et l'analyse des écarts doivent être insérés au niveau du rapport annuel. L'Arab Tunisian Lease s'engage à tenir une communication financière au moins une fois par an.

6.3.2. Hypothèses de prévisions retenues

Les perspectives de l'ATL pour la période 2011 – 2016 ont été établies sur la base des états financiers arrêtés au 31/12/2010 et ont été approuvées par le conseil d'administration lors de sa réunion du 16/09/2011.

Compte tenu des évolutions récentes et des orientations générales et commerciales de la société, les hypothèses de base retenues pour l'établissement des informations financières prévisionnelles pour la période 2011 – 2016 se présentent comme suit :

a. Mises en force

- Pour l'année 2011, nous avons prévu dès le début de l'année, une baisse considérable du volume d'affaires, suite à l'instabilité sociopolitique post révolution. Néanmoins, avec le retour progressif au calme et la reprise de l'économie nationale, nous prévoyons compenser ce manque en 2012 avec une progression de 50%, pour en suite réaliser une progression de 5% par année sur les quatre années suivantes.
- Le taux moyen de financement retenu est de 9,5% en 2010, puis enregistre une baisse annuelle de 0,25 point par année.

Pour des raisons d'objectivité, nous avons retenu durant les années 2011-2016, une approche trop pessimiste où la marge d'intérêt est doublement affectée par, à la fois, une baisse du taux effectif (-0,25 point par an) et une augmentation du taux de refinancement (+0,125 point par an).

La répartition mensuelle des mises en force est faite sur une base linéaire avec une durée moyenne de 47 mois

(en MD)	2010	2011p	2012p	2013p	2014p	2015p	2016p
Mises en force*	226,800	120,000	180,000	189,000	198,450	208,373	218,791
Taux d'évolution	35,89%	-47,09%	50,00%	5,00%	5,00%	5,00%	5,00%

P : prévisionnel

***Les prévisions ont été établies à une date antérieure à l'élaboration du présent document de référence. La société s'engage à actualiser son Business Plan à l'occasion de la publication des indicateurs d'activité au 31/12/2011.**

b. Revenus bruts de leasing et Amortissements des immobilisations en leasing :

La conjugaison des hypothèses précitées permet de dégager les résultats suivants au titre de la période de projection 2011 - 2016 :

• **Revenus bruts de leasing :**

(en MD)	2010	2011p	2012p	2013p	2014p	2015p	2016p
Revenus Nets de leasing	29,797	30,478	30,749	33,993	36,689	37,733	37,622
Produits accessoires	0,831	0,873	0,916	0,962	1,010	1,061	1,114
Revenus bruts de leasing	30,628	31,350	31,666	34,955	37,699	38,793	38,736

Les produits accessoires évolueront au taux moyen de 5%.

• **Intérêts de retard & Autres produits d'exploitation :**

Les intérêts de retard et les autres produits d'exploitation évolueront au taux moyen de 5%

(en MD)	2010	2011p	2012p	2013p	2014p	2015p	2016p
Intérêts de retard & Autres produits d'exploitation	0,828	0,869	0,912	0,958	1,006	1,056	1,109

c. Variation des produits réservés :

La variation des agios réservés (marge sur les loyers impayés des clients classés) évoluera au taux de 10% l'an, à partir de 2012.

(en MD)	2010	2011p	2012p	2013p	2014p	2015p	2016p
Variation des produits réservés	-0,034	-0,100	-0,110	-0,121	-0,133	-0,146	-0,161

d. Refinancement:

Les besoins en refinancement de 2011 à 2016 sont répartis à raison de 70% pour les emprunts obligataires et 30% pour les crédits bancaires.

(en MD)	2010	2011p	2012p	2013p	2014p	2015p	2016p
Emprunts obligataires (70%)	110,000	35,000	63,000	77,700	81,900	70,000	74,900
Crédits bancaires (30%)	20,000	15,000	27,000	33,300	35,100	30,000	32,100
Refinancement	130,000	50,000	90,000	111,000	117,000	100,000	107,000

Pour les besoins des simulations, le refinancement prévisionnel de 2011 à 2016 est considéré être réalisé sur 5 ans.

e. Produits de placement :

Les produits de placement suivront une évolution annuelle de 5%

(en MD)	2010	2011p	2012p	2013p	2014p	2015p	2016p
Produits de placement	0,426	0,448	0,470	0,494	0,518	0,544	0,572

f. Charges du personnel :

Dans une optique de maintien de l'effectif actuel, l'évolution des charges du personnel sera induite par les augmentations conventionnelles triennales et les avancements et passage de grade, estimés à 8%

(en MD)	2010	2011p	2012p	2013p	2014p	2015p	2016p
Charges du personnel	-2,945	-3,180	-3,435	-3,710	-4,006	-4,327	-4,673

g. Autres charges d'exploitation :

Une évolution annuelle de 5% de ces charges est retenue

(en MD)	2010	2011p	2012p	2013p	2014p	2015p	2016p
Autres charges d'exploitation	-2,220	-2,331	-2,448	-2,570	-2,698	-2,833	-2,975

h. Dotations aux amortissements :

Il s'agit des immobilisations propres et des résorptions des frais financiers. La dotation annuelle est calculée en fonction de la variation des éléments du bilan.

(en MD)	2010	2011p	2012p	2013p	2014p	2015p	2016p
Dotations aux amortissements	-0,719	-0,555	-0,563	-0,571	-0,579	-0,587	-0,595

i. Dotations aux provisions et résultat des créances radiées :

Pour maintenir la qualité de son portefeuille, l'ATL prévoit de conserver un ratio de couverture confortable tout en maîtrisant l'évolution des créances classées.

(en MD)	2010	2011p	2012p	2013p	2014p	2015p	2016p
Dotations aux provisions pour dépréciation des titres	0,090	-0,100	-0,100	-0,100	-0,100	-0,100	-0,100
Dotations nettes aux provisions et résultat des créances radiées	2,303	4,164	2,507	2,339	1,903	0,781	0,894

(en MD)	2010	2011p	2012p	2013p	2014p	2015p	2016p
Montant des créances classées	17,703	29,866	32,762	35,194	36,817	36,687	36,684
Ratio des créances classées	5,15%	9,00%	8,90%	8,80%	8,70%	8,60%	8,50%
Ratio de couverture des créances classées	78,27%	60,00%	62,02%	64,03%	66,02%	67,98%	69,98%

Impôt sur les sociétés :

L'impôt est décompté au taux effectif de 22% (minimum d'impôt de 20% majoré des régularisations des amortissements fiscaux) compte tenu de la réalisation du plafond des réinvestissements exonérés.

Distribution des dividendes :

Un dividende constant de 20% du capital de la société à été retenu.

Le dividende prévisionnel par action serait de :

(en MD)	2010	2011p	2012p	2013p	2014p	2015p	2016p
Dividendes	3,400	3,400	3,400	3,400	3,400	3,400	3,400
Dividende par action (en Dinars)	0,200	0,200	0,200	0,200	0,200	0,200	0,200

Hypothèses du Bilan :

1. Immobilisations propres :

L'investissement annuel est estimé à 100mD par an sur toute la période du business plan.

La dotation annuelle aux amortissements est estimée à 8% de la valeur brute.

2. Immobilisations en leasing :

- La valeur brute des immobilisations en leasing correspond au solde de début d'année majoré des mises en forces de l'année et diminué des sorties au titre des rachats et cessions anticipés estimés respectivement à 6,3 MD en 2011 (un taux de croissance annuel de 5% a été retenu pour les années 2012-2016)
- Les remboursements en capital viennent en déduction de l'encours financier.
- Les provisions sont majorées de 40% de la dotation annuelle nette aux provisions sur créances clients. Le reliquat de la dotation aux provisions est présenté parmi les provisions et agios réservés en déduction du poste clients et comptes rattachés

3. Les immobilisations financières :

L'évolution des immobilisations financières correspond aux prises de participations annuelles dans le cadre des réinvestissements exonérés, déduction faite des cessions des participations selon les échéanciers des portages.

4. Les autres actifs :

L'évolution des autres actifs correspond aux nouvelles charges d'emprunts à répartir estimées à 200 md, déduction faite des résorptions annuelles des charges à répartir estimées à 150 md.

5. Clients et comptes rattachés :

Le poste clients et comptes rattachés est déterminé, compte tenu d'un objectif de taux de recouvrement annuel moyen fixé à 90% en 2011. Une évolution annuelle de 0,5 point sera retenue à partir de 2012 pour atteindre 92,5% en 2016:

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Taux de recouvrement (objectif)	94,85%	90,00%	90,49%	90,99%	91,50%	92,03%	92,50%
solde	11,447	20,084	20,286	20,992	21,881	23,437	22,684
Variation	0,185	8,637	0,202	0,707	0,888	1,556	-0,753
CA TTC*	210,889	189,393	193,289	212,668	236,308	272,078	279,037
Encaissement client	210,704	180,756	193,088	211,961	235,420	270,522	279,790

* Le chiffre d'affaires est composé des loyers TTC, des produits d'exploitation et des rachats et cessions.

L'évolution des provisions et agios réservés correspond à la variation annuelle des produits réservés et à 60% de la dotation annuelle nette aux provisions sur les créances classées.

6. Liquidités et équivalents de liquidités :

Une liquidité est déterminée en fonction du besoin en trésorerie résultant du décalage entre les emplois et les ressources.

7. Réserves et résultats reportés :

Les bénéfices non distribués viennent en augmentation des réserves et des résultats reportés à raison de 50% pour chaque poste.

8. Dettes envers la clientèle :

Le taux d'accroissement annuel retenu pour ce poste, est de 5% par an.

9. Emprunts et concours bancaires:

Les emprunts sont augmentés par les refinancements annuels et diminués par les tombées des échéances annuelles.

10. Fournisseurs et comptes rattachés

Le taux d'accroissement annuel retenu pour ce poste, est de 5% par an.

11. Autres passifs :

Le taux d'accroissement annuel retenu pour ce poste, est de 5% par an.

6.3.3. Etats financiers prévisionnels

BILAN - ACTIFS

(Montants exprimés en dinars)

	2010	2011p	2012p	2013p	2014p	2015p	2016p
Liquidités et équivalents de liquidités	14 857	7 912	821	487	992	342	83
CREANCES SUR LA CLIENTELE							
Créances de leasing	332 277	311 765	347 821	378 940	401 301	403 159	408 890
Moins : provisions	-6 830	-8 495	-9 498	-10 434	-11 195	-11 507	-11 865
Créances de leasing nettes	325 447	303 269	338 323	368 507	390 106	391 652	397 025
Clients et comptes rattachés	11 447	20 084	20 286	20 992	21 881	23 437	22 684
Moins : provisions et agios réservés	-7 026	-9 425	-10 819	-12 101	-13 110	-13 432	-13 807
Cleints et comptes rattachés nets	4 421	10 659	9 467	8 891	8 771	10 005	8 877
Total des créances sur la clientèle	329 868	313 929	347 790	377 398	398 877	401 657	405 902
PORTEFEUILLE TITRES							
Immobilisations financières	15 093	18 096	19 202	20 993	23 815	26 549	28 787
Moins : provisions	-914	-1 014	-1 114	-1 214	-1 314	-1 414	-1 514
Immobilisations financières nettes	14 179	17 082	18 088	19 780	22 502	25 135	27 273
VALEURS IMMOBILISEES							
Immobilisations propres	6 839	6 939	7 039	7 139	7 239	7 339	7 439
Moins : amortissements	-2 069	-2 624	-3 187	-3 758	-4 337	-4 925	-5 520
Immobilisations propres nettes	4 769	4 314	3 851	3 380	2 901	2 414	1 919
AUTRES ACTIFS							
Autres actifs	21 063	21 113	21 163	21 213	21 263	21 313	21 363
Moins : provisions	-172	-172	-172	-172	-172	-172	-172
Autres actifs nets	20 891	20 941	20 991	21 041	21 091	21 141	21 191
TOTAL DES ACTIFS	384 564	364 178	391 541	422 085	446 362	450 689	456 368

P : prévisionnel

**BILAN - CAPITAUX
PROPRES ET PASSIFS**

(Montants exprimés en dinars)

	2010	2011p	2012p	2013p	2014p	2015p	2016p
PASSIFS							
Concours bancaires et autres passifs financiers	-	-	-	-	-	-	-
Dettes envers la clientèle	3 562	3 741	3 928	4 124	4 330	4 547	4 774
Emprunts et ressources spéciales	297 384	274 272	297 596	322 920	341 044	338 444	337 844
Fournisseurs et comptes rattachés	28 974	30 423	31 944	33 541	35 218	36 979	38 828
Autres passifs	5 715	6 001	6 301	6 616	6 946	7 294	7 658
Total des passifs	335 636	314 436	339 768	367 201	387 539	387 264	389 105
CAPITAUX PROPRES							
Capital social	17 000	17 000	17 000	17 000	17 000	17 000	17 000
Réserves	24 173	26 351	27 846	29 610	32 047	35 235	39 130
Résultats reportés	227	2 178	1 496	1 763	2 437	3 188	3 895
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice	41 401	45 528	46 342	48 373	51 484	55 423	60 025
Résultat de l'exercice	7 528	4 214	5 431	6 511	7 339	8 002	7 238
Total des capitaux propres avant affectation	48 928	49 742	51 773	54 884	58 823	63 425	67 263
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS	384 564	364 178	391 541	422 085	446 362	450 689	456 368

P : prévisionnel

ETAT DE RESULTAT

(Montants exprimés en dinars)

	2010	2011p	2012p	2013p	2014p	2015p	2016p
PRODUITS D'EXPLOITATION							
Revenus de leasing	30 628	31 350	31 666	34 955	37 699	38 793	38 736
Intérêts de retard et autres produits d'exploitation	828	869	912	958	1 006	1 056	1 109
Variation des produits réservés	-34	-100	-110	-121	-133	-146	-161
Total des produits d'exploitation	31 422	32 119	32 468	35 792	38 572	39 703	39 684
Charges financières nettes	-14 183	-16 835	-16 923	-18 648	-20 395	-21 360	-21 738
Produits des placements	426	448	470	494	518	544	572
Total des revenus nets de leasing	17 665	15 732	16 016	17 638	18 695	18 887	18 517
CHARGES D'EXPLOITATION							
Charges de personnel	-2 945	-3 180	-3 435	-3 710	-4 006	-4 327	-4 673
Autres charges d'exploitation	-2 220	-2 331	-2 448	-2 570	-2 698	-2 833	-2 975
Dotations aux amortissements des immobilisations propres	-719	-555	-563	-571	-579	-587	-595
Dotations nettes aux provisions et résultat des créances radiées	-2 303	-4 164	-2 507	-2 339	-1 903	-781	-894
Dotations aux provisions pour dépréciation des titres	90	-100	-100	-100	-100	-100	-100
Total des charges d'exploitation	-8 098	-10 330	-9 053	-9 290	-9 286	-8 628	-9 237
RESULTAT D'EXPLOITATION	9 568	5 402	6 963	8 348	9 409	10 259	9 280
Autres gains ordinaires	326	0	0	0	0	0	0
Autres pertes ordinaires	-45	0	0	0	0	0	0
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOT	9 849	5 402	6 963	8 348	9 409	10 259	9 280
Impôt sur les sociétés	-2 321	-1 188	-1 532	-1 837	-2 070	-2 257	-2 042
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	7 528	4 214	5 431	6 511	7 339	8 002	7 238

P : prévisionnel

**ETAT DE FLUX DE
TRESORERIE
(Montants exprimés en
dinars)**

	2010	2011p	2012p	2013p	2014p	2015p	2016p
FLUX DE TRESORERIE							
Encaissements clients	205 950	190 108	202 902	222 261	246 228	281 864	291 692
LIES A L'EXPLOITATION							
Décaissements leasing	-241 822	-136 651	-205 589	-215 874	-226 674	-238 014	-249 922
Encaissements autres que leasing	378	20 000	20 000	20 000	20 000	20 000	20 000
Décaissements autres que leasing	-3 731	-22 095	-22 197	-22 305	-22 418	-22 536	-22 660
Décaissements personnel	-1 475	-1 590	-1 717	-1 855	-2 003	-2 163	-2 337
Intérêts payés	-13 325	-13 468	-13 538	-14 919	-16 316	-17 088	-17 391
Intérêts perçus	315	448	470	494	518	544	572
Impôts et taxes payés à l'Etat	-7 249	-14 081	-6 139	-8 169	-10 634	-14 423	-13 876
Flux de trésorerie affectés à l'exploitation	-60 958	22 670	-25 809	-20 367	-11 298	8 184	6 079
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES D'INVESTISSEMENT							
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations propres	-486	-100	-100	-100	-100	-100	-100
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations propres	93	0	0	0	0	0	0
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières	-5 068	-4 025	-2 315	-2 984	-3 578	-4 032	-4 397
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières	1 967	1 022	1 209	1 193	756	1 299	2 158
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement	-3 494	-3 103	-1 206	-1 891	-2 922	-2 833	-2 338
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES DE FINANCEMENT							
Encaissement dividendes et autres distributions	-3 590	-3 400	-3 400	-3 400	-3 400	-3 400	-3 400
Encaissements provenant des emprunts	260 500	50 000	90 000	111 000	117 000	100 000	107 000
Remboursement des emprunts	-189 260	-73 112	-66 676	-85 676	-98 876	-102 600	-107 600
Flux de trésorerie provenant des activités de financement	67 651	-26 512	19 924	21 924	14 724	-6 000	-4 000
Variation de trésorerie	3 199	-6 945	-7 090	-334	504	-649	-260
Trésorerie au début de l'exercice	11 658	14 857	7 912	821	487	992	342
Trésorerie à la clôture de l'exercice	14 857	7 912	821	487	992	342	83

P : prévisionnel

6.3.4. Structure financière

(en mD)	2010	2011p	2012p	2013p	2014p	2015p	2016p
Fonds de roulement*	9 089	7 405	8 843	10 684	12 330	14 735	16 880
Besoin en fonds de roulement	-5 768	-507	8 022	10 197	11 338	14 393	16 797
Trésorerie nette	14 857	7 912	821	487	992	342	83

P : prévisionnel

*compte non tenu des emprunts et des ressources spéciales

6.3.5. Marge brute d'autofinancement prévisionnelle

(en mD)	2010	2011p	2012p	2013p	2014p	2015p	2016p
Résultat net	7 528	4 214	5 431	6 511	7 339	8 002	7 238
Amortissements des immobilisations propres	-719	-555	-563	-571	-579	-587	-595
Provisions	-2 213	-4 264	-2 607	-2 439	-2 003	-881	-994
Marge brute d'autofinancement	4 595	-605	2 261	3 501	4 757	6 534	5 649

P : prévisionnel

La présentation de la marge brute d'auto financement, dans ce tableau, ne prend pas en considération les dotations aux amortissements de leasing. Cette présentation est considérée plus expressive pour le secteur du leasing.

6.3.6. Ratios prévisionnels

Désignation	2010	2011p	2012p	2013p	2014p	2015p	2016p
Capitaux propres avant résultat / Total Passifs	12,33%	14,48%	13,64%	13,17%	13,28%	14,31%	15,43%
Capitaux propres avant résultat / Total Emprunts	13,92%	16,60%	15,57%	14,98%	15,10%	16,38%	17,77%
Capitaux propres avant résultat / Total Bilan	10,77%	12,50%	11,84%	11,46%	11,53%	12,30%	13,15%
Résultat net / Revenus de leasing	24,58%	13,44%	17,15%	18,63%	19,47%	20,63%	18,69%
Total Passifs / Total Bilan	87,28%	86,34%	86,78%	87,00%	86,82%	85,93%	85,26%
Couverture clients (Provisions et Agios réservés / Clients bruts)	121,04%	89,22%	100,16%	107,35%	111,08%	106,41%	113,17%

P : prévisionnel

Désignation	2010	2011p	2012p	2013p	2014p	2015p	2016p
Montant des créances classées (en mD)	17 703	29 866	32 762	35 194	36 817	36 687	36 684
Ratio des créances classées	5,15%	9,00%	8,90%	8,80%	8,70%	8,60%	8,50%
Ratio de couverture des créances classées	78,27%	60,00%	62,02%	64,03%	66,02%	67,98%	69,98%

P : prévisionnel

6.4. Avis du Commissaire aux Comptes sur la situation prévisionnelle

Ahmed Mansour & Associés

51 Avenue Aboulbaba El Ansari
El Menzah VI
2091 Tunis
Tunisia
Tel : +216 71 755 755
Fax : +216 71 766 692
amansour@rsmm2a.com
www.rsmm2a.com

GEM GENERALE D'EXPERTISE & DE MANAGEMENT

Immeuble Le Banquier – 2ème étage
Rue du Lac Windermere – 1053 Tunis
Les Berges du Lac
Tél : +216 71 961 520
Fax : +216 71 961 831
gem.gabsi@planet.tn
www.gem.com.tn

Tunis, le 07 Octobre 2011

A Messieurs les Actionnaires de l'ARAB TUNISIAN LEASE

En exécution de la mission qui nous a été confiée pour l'examen des informations financières prévisionnelles de l'ARAB TUNISIAN LEASE pour la période allant de 2011 à 2016, nous avons l'honneur de vous présenter notre avis sur les dites informations prévisionnelles.

1. Nous avons procédé à l'examen des données prévisionnelles de la société pour la période allant de 2011 à 2016 et ce, dans le cadre du document de référence « ATL 2011 ». Ces prévisions et les hypothèses sur la base desquelles elles ont été établies, relèvent de la responsabilité du conseil d'administration de la société.

2. Nous avons effectué notre examen selon les normes d'audit généralement admises en la matière. Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'apprécier si les hypothèses les plus plausibles retenues par la direction et sur lesquelles se basent les informations financières prévisionnelles ne sont pas déraisonnables, de vérifier que les informations prévisionnelles sont préparées de manière satisfaisante sur la base des hypothèses retenues et de s'assurer que les informations prévisionnelles sont correctement présentées et préparées de manière cohérente avec les états financiers historiques de la société.

3. Sur la base de notre examen des éléments corroborant les hypothèses retenues par la direction, rien, ne nous est apparu qui nous conduit à penser que celles-ci ne constituent pas une base raisonnable pour les prévisions. A notre avis, les prévisions sont correctement préparées sur la base des hypothèses décrites et sont présentées conformément aux normes comptables généralement acceptées.

4. Nous rappelons que, s'agissant de prévisions présentant par nature un caractère incertain, les réalisations sont susceptibles d'être différentes des prévisions, parfois de manière significative, dès lors que les événements ne se produisent pas toujours comme prévu.

Ahmed Mansour & Associés
Ahmed MANSOUR

Ahmed Mansour & Associés
51, Av. Aboulbaba El Ansari
2091 TEL MENZAH VI
Tél: 71 755 755 Fax: 71 766 692

Générale d'Expertise et de Management
Abderrazak GABSI

